

des hôpitaux de Normandie

subdivision de Rouen : départements de l'Eure (27) et de la Seine-Maritime (76)

Édition 2018







Vous venez de passer l'examen national classant et vous entamez le troisième cycle de votre formation à la Faculté de médecine et de pharmacie de Rouen.

Vous êtes désormais à la fois praticien en formation, étudiant de l'Université de Rouen, salarié de votre établissement d'affectation par la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS), nommé par la Directrice générale du CHU de Rouen et, bien sûr, salarié de votre établissement d'affectation... De nombreux interlocuteurs vont donc vous accompagner tout au long de votre cursus. Il est important que vous les connaissiez.

En préparant ce guide, nous souhaitions répondre aux questions que vous pouviez vous poser en tant qu'étudiant, salarié, et nouvel arrivant dans la région.

Retrouvez la mise à jour régulière du livret sur les sites Internet :

- de l'UFR Santé de Rouen : http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr/ etudiants
- de l'ARS de Normandie : www.normandie.ars.sante.fr
- du CHU de Rouen : www.chu-rouen.fr

Nous espérons que ces renseignements vous aideront à profiter pleinement de cette dernière partie de votre formation et à préparer efficacement la suite de votre vie professionnelle.

I. LA FORMATION page 11

- L'Université de Rouen et la Faculté de médecine et de pharmacie de Rouen
- 2. Les stages extrahospitaliers
- 3. Les établissements d'accueil

II. LE PARCOURS DE L'INTERNE page 64

1. Les interlocuteurs

- 1.1. La Faculté de médecine et de pharmacie
- 1.2. L'Agence Régionale de Santé
- 1.3. Le CHU de Rouen
- 1.4. Le Centre Hospitalier d'affectation
- 1.5. Les représentants des internes
- 1.6. Les professeurs accompagnateurs des internes
- 2. Le choix de la spécialité
 - 2.1. Le Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES)
 - 2.2. Le Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC)
 - 2.3. Le contrat d'engagement de service public
- 3. Les stages pratiques
 - 3.1. L'agrément des services
 - 3.2. L'adéquation des stages
 - 3.3. Le choix des stages
 - 3.4. La validation des stages
- 4. Situations particulières
 - 4.1. Stages hors subdivision (dits « Inter-CHU »)
 - 4.2. Le concours de la « Médaille d'Or »
 - 4.3 Les stages spéciaux
- 5. La Recherche
 - 5.1. La formation à la Recherche et le Master
 - 5.2. La disponibilité pour recherche

III. LES FONCTIONS HOSPITALIÈRES DE L'INTERNE page 70

- 1. Les obligations
 - 1.1. Le service de gardes et astreintes
 - 1.2. Le repos de sécurité
 - 1.3. Ethique et déontologie
- 2. Les droits
 - 2.1. Congés
 - 2.2. Position de « surnombre »
 - 2.3. Autorisations d'absence sur justificatif
 - 2.4. Disponibilité
 - 2.5. Droit syndical et droit de grève
- 3. La responsabilité
 - 3.1. La responsabilité civile
 - 3.2. La responsabilité pénale
- 4. La rémunération

IV. LA FIN DU PARCOURS page 74

- 1. La thèse d'exercice
- 2. Le post-internat
 - 2.1. Les fonctions hospitalo-universitaires
 - 2.2. Les fonctions d'assistant spécialiste
 - 2.3. Les fonctions partagées entre CHU et CH
 - 2.4. Les statuts et caractéristiques des contrats
- 3. L'installation en ville
- 4. Les carrières hospitalière et hospitalo-universitaire

V. LA VIE PRATIQUE ET ASSOCIATIVE page 76

- 1. Le logement
- 2. La santé
 - 2.1. La couverture sociale
 - 2.2. La mutuelle complémentaire
 - 2.3. L'accident du travail
- 3. L'accès à l'information
- 4. La vie associative





La Normandie : une région ouverte et dynamique

Par sa position géographique, la Normandie offre un cadre de vie appréciable, entre mer et campagne, une population accueillante et une économie innovante. Telle est la Normandie : ouverte sur le monde et sur l'avenir.

Grâce à son littoral long de 640 km et à 8 ports de commerce tournés vers la mer la plus fréquentée du monde, elle possède un caractère maritime affirmé et représente une porte d'entrée vers la France. Cette position stratégique au sein de l'Europe nord-occidentale est renforcée par la proximité de Paris et de Londres, et s'illustre par une grande ouverture à l'international.



Terre accueillante pour des milliers de touristes, la Normandie est aujourd'hui la région la plus connue au monde, juste derrière la Californie.

Sa réputation, portée bien au-delà de ses frontières, s'est construite autour de ses paysages et de ses lumières, rendus célèbres par des peintres et des écrivains de grande renommée, de son histoire passionnante (les Vikings, le Mont Saint-Michel, les plages du Débarquement...), et de son riche patrimoine et ses célèbres stations balnéaires (Deauville, Cabourg, Étretat, Fécamp, Trouville, Honfleur...), mais aussi de sa gastronomie et de son art de vivre (cidre, Calvados, fromages..).



Un territoire équilibré, des services de qualité

Région à taille humaine, la Normandie offre une qualité de vie très appréciable. Son territoire est organisé autour de trois grands pôles urbains – Caen, Le Havre et Rouen – et d'un important réseau d'agglomérations - Alençon, Cherbourg, Dieppe, Évreux, Louviers... Cet équilibre permet d'offrir à la population des services de qualité et de proximité, qu'il s'agisse des domaines de la santé, des transports, de l'enseignement, du sport ou des infrastructures numériques.

De fortes capacités de recherche et d'innovation

La Normandie a su valoriser ses atouts naturels en développant des filières dynamiques comme l'agroalimentaire, le cheval, le nautisme et, demain, les énergies marines renouvelables. Elle s'appuie également sur la notoriété de ses industries (automobile, aéronautique, pétrochimie, énergie, pharmacie...), sans cesse régénérées par de fortes capacités en matière de recherche et d'innovation, qui lui valent d'être en pointe dans d'autres domaines : numérique, matériaux, applications liées à la santé...

Informations clés

- 5 départements : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime
- 3,3 millions d'habitants (6e région française)
- 35 % du PIB consacré à l'export (2e région française)
- 27 180 euros par habitant de PIB (5^e région française)
- 18,6 millions de visites de sites touristiques en 2014
- 1ère région française pour le nombre de collégiens et lycéens scolarisés en section européenne







L'ARS de Normandie, avec les acteurs régionaux, a mis en place des actions favorisant l'attractivité de la région pour répondre aux besoins de la population :

- L'accompagnement financier de 76 postes d'Assistants spécialistes régionaux (ASR), permettant aux jeunes docteurs en médecine, qui ont le plus souvent effectué leur internat dans la région, de compléter leur formation pour acquérir des compétences supplémentaires et de renforcer les équipes médicales des établissements.
- La promotion des contrats d'engagement de service public : 15 étudiants ou internes bénéficient chaque année d'une allocation mensuelle en s'engageant à exercer à l'issue de leurs études dans une zone déficitaire pour une durée égale à celle du versement de cette allocation.
- Une politique volontariste de mise en place des protocoles de coopération professionnelle (18 protocoles autorisés) permettant aux médecins de se consacrer davantage au suivi et à la relation médicale avec leurs patients. Cela permet à d'autres professionnels de développer leurs compétences.

- Le développement de l'exercice pluridisciplinaire coordonné et regroupédes professionnels de premier recours (PSLA/MSP) : 76 structures réparties sur tout territoire regroupant près de 900 professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes...).
- L'augmentation du nombre de maîtres de stage en médecine générale.

Les problématiques de santé en région

La Normandie s'éloigne peu de la moyenne de régions françaises en termes de caractéristiques sociodémographiques. À divers égards, notre région est comparable au Grand-Est, à la Bourgogne-Franche-Comté ou le Centre-Val de Loire. Si la densité y est légèrement supérieure, la progression annuelle est deux fois moindre, en partie par un solde naturel plus faible, mais aussi un solde migratoire négatif. Ces caractéristiques sont à mettre en parallèle avec une population vieillissante, dans une région d'accueil de retraités mais d'où partent les jeunes. La part d'ouvriers dans la population ayant un emploi y est un peu supérieure. Le taux des 75 ans et plus vivant seuls à domicile est dans les plus élevés de la métropole. Bien que les indicateurs de mortalité soient généralement supérieurs aux valeurs moyennes, y compris pour la mortalité prématurée (avant 65 ans), ils s'en détachent de peu au regard des autres régions. On notera cependant des taux élevés concernant les maladies psychiques ainsi que pour les maladies hypertensives, plus particulièrement concernant les femmes de moins de 65 ans et les hommes de 65 ans ou plus. La mortalité par suicide est aussi une cause plus fréquente que sur l'Hexagone, ce qui est aussi le cas concernant la mortalité suite aux maladies liées à la consommation d'alcool.

Le diabète de type 2 chez les plus de 65 ans, les cardiopathies ischémiques chez les hommes, les maladies vasculaires cérébrales chez les femmes sont la raison de taux d'Affection longue durée (ALD) plus élevés que sur l'ensemble du territoire. En revanche, le diabète de type 1, le cancer du sein chez les moins de 65 ans et la maladie d'Alzheimer chez les plus de 65 ans, semblent, au vu du taux d'admission en ALD, épargner les normands.

L'offre de soins

- ► Un taux d'équipement sanitaire identique à la France métropolitaine avec :
- un maillage territorial hospitalier très dense et un nombre important de plateaux techniques, un taux d'équipement moyen important par rapport à la moyenne nationale qui masque des difficultés sur certains territoires de proximité;
- une bonne couverture en équipement de scanners mais des zones blanches pour les IRM;
- un maillage territorial régional pour l'hospitalisation à domicile.
- ▶ Un taux d'équipement médico-social supérieur à la France métropolitaine mais des disparités infrarégionales persistantes tant pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap selon le type d'équipement.

▶ Une démographie des professionnels de santé inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. la Normandie fait partie des régions les moins dotées en offre de soins de proximité, libéraux. Les densités de médecins spécialistes de médecine générale, d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes et de chirurgiens-dentistes sont inférieures à la moyenne constatée en France métropolitaine. Il en est de même pour les gynécologues-obstétriciens et dans une moindre mesure pour les ophtalmologues.

Chiffres clés

- ▶ 2 500 médecins généralistes, 1 200 dentistes, 4 200 infirmiers.
- ▶ 97,6 % de la population à moins de 30 minutes des urgences,
- ▶ 98,5 % des femmes en âge de procréer à moins de 45 minutes d'une maternité,
- ► 250 foyers logements, 390 EHPAD, 130 SSIAD, 25 USLD.

I - I A FORMATION

1 - L'Université de Rouen et l'Ufr santé de Rouen

L'Université

L'Université pluridisciplinaire de Rouen accueille environ 27 000 étudiants par an.

L'Université est aussi un lieu de vie pour les étudiants à qui elle propose :

- une action culturelle variée avec une Maison de l'Université très dynamique,
- des associations d'étudiants dont certaines concernent spécifiquement les études de médecine ou de pharmacie,
- une cinquantaine d'activités sportives à pratiquer quel que soit le niveau,
- des résidences et restaurants universitaires gérés par le Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROUS).

La faculté assure l'enseignement de toutes les disciplines de DES, une recherche labellisée par les grands organismes, des technologies d'information de pointe et un regroupement de tous les professionnels de la santé sur un même site.

Pour en savoir plus : Projet régional de Santé Site de la faculté : http://www.univ-rouen.fr, rubrique UFR, Instituts, Ecoles : UFR Santé 2 - LES STAGES EXTRAHOSPITALIERS

Pour les internes spécialisés en médecine générale, médecine du travail et santé publique, il existe d'autres lieux agréés de formation: stages chez le praticien, services de santé au travail, organismes de santé publique (ARS, CARSAT...).

3 - LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL

Tous les établissements d'accueil de la région vous sont présentés ci-après.

L'UFR SANTÉ DE ROUEN



Pour en savoir plus : http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr/





CENTRE HENRI-BECQUEREL CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER DE NORMANDIE - ROUEN

Rue d'Amiens – CS 11516 76 038 ROUEN Cedex 1

Tel: 02 32 08 22 22 Fax: 02 32 08 22 70

www.centre-henri-becquerel.fr

Personne référente

Département d'Hématologie Unité mixte INSERM Université 918

Professeur Fabrice JARDIN
 Tel: 02 32 08 22 09

Présentation de l'établissement

Le Centre Henri-Becquerel est le Centre de Lutte Contre le Cancer (CLCC) des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Il assure une triple mission de soins, de recherche et d'enseignement en cancérologie.

Le Centre Henri-Becquerel est membre de la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (Groupe UNICANCER) qui regroupe 20 Centres en France. Il constitue avec le CHU de Rouen le pôle régional de référence en cancérologie.

Chaque année, environ 21.000 patients ont recours aux différents services du Centre Henri-Becquerel. L'établissement est spécialisé dans la prise en charge des cancers en hématologie, sénologie, gynécologie, ORL maxillo-facial/thyroïde, les sarcomes et cancers rares. Il est le centre référent en Radiothérapie et Médecine Nucléaire de la région. 722 personnes travaillent au Centre Henri-Becquerel dont 83 médecins.

Le modèle de prise en charge des patients du Centre Henri-Becquerel s'articule autour de la pluridisciplinarité, une concertation médicale des différents spécialistes autour d'un dossier médical unique (Réunions de Concertation Pluridisciplinaires). Les équipes interviennent également dans une coopération étroite dans l'objectif d'une prise en charge globale des patients sur un plan médico-psychosocial. Ce fonctionnement représente l'un des fondements des Centres de Lutte Contre le Cancer depuis leur origine.

L'ORGANISATION DES PÔLES

LES SOINS

Le Centre Henri-Becquerel dispose de 122 lits d'hospitalisation répartis entre différents secteurs:

- Le Département de Chirurgie spécialisé en Sénologie-Gynécologie et ORL: il comprend 4 salles d'intervention, 1 unité de surveillance post-interventionnelle, 1 unité de surveillance continue, 1 unité d'hospitalisation, 1 unité de chirurgie ambulatoire.
- Le Département d'Oncologie Médicale comprend 1 unité d'hospitalisation et 1 hôpital de jour
- Le Département Hématologie prend en charge les patients adultes atteints de leucémies, lymphomes, myélomes et myélodysplasies, Les patients sont accueillis en Unité de Soins Intensifs et en Unité Protégée pour les traitements intensifs et les greffes de moelle osseuse. Le Service dispose d'un hôpital de jour.
- LeServicedesSoinsdeSupportregroupe un ensemble de professionnels qui intervient en complément des équipes médicales, dès l'annonce du diagnostic et à tous les stades de la prise en charge. Leur objectif est d'améliorer la qualité de vie des patients en réduisant leurs difficultés physiques, psychologiques et sociales. Il est composé de psychologues, assistantes sociales. diététiciennes médecin nutritionniste, médecins spécialisés dans la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs, kinésithérapeutes, sophrologue, socio-esthéticienne, accompagnatrice en santé.

LES SECTEURS MÉDICO-TECHNIQUES SONT REPRÉSENTÉS PAR :

 Le Département de Radiothérapie et Physique Médicale comprenant
 5 accélérateurs avec collimateur multilames dont la technique innovante d'Arcthérapie.

- Le Département de Médecine Nucléaire réalise l'ensemble des scintigraphies à l'aide de gamma-caméras. Il dispose de deux PET-scan et assure également une activité de thérapie métabolique.
- Le Service d'Imagerie Médicale, particulièrement spécialisé en sénologie, réalise les examens radiologiques, échographiques, scanners, IRM.
- La Pharmacie dispose d'une Unité de Reconstitution des Cytotoxiques en environnement stérile pour la préparation en temps réel des chimiothérapies.
- Le Département de Biopathologie intégrée du Cancer encadre les Services d'Anatomie et Cytologie Pathologiques, le Laboratoire de Biologie Clinique et le Laboratoire de Génétique Oncologique (Biologie Moléculaire et Cytogénétique).

LA RECHERCHE

Le Centre Henri-Becquerel est un centre de soins, mais aussi un centre de recherche.

Il dispose d'une Unité de Recherche Clinique et de deux équipes de recherche labellisées :

- l'Unité mixte INSERM Université 918 Génétique et clinique des proliférations lymphoïdes
- l'équipe QuantIF-Litis (EA4108) en imagerie fonctionnelle

Chaque année, ces équipes de recherche contribuent à l'avancée médicale et scientifique grâce à leurs nombreuses publications validées par les revues nationales et internationales spécialisées.

L'enseignement

Avec 4 Professeurs Universitaires et Praticiens Hospitaliers (PUPH) et 4 postes de Chef de Clinique Assistant Hospitalier Universitaire, le Centre entretient des liens privilégiés avec la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rouen ainsi que les écoles de formation des personnels paramédicaux. Dans le cadre de sa mission d'enseignement pour les professionnels extérieurs, le Centre organise des sessions de formation en cancérologie à l'attention des médecins libéraux, des infirmières libérales, des kinésithérapeutes libéraux et des préparateurs en pharmacie.

L'INTERNAT

Le Centre Henri-Becquerel accueille chaque année environ 60 internes et FFI en médecine et pharmacie affectés dans les différents services cliniques et médico-techniques. Sur les dernières années, le Centre a été très sollicité pour accueillir la formation des jeunes médecins et a dû augmenter le nombre d'internes accueillis au Centre.

Les internes du Centre Henri-Becquerel sont rattachés à l'Internat du CHU-Hôpitaux et bénéficient de ses modalités d'organisation, structures et activités. Le Centre Henri-Becquerel met à la disposition de ses internes son restaurant d'entreprise. Une réunion d'accueil et des sessions de formation sont dispensées à l'arrivée des nouveaux Internes.

LES TRANSPORTS

Accès Bus / Teor

T1 - T2 - T3 Arrêt « Martainville » Ligne 4 Arrêt « Becquerel » Ligne 11 Arrêt « Becquerel » Ligne 13 Arrêt « Becquerel »

Vélos stations: CHU Gambetta

L'ENVIRONNEMENT

Le Centre Henri-Becquerel est situé à Rouen, à proximité immédiate de la Faculté de Médecine et Pharmacie et du CHU-Hôpital-Charles-Nicolle.





LE CENTRE BECQUEREL EN CHIFFRES

Le personnel

 722 personnes salariées dont 83 médecins

La capacité

- 118 lits en hospitalisation complète
- 8 lits de chirurgie ambulatoire
- 36 places en hospitalisation de jour
- 13 salles de consultations

Les patients

- 22.000 patients suivis / an (file active patients)
- 6000 nouveaux patients / an

Principaux nouveaux cas de cancers pris en charge / an

- 700 cancers du sein
- 750 cancers gynécologiques
- 600 cancers hématologiques
- 300 cancers ORL

Hospitalisation / Consultations

- 36 500 journées d'hospitalisation complète
- 18 800 journées d'hospitalisation de jour
- 35 000 consultations
- 7 000 réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP)

L'activité diagnostique

- 22 000 examens en imagerie anatomique
- 6 000 Petscan
- 10 000 scintigraphies

L'activité thérapeutique

- 41 000 séances de radiothérapie
- 37 000 chimiothérapies
- 2 900 interventions chirurgicales
- 100 greffes en hématologie



CENTRE DE RÉÉDUCATION DE LA HÈVE

234 rue Stendhal 76 620 LE HAVRE

Tel: 02 35 54 77 00 Fax: 02 35 54 12 50

http://heve.fr/

Personnes référentes

DIRECTION

Mme Constance DUBOIS Tel: 02 35 54 77 00 cdubois@heve.fr

Maître de stage agréé

Docteur Fabrice MICELI Tel: 02 35 54 77 00 fmiceli@heve.fr

Présentation de l'établissement

Ouvert sur ce site en 2008, Etablissement de Soins de Suite et de Réadaptation, spécialisé en rééducation fonctionnelle des affections de l'appareil locomoteur et du système nerveux, nous accueillons les patients en Hospitalisation complète et en Hôpital de Jour.

Nous travaillons avec tous les acteurs du territoire du Havre: hôpitaux, cliniques privées, médecins libéraux, réseaux et associations. Nous avons près de 80 conventions signées, en majorité sur le territoire mais aussi sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

LOGEMENT ET REPAS

Nous ne disposons pas d'un internat. Néanmoins, nous pouvons proposer une solution de logement. Il est possible de déjeuner et de diner sur place en achetant des tickets repas.



TRANSPORT

Le Centre de Rééducation de la Hève est situé sur la commune du HAVRE, dans le quartier de DOLLEMARD. Le Havre est à 1h de Rouen par le train. Depuis la gare (5.5 km), il y a deux lignes directes de bus (lignes 5 et 6 en avril 2013).

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

L'établissement est constitué de deux unités :

- Une unité d'hospitalisation complète de 68 lits d'orthopédie programmée ou non, de rhumatologie, de polytraumatisés et de neurologie.
- Une unité d'hôpital de jour de 30 places prenant en charge le même type de pathologie.

L'établissement dispose de 2 plateaux techniques de kinésithérapie et d'ergothérapie sur une surface de 1000 m². Les plateaux sont équipés d'une balnéothérapie, d'une cuisine et salle de bains thérapeutique ainsi que de nombreux appareils issues de la robotique (locomat, exosquelette, arméo power) pour une prise en charge optimum des pathologies liées aux affections neurologiques et de l'appareil locomoteur et d'une équipe paramédicale

pluridisciplinaire (infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, moniteur en Activités Physiques Adaptées, orthophoniste, neuropsychologue, diététicienne, assistante sociale).

LE CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE DE LA HÈVE EN CHIFFRES

Capacités en lits et places

- 68 lits d'hospitalisation complète
- 30 places d'hôpital de jour

Activités

SSR spécialisé dans les:

- Affections de l'appareil locomoteur
- Affections du système nerveux

Ressources Humaines

- 3 médecins MPR
- 1 pharmacien
- 41 ETP de personnel non médical





CENTRE HOSPITALIER ASSELIN HEDELIN

Centre Hospitalier Asselin Hedelin 14 av Foch

76190 YVFTOT

Tel: 02.35.95.73.00 Fax: 02.35.95.32.28

https://hopital-yvetot.com

Personnes référentes pour les internes

Direction

Michelle MOCHALSKI Tel : 02 35 95 73 30

m.mochalski@hopital-yvetot.fr

Président de CME

Dr Frédéric BOUNOURE

Tel: 02 35 56 38 05

frederic.bounoure@hopital-yvetot.fr

Maître de stage

Dr Jérome Amary, chef de service de Court séjour médecine polyvalente

Tel: 02.35.95.73.37

jerome.amary@hopital-yvetot.fr

Présentation de l'établissement

L'établissement constitue un établissement de proximité et de premier recours sur le secteur d'Yvetot. Il possède une activité à forte valence gériatrique avec des activités en Médecine et de Soins de Suite et de Réadaptation couplés à un EHPAD permettant la prise en charge complète de la personne âgée. Il s'inscrit dans la restructuration de l'offre de soins sur le territoire d'Yvetot et est un acteur important de la constitution d'un pôle santé de territoire. Ce pôle regroupera à terme une maison pluridisciplinaire de santé, un centre de soins non programmé, une clinique chirurgicale, une clinique psychiatrique et un plateau technique composé d'un service de radiologie et d'un laboratoire d'analyse.

TRANSPORT

Le Centre Hospitalier d'Yvetot se situe au centre du Pays de Caux, à 35 km de Rouen et à 50 km du Havre et à proximité de l'autoroute A29. L'établissement est proche de la gare d'Yvetot desservie plusieurs fois par jour par les trains Le Havre / Paris (20 mn de trajet pour Rouen).

L'ENVIRONNEMENT

L'établissement est situé à proximité du centre ville d'Yvetot (500m à pied) avec toutes les commodités. Le Vikibus dessert le centre ville et la gare (500m à pied), l'arrêt est situé dans l'enceinte de l'hôpital. Yvetot est la capitale du pays de Caux et constitue un carrefour entre Le Havre, Rouen et Dieppe. A proximité, vous pourrez découvrir les falaises d'Etretat, les abbayes de la vallée de Seine ou flâner sur la côte d'albâtre.

GARDE

L'interne pourra être amené à réaliser 2 gardes / mois selon son choix.

Les gardes sont doublées par un sénior de l'établissement.



TERRAIN DE STAGE PROPOSÉ

Court séjour Médecine polyvalente

L'interne sera associé au fonctionnement de l'ensemble des activités de l'établissement et aura la possibilité d'intervenir dans tout l'établissement.

AUTRES FORMATIONS PROPOSÉES

L'interne sera libéré du service afin de découvrir les acteurs de la prise en charge médicale, paramédicale et sociale sur le territoire de santé d'Yvetot.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DISPONIBLES

- Addictologie : Participation à des consultations dans un CSAPA
- Gynécologie : Participation à des consultations avancées
- Néphrologie et hémodialyse : Prise en charge des patients insuffisants rénaux et en hémodialyse
- Médecine du sport : Participation à des consultations avancées dans le cadre du réseau Onconormand
- EHPAD : Fonctionnement d'un EHPAD et participation à la commission d'admission gérontopsychiatrique
- Pharmacie : Aspects réglementaires et responsabilité autour des prescriptions

L'interne aura la possibilité de découvrir les acteurs locaux du parcours de soins (CCAS, HAD, SSIAD, CLIC, MAIA...) d'un territoire de santé notamment au travers de staffs médicosociaux.



LE CH ASSELIN HEDELIN YVETOT EN CHIEFRES

Capacité en lits et places :

- Court séjour de Médecine polyvalente: 15 lits
- SSR: 25 lits
- EHPAD: 202 lits

Activité annuelle 2015

- Court Séjour Médecine polyvalente
 : 377 entrées pour 4728 journées
- SSR: 182 entrées pour 6205 journées
- EHPAD: 5400 consultations / an

Les Ressources Humaines:

- Personnel médical et pharmaceutique:6 praticiens
- Personnel non médical: 208 ETP dont 29 IDE, 2 Kinésithérapeutes, 2 psychologues, 1 psychomotricienne, 1 assistante sociale et 1 éducatrice sportive

Principales disciplines:

 Court séjour Médecine polyvalente et SSR avec un fort profil gériatrique des patients



CENTRE HOSPITALIER DU BELVÉDÈRE

72 rue Louis Pasteur CS 60045

76131 MONT-SAINT AIGNAN Cedex

Standard : 02 35 15 64 64 Direction : 02 35 15 62 02

Direction des ressources humaines et des affaires médicales : 02 35 15 62 05

Fax: 02 35 15 15 83

www.ch-belvedere.fr

Personnes référentes

Cheffe de pôle obstétrique

Dr Laurence OLLIVIER, laurence.ollivier@ch-belvedere.fr

Adjointe à la cheffe de pôle

Muriel JACOU muriel.jacou@ch-belvedere.fr

Cheffe de pôle anesthésie-chirurgie

Dr Vanessa DELPIERRE, vanessa.delpierre@ch-belvedere.fr

Adjointe à la cheffe de pôle

Morgane CRETON morgane.creton@ch-belvedere.fr

Présidente de la CME

Dr Céline AGUILELLA-DEVAUD, celine.aguilella@ch-belvedere.fr

Référente médicale auprès des internes

Dr Victoria Mulot victoria.mulot@ch-belvedere.fr

Directrice des ressources humaines et des affaires médicales

Murielle PIVARD, murielle.pivard@ch-belvedere.fr

Présentation de l'établissement

Sur la commune de Mont Saint Aignan, le centre hospitalier du Belvédère est un établissement public de santé MCO (médecine-chirurgieobstétrique) faisant partie du groupement hospitalier de territoire « Rouen-Coeur de Seine » depuis juillet 2016. Spécialisé dans la prise en charge de la femme, de la mère et de l'enfant, son activité est réalisée à 90 % en gynécologie et obstétrique avec 3400 naissances par an. Sa maternité de type 2 (unité de néonatologie) est la plus importante de la région Normandie. Depuis 2012, l'établissement diversifie son activité chirurgicale, avec le développement de la chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, et plus récemment de la chirurgie digestive et de l'obésité. Un nouveau plateau technique (bloc obstétrical avec 8 salles de naissances et bloc opératoire avec 4 salles d'intervention et 1 SSPI de 8 postes) a ouvert le 30 janvier 2017. Par ailleurs, le CH du Belvédère gère sur le même site une pouponnière sanitaire et sociale accueillant des enfants de 0 à 3 ans.

L'ORGANISATION MÉDICALE EN DEUX PÔLES

Le pôle obstétrique réunit toutes les activités de périnatalité avec le secteur naissance (accueil des urgences, salles des attendantes et salles de naissances), les unités d'hospitalisation dont la néonatologie, l'hôpital de jour, les consultations d'allaitement, de pédiatrie et génétique, de nutrition, d'acupuncture, d'addictologie, le service de radiologie-échographie.

Le pôle anesthésie-chirurgie regroupe les activités du bloc opératoire (actuellement 4 salles dont une dédiée aux césariennes), la stérilisation centrale, l'unité d'hypno-analgésie ainsi que le centre d'éducation et de planification familiale (information, dépistage et contraception) et d'orthogénie pour assurer la prise en charge des interruptions volontaires de grossesse.

L'INTERNAT

Le centre hospitalier du Belvédère dispose de studios sur le site pour l'hébergement des internes assurant des gardes sur place.

LES TRANSPORTS

> BUS F2 A partir de la gare de Rouen 1 bus toutes les 6 minutes

Venant du centre ou de la gare de Rouen vers Mont-Saint-Aignan Direction «la Vatine – centre commercial / Parc de la Vatine» - Arrêt Foubert Le Belvédère est à 3 minutes à pied

Venant de Mont-Saint-Aignan vers Rouen Direction «Tamarelle» - Arrêt Mairie de Mont-Saint-Aignan Le Belvédère est situé en face.

> BUS TEOR T1 A partir de Rouen centre ou du CHU 1 TEOR toutes les 7 minutes

Arrêt Les Coquets Le Belvédère est à 6 minutes à pied

Accès: à 10 minutes du centre ville et de la gare Rue Verte et à 15 minutes du CHU-Hôpitaux de Rouen.



CHIEFRES CLÉS 2016

- 107 lits et 6 places :
- 69 lits de gynécologie-obstétrique dont 55 lits de suite de couches, 11 lits d'hospitalisation prénatale, 14 lits de néonatologie (unité kangourou) ; 2 places d'hôpital de jour (surveillance grossesses et diabète gestationnel),
- 12 lits et places de chirurgie (chirurgie gynécologique, 4 places IVG, chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, chirurgie digestive et de l'obésité),
- 30 lits de pouponnière (enfants 0-3ans) à caractère social (27 lits) et à caractère sanitaire (3 lits SSR)
 - 10 451 séjours
 - 52 549 consultations
 - Chirurgie ambulatoire: 72 %
 - Satisfaction globale des patientes : 90% (accueil et soins en consultation et hospitalisations : 96%)
 - 413 professionnels:
 - > Personnel médical :
 - 34 médecins dont
 - .7 Gynécologues-Obstétriciens
 - .8 pédiatres
 - .7 Anesthésistes-Réanimateurs
 - . 1 radiologue/2 endocrinologues
 - .2 chirurgiens esthétique et plastique
 - .1 chirurgien digestif
 - .1 pharmacien
 - .1 psychiatre
 - 12 internes
 - 91 sages-femmes

> Personnel non médical: 288



CENTRE HOSPITALIER DE GISORS PÔLE SANITAIRE DU VEXIN

Route de Rouen BP 83 27 140 GISORS

Tel: 02 32 27 76 76 Fax: 02 32 27 76 20 www.ch-gisors.com

Direction des ressources humaines

Tel: 02 32 27 76 02

Présentation de l'établissement

Le CH de GISORS est implanté dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, à proximité de l'Ile de France et de la Picardie. Ce bassin de population connaît actuellement une augmentation démographique importante, cinq fois supérieure à la moyenne régionale sur la période comprise entre 1999 et 2015 selon l'Insee.

Le CH de GISORS est le seul établissement de santé du bassin de vie sans concurrence privé. Il bénéficie de l'absence d'implantation d'établissement privé à proximité.

Deux sites composent le CH de Gisors :

- en centre-ville de Gisors (maison de retraite « les champs fleuris »),
- l'autre Route de Rouen (deux pavillons: Pavillon A [Médecine, chirurgie, obstétrique, plateau technique, consultations et soins externes], Pavillon B « La Rose des Vents » [USLD et lits de maison de retraite]).

L'ORGANISATION DES PÔLES

PÔLE MCO: CHEFFERIE VACANTE
CHIFFRES EN NOMBRE DE LITS / PLACES

- Anesthésie
- Médecine générale (37)
- Chirurgie (20)
- Hospitalisation de semaine (6)
- Chirurgie ambulatoire (6)
- Maternité (13)
- Médecine d'urgences avec UHCD (2)
- SMUR
- Consultations publiques et privées
- Bloc opératoire (3)

Pôle médicotechnique: Dr VANEPH

- Imagerie
- Laboratoire de biologie
- Pharmacie



- Stérilisation centrale
- Service de kinésithérapie
- Service de diététique

Filière gériatrique : Dr FOISON chiffres en nombre de Lits / places

- Soins de suite et réadaptation (33)
- Consultation mémoire labellisée rattachée au CMRR du CHU de Rouen
- Hôpital de jour d'évaluation et diagnostic gérontologique
- USLD, « Rose des Vents » (55)
- EHPAD, « Champs Fleuris » (142)
- EHPAD Unité Zéphir (35)
- Accueil de jour Alzheimer « les Lilas » (12)
- Unité de vie Alzheimer (en construction)
- Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) (60)
- SSIAD Alzheimer (10)

Dans l'éventualité où l'effectif des internes augmenterait, un nouveau logement sera loué.

LES TRANSPORTS

- de Cergy Pontoise (40 mn): D14 puis direction Dieppe.
- de Rouen (1h): N14 en direction de Pontoise. A Ecouis, prendre la D6014
- de Beauvais (45 mn): D139 puis D981
- Train SNCF: PARIS GISORS (1h15)

L'ENVIRONNEMENT

La ville de Gisors est la capitale du Vexin Normand et comptabilise environ 11 000 habitants.

www.ville-gisors.fr www.tourisme-gisors.fr

Pôle Prévention / ENSEIGNEMENT / SOLIDARITÉ

- CSAPA
- Centre de vaccination, de prévention, éducation
- Planning familial
- PASS
- IFAS
- Assistantes sociales
- Psychologues
- Médecin du travail

PôLE DE SOUTIEN ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

Ensemble des services administratif, technique et logistique de l'établissement.

Sans rattachement à un pôle.

Maison d'accueil spécialisé (25 lits).

L'INTERNAT

Afin de loger les internes, le Pôle Sanitaire du Vexin loue un appartement en centre-ville de Gisors.

Le CH de Gisors en chiffres

- Capacité d'accueil : 390 lits et 87 places
- 19 927 passages aux urgences
- 603 sorties SMUR
- 597 naissances
- 24 433 consultations externes
- 37.45 ETP médicaux dont 2 internes
- 474.48 ETP non médicaux source SAE 2011



CENTRE HOSPITALIER DE DIEPPE

Avenue Pasteur BP 219

76 202 DIEPPE Cedex

Tel: 02 32 14 76 76 (Standard) www.ch-dieppe.fr

Personnes référentes

Sous Commission de l'Internat et du Post-Internat

Dr VANHESTE Marc Tel: 02 32 14 71 33 mvanheste@ch-dieppe.fr

Direction des Affaires Médicales M. Romain DUBUISSON Tel: 02 32 14 71 61 rdubuisson@ch-dieppe.fr

Présentation de l'établissement

Situé au cœur du centre ville, le Centre Hospitalier de Dieppe, avec ses 996 lits et places, est l'hôpital de référence du secteur sanitaire Caux – Maritime. Son activité (chirurgie, gynécologie obstétrique, médecine, pédiatrie, soins de suite et de réadaptation, psychiatrie, long séjour et maison de retraite) est assurée par 1.686 personnels en FTP.

Suite aux nombreux travaux réalisés ces dernières années, le site hôpital bénéficie de locaux récents et d'une architecture moderne, propices à une prise en charge de qualité.

Hôpital conforté dans son rôle d'établissement référent du territoire de santé, le Centre Hospitalier de Dieppe assure également la direction des Centres Hospitaliers de Eu et Saint Valéry-enCaux, et des Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes de Dieppe, de Saint Crespin, de Luneray et du Tréport.

L'ORGANISATION DES PÔLES

Le Centre Hospitalier de Dieppe est organisé en 5 pôles médicaux qui regroupent toutes nos activités médicales:

- Le pôle des activités transversales comprend l'anesthésie et la réanimation, le bloc opératoire, l'imagerie médicale, le laboratoire, la pharmacie, les urgences et les vigilances.
- Le pôle chirurgie / mère et enfants comprend les consultations de chirurgie, la chirurgie ortho traumatologique, la chirurgie vasculaire, le département des pathologies digestives et urologiques et les spécialités chirurgicales, ainsi que la gynécologie-obstétrique et la pédiatrie néonatalogie.
- 3. Le pôle gériatrie comprend l'EH-PAD, la médecine gériatrique, le SSR gériatrique et l'USLD.
- 4. Le pôle médecine comprend l'addictologie, la cardiologie, les consultations de médecine, la médecine interne et les spécialités médicales, la néphrologie-hémodialyse, l'oncologie –hématologie et la pneumologie et les soins de suite et de réadaptation (SSR).
- 5. Le pôle psychiatrie comprend la psychiatrie adulte et la pédopsychiatrie.

L'INTERNAT

Le Centre Hospitalier de Dieppe accueille chaque semestre entre 55 et 60 internes.

Dans les cinq pôles de soins où exercent près de 160 praticiens, se trouvent des structures internes agréées pour les recevoir.

Issue de la volonté de l'ensemble des équipes médicales du Centre Hospitalier de Dieppe d'améliorer la formation et l'accueil des internes et des assistants au sein de l'établissement, la S.C.I.P.I (Sous Commission de l'internat et du Post-Internat) a vu le jour en 2000 et réunit 12 médecins, toutes spécialités confondues.

Des cours aux internes sont organisés et couvrent l'ensemble des spécialités de l'établissement.

Le nombre et la diversité des services agréés permettent aux internes * qui le souhaitent de réaliser une grande partie de leur maquette au CH de Dieppe (* selon les DES). Le CH de Dieppe accueille également de nombreux assistants dans le cadre du post-internat (postes d'A.S.R. notamment).

L'internat a été complètement refait à neuf en 2010. Il offre aujourd'hui un réel confort hôtelier. Chaque chambre est équipée d'un lit double, de sanitaires (douche, lavabo et toilettes), d'un frigobar, d'une télévision, d'un bureau et d'un accès Internet

LES TRANSPORTS

Situé à 45 minutes de Rouen, le CH de Dieppe est accessible par le train (gare à 2 minutes de l'hôpital). Les horaires permettent un A/R quotidien.

Les trajets en voiture sont également possibles. Vous bénéficierez sur place d'un parking gratuit. N'hésitez pas à co-voiturer!

La Ville de Dieppe

« Doyenne » des stations balnéaires françaises, Dieppe est la plage la plus proche de Paris (2h par la route). Elle est également proche du Touquet et de Deauville (1h30 par la route). Il existe par ailleurs une liaison quotidienne par ferry avec l'Angleterre. La ville dispose d'un bord de mer unique de 8ha et est classée « ville d'art et d'histoire ». Dieppe se distingue par une importante action dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine et de l'animation culturelle. Elle est notamment connue pour être le siège chaque année du Festival international des Cerfs-Volants.

EQUIPEMENTS LOURDS AUTORISÉS

- 2 scanners
- 2 IRM (dans le cadre d'un groupement avec les radiologues libéraux)

LE CH DE DIEPPE EN CHIFFRES

- 1.686 FTPR médical et non médical
- 175 ETP médicaux, dont ~50 internes
- 335 lits et places en MCO
- 100 lits de SSR
- 120 lits et places de Psychiatrie
- 429 lits et places USLD EHPAD SSIAD
- 36.472 passages aux urgences,
- 1.472 sorties SMUR
- 957 naissances
- 154.240 consultations externes



L'ENVIRONNEMENT 25



CENTRE HOSPITALIER DURÉCU LAVOISIER DE DARNETAL



116, rue Louis Pasteur RP 18

76 161 DARNETAL Cedex Tel: 02 32 12 32 32

Fax: 02 32 12 32 64 www.chdl-darnetal.fr

Personnes référentes

Niveau administratif

Pascal BLONDÉ responsable du personnel pascal.blonde@chdl-darnetal.fr

Maître de stage

Dr André BARREL chef du pôle gériatrique andre.barrel@chdl-darnetal.fr

Secrétariat du stage

Laurianne BREANT laurianne.breant@chdl-darnetal.fr 02 32 12 32 65

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier Durécu Lavoisier est un établissement public autonome dont la vocation exclusive est la Gériatrie. Il fait partie de la filière gériatrique du GHT « Cœur de Seine ».

Le Centre Hospitalier est constitué

- d'un secteur hospitalier comportant 60 lits de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR),
- d'un secteur EHPAD composé de 320 lits, dont 80 sur un deuxième site: « L'Eau Vive » située à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, 10 lits d'accueil de jour et deux PASA.

L'ACCUEIL DES INTERNES

Le CHDL accueille trois internes, en médecine générale/gériatrie.

- 5 postes de médecins senior temps plein sont là pour vous encadrer, sur toute l'amplitude horaire de journée.
- Les 3 internes du service concentrent leur action sur les 60 lits de Soins de suite et de réadaptation.
- Ils interviennent dans l'EHPAD pour les entrées et les urgences.
- Les grandes problématiques de diagnostic médical, d'apprentissage thérapeutique, de nutrition, de lutte contre la douleur et de soins palliatifs sont abordées dans un esprit de compagnonnage des binômes internes/ seniors.
- La gestion du dossier patient et de la prescription est entièrement informatisée (logiciel Osiris).
- Une collaboration très étroite avec l'interne en pharmacie permet une optimisation de la prescription et la réalisation de conciliations d'entrée et de sortie des patients, ainsi que des interventions pharmaceutiques sur l'ensemble des prescriptions en cours de séjour.

Les gardes

- Les internes du service participent au tableau de gardes sur place à hauteur de leurs obligations légales, soit une garde de nuit par semaine et un dimanche ou jour férié par mois.
- Le reste est sur la base du volontariat pour eux comme pour les internes extérieurs.
- Le tableau de garde est largement ouvert aux internes extérieurs (stage chez le praticien, année recherche, autres services sur accord des chefs de services).

- En garde, l'interne peut faire appel au médecin senior d'astreinte de sécurité.
- Le tableau est complété en tant que de besoin par les astreintes opérationnelles médicales
- Le samedi après-midi est une demi-garde ; les dimanches/fériés jour et nuit peuvent être pris indépendamment.
- Le repos de sécurité est intégralement respecté.
- L'ensemble des obligations de formation (hsc, ahs), notées sur le tableau de service, est totalement respecté (temps de travail hebdomadaire et cumul trimestriel).
- Les conditions de vie sur place sont optimisées (chambre de garde dans les locaux, totalement rénovée (peintures, literie, télévision murale notamment).

OBJECTIFS DE STAGE

La diversité des pathologies rencontrées en gériatrie permet d'aborder au cours du stage des aspects de la médecine qui se révèlent proches de ce qui est rencontré en ville, tout en étant dans un cadre hospitalier. L'encadrement des visites permet de préciser les spécificités gériatriques et réadaptatives pour chacune des situations cliniques. L'approche en compagnonnage de la prescription médicale, de la prévention de la iatrogénie et de la prise en charge globale des problématiques est l'atout majeur du stage, dans un environnement sécurisé

Le staff hebdomadaire en SSR, des séances de présentation de diaporamas permettent de



compléter l'enseignement sur site pour la partie en rapport avec le stage.

Une bibliothèque médicale comportant des ouvrages généraux, des revues de médecine générale et des revues plus spécifiquement gériatriques est à disposition des internes, ainsi que les accès internet dans leur bureau, situé en continuité avec le secrétariat médical et les bureaux des médecins (4 postes informatiques, imprimantes en réseau...).

TRANSPORTS

- L'hôpital est sur la commune de Darnétal, au centre-ville.
- Il est situé à quelques minutes du CHU de Rouen, sur la même ligne de transports en commun: Ligne T3, dont il est le Terminus:
 « Durécu Lavoisier »
- On peut y accéder en vélo depuis le centre de Rouen par une piste cyclable.
- L'accès au site en voiture est sans problème.

LE CHDL EN CHIFFRES

- Durée moyenne de séjour en SSR : 43 jours
- Nombre d'entrées annuelles en SSR : 473
- Age moyen des patients (ans): 82
- Nombre d'entrées annuelles en EHPAD : 92
- Age moyen des résidents en EHPAD (ans): 86
- G.I.R. Moyen Pondéré (Niveau c dépendance): 804,45
- P.M.P. Pathos Moyen Pondéré (Indicateur de médicalisation en EHPAD): 287
- Effectif moyen rémunéré annuel: 369 ETP



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ELBEUF-LOUVIERS / VAL DE REUIL

Rue du Dr Villers St Aubin les Elbeuf BP 310 76 503 ELBEUF

Tel: 02 32 96 35 35

www.chi-elbeuf-louviers.fr

Personnes référentes pour les internes

Madame Catherine ROSSIGNOL Directrice des affaires médicales et générales 02 32 96 34 58

Monsieur Paul LE GUERN Responsable des affaires médicales 02 32 96 23 86

diraffmed@chi-elbeuf-louviers.fr



Présentation de l'établissement

4^{ème} centre hospitalier de référence de la région avec ses 2096 agents (230 médecins et internes)

et ses 1 083 lits et places (373 lits et places MCO, 128 lits et places SSR, 456 lits d'EHPAD, 78 places de SSIAD, 5 places SSIAD d'urgence, 13 places ESA et 30 places d'HAD), le CHI Elbeuf-Louviers est un établissement multisites situé à moins de 30 km de Rouen et qui dessert une population de 160 000 personnes.

Le CHI offre à sa population des soins de qualité et diversifié dans les principales disciplines médicale, chirurgicale, obstétricale (maternité niveau II) et propose une filière complète gériatrique (court et moyen séjour, unité mobile, accueil de jour et consultations mémoire et d'évaluation gérontologique, SSIAD spécialisé en prise en charge Alzheimer et PASA).

Le CHI dispose aussi d'un plateau technique moderne et performant (2 scanners neufs, 1 IRM polyvalente – *2ème IRM partagée dédiée ostéoarticulaire,* 7 salles de bloc rénovées, 1 laboratoire d'analyses biologiques polyvalent rénové, 1 service de 9 lits de réanimation et 4 lits de surveillance continue, 1 USIC de 6 lits).

ORGANISATION MÉDICALE

Le CHIELVR est organisé en 4 pôles :

- Un pôle Médecine regroupant les services médicaux en hospitalisation complète et partielle (médecine interne, médecine polyvalente, hépato-gastro-entérologie, neurologie, diabétologie, pneumologie, rhumatologie) ainsi que les laboratoires.
- Un pôle Médecine d'Urgence et Imagerie regroupant les services de réanimation, de néphrologie-hémodialyse, d'urgences

(SMUR, 2 sites d'urgences, les PASS) ainsi que la pharmacie et l'Imagerie.

- Un pôle Activités Chirurgicales et Mère-Enfant regroupant les services de chirurgie viscérale, urologique, ORL, orthopédique, vasculaire, d'anesthésie, de pédiatrie et de gynécologie-obstétrique ainsi que la stérilisation.
- Un pôle Gériatrie Soins de Suite et Réadaptation regroupant les services de gériatrie aigüe ainsi que toute la filière gériatrique (les EHPAD, l'unité mobile de gériatrie, PASA...), les trois services de SSR polyvalent et gériatrique ainsi que tout le plateau technique de rééducation.

CONDITIONS MATÉRIELLES

Le CHIELVR dispose d'un internat restauration pour l'ensemble des praticiens et internes.

Quelques logements (appartement F4 et F5 en co-location ainsi que des petits studios) sont disponibles.

Pour ceux qui nous rejoindront en voiture un parking du personnel est mis à disposition.

LES LOISIRS

Le CHI est situé à moins de 30 km de Rouen (accès en 20 mn par route et possibilité d'accès par le train – gare de St Aubin les Elbeuf) et à 100 km de Paris (1h par route et 1h15 en train - gares à Oissel pour le site d'Elbeuf ou Val de Reuil pour le site de Louviers).

Le CHI est situé sur 2 sites correspondant aux 2 bassins de vie d'Elbeuf et Louviers/ Val de Reuil d'environ 70 000 habitants chacun : le site principal des Feugrais est implanté dans l'agglomération d'Elbeuf (lauréate du label « Ville d'Art et d'Histoire » pour son riche patrimoine industriel drapier) et le site de proximité de Louviers est situé au cœur de la ville, au sein d'un agréable parc traversé par l'Eure.

ACCIDE 1

LE CHIELVR EN CHIFFRES

• Urgences: 73 919 passages

SMUR Elbeuf: 1 066 sorties

1 531 naissances

10 988 séances de dialyse

• 8 306 interventions chirurgicales

229 162 consultations externes (venues)

MCO (380 lits): 110 613 journées

et 299 040 entrées

HAD (30 places): 9 106 journées

• SSR (120 lits et 8 places): 44 364 journées et 2 197 entrées

Secteur personnes âgées (6 EHPAD):
 162 458 journées hors accueil de jour et

146 entrées

• SSIAD (78 places) : 21 194 journées

Passages en imagerie: 72 352 dont:

• Scanners: 15 446

• IRM:4036

Radio: 45 678

• Mammographie: 710

Echographie: 6482

Actes produits par le laboratoire :
 20 881 335B et 766 950 BHN

Valeur des investissements médicaux:
 1 462 137 €

 4 053 poches de chimiothérapie fabriquées

SSIAD d'urgence (5 places): journées

ESA: 1 198 séances



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL CAUX VALLÉE DE SEINE

19 avenue René Coty 76170 LILLEBONNE Tel: 02.35.39.36.36

www.chi-cauxvalleedeseine.fr

Personnes référentes pour les internes

Affaires Médicales

Séverine VENDRAME, Directrice des Ressources Humaines et des Affaire médicales

Sophie PEDROLI Tél: 02.35.39.36.36 (poste 17402) sophie.pedroli@chi-cauxvalleedeseine.fr

Camille MARINIER
02.35.39.36.36 (poste 17406)
camille.marinier@chi-cauxvalleedeseine.fr



Le CHI est un établissement de proximité d'environ 800 agents et couvre un large territoire de santé afin de répondre au mieux aux besoins de santé de la population du territoire de proximité de Lillebonne / Bolbec en se basant sur la connaissance de la demande et de l'offre de soins de son bassin de santé.

Il fait partie de la communauté hospitalière de territoire de l'Estuaire.

Le Centre Hospitalier a développé au fil des années un grand travail en réseau avec différents partenaires: Groupe Hospitalier du Havre, Centre Hospitalier Universitaire de Rouen, Groupement d'Intérêt Economique Scanner, Réseau diabète de l'Estuaire, Réseau périnatalité, Réseau Onco-Normand....

ORGANISATION MÉDICALE

Le Centre Hospitalier Intercommunal Caux Vallée de Seine est organisé en 4 pôles médicaux qui regroupent toutes les activités médicales :

- le Pôle Hospitalisation comprend la Médecine (Hôpital de Semaine, Hôpital de Jour, Conventionnelle), le SSR, la Psychiatrie. et le CSAPA. Chef de pôle: Dr PLE Philippe
- Le Pôle Ambulatoire comprend les Urgences, la Maternité-Gynécologie et les AnesthésiesChef de pôle: Dr ANQUETIL Nathalie

- Le Pôle EHPAD et Médico-Social comprend l'EHPAD, l'AJA, le PASA, le SSIAD. Chef de pôle: Dr GIROUX Philippine
- Le Pôle Médico-Technique et Performance comprend la Pharmacie, Imagerie et Consultations de spécialitées. Chef de pôle : Dr LEROY Frédérique

PLATEAU TECHNIQUE ET ÉQUIPEMENTS LOURDS AUTORISÉS

- 1 scanner hélicoïdal 16 barrettes
- 1 salle de radiologie numérique polyvalente avec table télécommandée (technologie du capteur plan)
- 4 échographes
- 2 échographes portables
- 1 appareil mobile de radio-lit
- 2 bronchoscopes
- 5 salles d'opération et salles de réveil (en partenariat avec le privé)
- 3 salles de naissance + 1 salle dite « Nature »
- 1 dépôt de sang d'urgence et de délivrance
- 2 tables de réanimation bébé

CONDITIONS MATÉRIELLES

Le CHI Caux Vallée de Seine dispose, pour les internes résidant à une distance importante de l'établissement, d'un hébergement permanent.

LES TRANSPORTS

Le Centre Hospitalier est situé au Centre du Pays de Caux entre Rouen (65 km via A13) et le Havre (37 km). La Gare de Bréauté se situe à 15 km. L'Etablissement est situé à proximité du Centre Ville de Lillebonne avec toutes les commodités. Des possibilités de prise en charge partielle des frais de déplacement peuvent être envisagées.



LE CHI CVS EN CHIFFRES

- 41 ETP médicaux, dont 6 internes
- 652 ETP non médicaux
- 90 Lits et places en MCO
- 52 Lits de SSR
- 29 places en psychiatrie
- 317 Lits EHPAD
- 85 places en AJA, PASA, SSIAD
- 21 864 Passages aux urgences
- 879 Sorties SMUR
- 709 Naissances et obtention du Label IHAB en 2014
- 36 259 Consultations médicales





CENTRE HOSPITALIER EURE SEINE HOPITAL D'EVREUX ET DE VERNON

Site d'Evreux

Rue Léon Schwartzenberg 27 015 EVREUX Cedex

Tel: 02 32 33 80 00 Fax: 02 32 33 81 99

www.ch-eureseine.fr

Personnes référentes

Attaché d'administration : site d'Evreux

Céline DELALANDE Tel 02 32 33 80 33 celine.delalande@ch-eureseine.fr

Adjoint des cadres – site de Vernon Christel BREUGNON Tel 02 32 71 65 51 christel.breugnon@ch-eureseine.fr

Site de Vernon

5 Rue du Docteur Burnet 27 200 VERNON

Tel: 02 32 71 66 00 Fax: 02 32 71 66 65

Secrétariat

Yasmina BOUTELDJA Tel: 02 32 33 81 26 ou 02.32.33.87.50 yasmina.bouteldja@ch-eureseine.fr

Hélène PENNEL Tel : 02 32 33 87 50

helene.pennel@ch-eureseine.fr

Présentation de l'Etablissement

Le CH Eure-Seine est le 3ème Centre Hospitalier des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime après le CHU de Rouen et le Groupe Hospitalier du Havre.

Implanté sur 2 sites, Evreux et Vernon, le CH Eure-Seine est l'Hôpital de référence du département et est le siège du SAMU 27. Il dessert un bassin de santé de 375 000 habitants.

Le CH Eure Seine propose une offre de soin complète avec toutes les spécialités de médecine et de chirurgie.

Son plateau technique (IRM, scanner, blocs opératoires, stérilisation, réanimation, surveillance continue...) est complet et en constante évolution; ainsi, une 2^{ème} IRM a été installée à Evreux en octobre 2015.

Le CH Eure Seine a développé des partenariats forts avec le CHU de Rouen notamment sur les filières de soins et la formation, mais aussi avec les établissements voisins : Gisors, Verneuilsur-Avre, Bernay, permettant de structurer l'offre de soins territoriale.

Le CHES constitue l'établissement support du GHT.

L'ORGANISATION DES PÔLES

Le Centre Hospitalier Eure Seine est organisé en six pôles (la majorité des activités sont présentes sur les deux sites). La plupart des spécialités disposent d'unités d'hospitalisation (traditionnelle et ambulatoire) et de consultations:

Le pôle Médecine

Le pôle de médecine regroupe toutes les activités de spécialités médicales et de consultation de l'établissement :

- Cardiologie et unité de soins intensifs de cardiologie,
- Médecine Interne, Dermatologie, Diabétologie, Rhumatologie,

- Pneumologie, Oncologie, Lutte Contre La Tuberculose (CLAT) et Vaccination,
- Néphrologie et Hémodialyse,
- Neurologie,
- Hépato Gastro Entérologie et unité de soins intensifs – hémorragies digestives, Addictologie.
- PASS, CEGIDD labellisé,
- Douleurs et Soins Palliatifs,

• Le pôle Chirurgie

Le pôle de chirurgie regroupe les disciplines chirurgicales:

- Chirurgie générale, viscérale,
- Chirurgie Orthopédique et Traumatologique,
- Spécialités Chirurgicales (ORL, Ophtalmologie, Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale),
- Chirurgie urologique.

Le Pôle Femme-Mère-Enfant

Le pôle Femme-Mère -Enfant réalise près de 2 840 accouchements chaque année ; ce pôle comprend les services de :

- Gynécologie Obstétrique,
- Maternité.
- Pédiatrie Néonatologie,

Le Pôle Médecine d'Urgence

Le pôle de médecine d'urgence dispose d'une dynamique ayant permis la mise en place de systèmes novateurs tels que la télé-expertise neuro-vasculaire permettant la fibrinolyse précoce, la télé-médecine, la re-certification des professionnels de santé, etc.

Le pôle de médecine d'urgence comprend

- Anesthésie,
- Réanimation Polyvalente, Unité de surveillance continue,
- Urgences (82 879 passages en 2016)
- SAMU SMUR.
- Evaluation Gériatrique (participation des internes en stage en gériatrie)
- Unité sanitaire en milieu pénitentiaire,
- Antenne médico- judiciaire pour la prise en charge des victimes mineures.

• Le pôle Gériatrie

L'établissement dispose d'une filière gériatrique complète:

- Deux unités de Court Séjour Gériatrique (CSG),
- Une Unité de Soins de Suite et Réadaptation,
- Deux EHPAD.
- Un SSIAD,
- Equipe Mobile de Gériatrie
- Deux services d'accueil de jour,
- Des consultations mémoire gériatriques,
- -Une offre de répit.

Le CHES est l'établissement siège de la coordination de la filière gériatrique sur le territoire.

- Le pôle Médico-Technique :
- Pharmacie,
- Laboratoire.
- Imagerie Médicale,
- CLIN et Hygiène, Hémovigilance.

L'INTERNAT

Le Centre Hospitalier accueille entre 60 et 80 internes et faisant fonction d'internes chaque semestre.

Le site d'Evreux dispose d'une résidence des internes de 28 chambres. Deux grandes salles communes de 75m² sont à disposition. Chaque studio de 28m² est tout équipé, avec une télévision, un accès internet et une salle d'eau individuelle.

L'internat assure la représentation des internes auprès de différentes instances administratives (CME...). Il entretient également la convivialité entre les étudiants

L'établissement organise également plusieurs sorties festives permettant de découvrir les environs du CH Eure Seine (initiation golf, club équestre, basket...)

LES TRANSPORTS

Les villes d'Evreux et de Vernon sont desservies par les trains provenant de Paris et Rouen. Plusieurs lignes de bus sont disponibles dans chacune des deux villes pour se déplacer.

Pour le site d'Evreux, c'est la ligne T1 qui dessert l'Hôpital et rejoint le centre ville.

Le site de Vernon quant à lui est situé en centre ville, à proximité de la gare.

L'ENVIRONNEMENT

Evreux et Vernon, au cœur de la Normandie, ont su conjuguer tradition et modernité, et allier le charme de la campagne à la qualité de la vie dans des villes moyennes.

Elles sont par ailleurs proches des grandes agglomérations (moins d'une heure de Paris et Rouen) et de la mer (une heure de Deauville).

Evreux compte plus de 50 000 habitants et offre un large panel d'activités culturelles comme sportives.





Le CH Eure Seine en CHIFFRES

- Nombre de lits et places: 953, dont 472 lits et places en MCO (296 en médecine, 102 en chirurgie et 84 en obstétrique)
- Passages aux urgences: 82 879
- Accouchements: 2840
- 1 968 sorties terrestres
- 48 héliportées
- Séances de Dialyse : 20 654
- Interventions aux blocs opératoires : 10 798
- Consultations externes: 160 464
- Séjours: 46 822



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU PAYS DES HAUTES FAI AISES

100 avenue François Mitterrand 76 400 FECAMP

Tel: 02 35 10 90 00 Fax: 02 35 10 91 14

www.ch-fecamp.fr

Personnes référentes

Dr Jacques ALBISETTI Président de CME Tel: 02 35 10 92 22 jacques.albisetti@ch-fecamp.fr

Richard LEFEVRE Directeur général Tél.: 02.35.10.90.84 richard.lefevre@ch-fecamp.fr

Mélanie MARCHAIS Affaires Médicales Tel: 02 35 10 90 85 melanie.marchais@ch-fecamp.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier est situé sur les hauteurs de Fécamp. Depuis début 2007, le Centre Hospitalier et la Clinique de l'Abbaye (clinique chirurgicale privée) sont regroupés dans un établissement neuf et constitue l'hôpital clinique du pays des hautes falaises. Ses locaux récents et d'une architecture moderne, permettent une prise en charge de qualité.

Son activité médicale, soignante, administrative, technique et logistique est assurée par un peu plus de 900 personnes dont 62 médecins.

L'ORGANISATION DES PÔLES

Le CHI de Fécamp est organisé en 3 pôles médicaux qui regroupent toutes nos activités médicales:

- Le pôle Médical Aigu comprend urgences, SMUR, UHCD, surveillance continue, anesthésie, imagerie médicale, médecine cardiologique, court séjour gériatrique, médecine polyvalente, soins palliatifs, oncologie, CSAPA, pharmacie, HAD auxquelles sont adossées les activités de brancardage, hémovigilance, douleur, plan blanc, espace de deuil, dépôt de sang, nutrition, diététique, consultations spécialisées.
- Le pôle Mère Enfant comprend la gynécologie obstétrique, chirurgie gynécologique, bloc opératoire, pédiatrie.
- Le pôle Gériatrie comprend les soins de suite et réadaptation, USLD et 4 EHPAD, PASA, UHR, Accueil de jour, EMG, et consultatons mémoire.





L'INTERNAT

Le CHI de Fécamp accueille chaque semestre des internes de Médecine Générale.

Les structures agréées pour recevoir les internes sont les urgences, la médecine polyvalente couplée avec le court séjour gériatrique, la cardiologie couplée avec le SSR, la pédiatrie et la maternité. L'imagerie médicale accueille 1 interne de spécialité.

Des chambres sont mises à la disposition des internes dans la limite des possibilités d'accueil. Elles sont équipées d'un lit double, de sanitaires (douche, lavabo et toilettes), d'une télévision, d'un bureau et d'un accès internet par wifi. La cuisine et la salle à manger sont communes à l'ensemble des personnels logeant au sein des chambres.

LES TRANSPORTS

Situé à 1h de Rouen, le CHI de Fécamp est accessible par le train (liaison gare – hôpital par ligne de bus). Les horaires permettent un A/R quotidien.

Les trajets en voiture sont également possibles. Vous disposerez sur place du parking réservé au personnel du Centre Hospitalier Intercommunal de Fécamp. Favorisez le covoiturage.

L'ENVIRONNEMENT

Fécamp, station balnéaire, vous offre toutes les possibilités pour nourrir vos neurones (ville d'art et d'histoire), profiter du bon air, vous détendre, vous faire plaisir, vous amuser et bouger. De son bord de mer à son musée des Pêcheries, en passant par sa voie verte, sa piscine, son cinéma, vous pourrez profiter des bars et des restaurants, aller d'arbre en arbre au Woody Park ou vous laisser porter par les flots.

Le CHI DE FÉCAMP EN CHIFFRES

- 62 médecins et 10 internes
- 832 non médicaux
- 120 lits et places MCO
- 30 places d'HAD
- 60 lits de SSR
- 40 lits d'USLD / 340 lits d'EHPAD
- 21 546 passages aux Urgences
- 1 057 sorties SMUR
- 496 naissances
- 23 607 consultations externes
- 32 952 actes d'imageries



CENTRE HOSPITALIER DE LA RISLE DE PONT-AUDEMER

64 Route de Lisieux 27500 PONT-AUDEMER

Tel: 02 32 41 64 64 Fax: 02 32 41 64 65

direction@ch-pont-audemer.fr

http://www.ch-pont-audemer.fr/

Personnes référentes

Directeur de site

Bruno ANQUETIL Tél : 02.32.41.64.56

direction@ch-pont-audemer.fr

Direction des Ressources Humaines

Madame DESTIN
Attachée d'Administration

Tél: 02.32.41.64.62

Courriel: valerie.destin@ch-pont-audemer.fr

Présentation de l'établissement

Le Centre Hospitalier de la Risle de Pont-Audemer en Haute-Normandie se trouve à proximité de Caen, Deauville, Rouen et le Havre par autoroute.

Le CH de la Risle propose

- une médecine de proximité avec toutes les spécialités sur site (médecine, SSR, gériatrie...)
- un plateau technique de qualité : endoscopies, digestives, imagerie et scanner, urgences et SMUR
- un plateau de consultations avancées diversifiées : gastro-entérologie, orthopédie, ophtalmologie, addictologie, rhumatologie, endocrino-diabétologie, cardiologie, ORL, chirurgie pédiatrique, néphrologie, urologie, chirurgie viscérale et digestive, gynécologie...





L'ORGANISATION DES PÔLES

3 pôles

- Pôle Filière gériatrique comprend l'EHPAD, l'USLD, le SSIAD, la consultation mémoire et l'accueil de jour
- Pôle Activités transversales comprend l'Imagerie médicale, la Pharmacie, la Biologie/Hygiène, le Centre Périnatal de Proximité (CPP), Consultations Externes, Explorations fonctionnelles et secteur interventionnel.
- 3. Pôle Santé-Prévention comprend les Urgences/SMUR/UHCD, Médecine polyvalente, Service de Soins et de Réadaptation (SSR), Unité de Soins Palliatifs (USP), Education Thérapeutique, Permanence d'Accès à la Sécurité des Soins (PASS), Centre de Prévention Santé (CPS), Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), Planning Familial

L'INTERNAT

Le CH de la Risle peut offrir la possibilité d'être hébergé la nuit et de se restaurer au self de l'hôpital. Possibilité sur la base du volontariat d'effectuer des gardes aux urgences avec Séniors (smur et/ou urgences).

LES TRANSPORTS

Pont-Audemer est à 45mn de Rouen et du Havre par l'autoroute.

LE CENTRE HOSPITALIER DE PONT-AUDEMER EN CHIFFRES EN CHIFFRES

- 36 lits en service de médecine court séjour
- 40 lits en service de médecine soins de suite et réadaptation (SSR)
- 30 places d'HAD
- 58 places de SSIAD
- Un service de Consultations Externes avec 10 450 consultations par an
- Une unité d'urgences avec 15 000 passages par an
- Une unité SMUR avec 550 sorties par an
- 7 lits d'UHCD
- 5 places en hôpital de jour
- 37 lits d'USLD / 140 lits d'EHPAD
- 12 places en accueil de jour
- 25 ETP de praticiens et de nombreux paramédicaux

39



CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY

4, Rue Paul Eluard BP 45 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN

Tel: 02 32 95 12 34 Fax: 02 32 95 11 50 www.ch-lerouvray.fr

Personnes référentes

Direction GénéraleJean-Yves AUTRET, Directeur

Président de la Commission Médicale d'Etablissement M. le Dr Sadeq HAOUZIR

Service Hospitalo-universitaire

Psychiatrie Enfants et adolescents : Mme le Pr Priscille GERARDIN Psychiatrie Générale : M. le Pr Olivier GUILLIN

Direction des Affaires Médicales et juridiques

Monsieur DUFOREAU Richard Directeur des Affaires Médicales et Juridiques

Tel: 02 32 95 10 01 poste 2010 richard.duforeau@ch-le rouvray.fr

Joëlle ANGELLOZ-NICOUD Adjoint des Cadres Hospitaliers Tel : 02 32 95 10 98 poste 2220 joelle.angelloz-nicoud@ch-lerouvray.fr

Elodie SENECAL Adjoint administratif Tel: 02 32 95 10 98 poste 2015 elodie.senecal@ch-lerouvray.fr

Présentation de l'établissement

Situé dans l'agglomération de Rouen, le Centre Hospitalier du Rouvray, Etablissement Public de Santé, est la référence régionale dans la lutte contre les maladies mentales. Sa file active le classe au troisième rang national.

Il met en œuvre, dans le cadre du dispositif de soins en santé mentale, des actions dans le domaine de la prévention, du diagnostic, du soin et de la réadaptation et réinsertion sociale. Pour cela, il est signataire de conventions avec des partenaires tels que le CHU de Rouen, des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et autres institutions médico-sociales.

Il se compose de 10 secteurs de psychiatrie adulte dont l'un a une valence universitaire, de 3 inter-secteurs de pédopsychiatrie et d'un secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.

La population accueillie habite le Grand Rouen, le Pays de Caux et le Pays de Bray, soit un bassin de 730 000 habitants (57% de la population de la Seine Maritime et 40% de la population des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime). Sont concernés 570 000 adultes et 160 000 enfants et adolescents ainsi que les personnes détenues à la Maison d'Arrêt de Rouen et au Centre de Détention de Val-de-Reuil.

L'ORGANISATION DES PÔLES

L'établissement dispose d'un panel de structures vous permettant d'acquérir les compétences pour exercer une Psychiatrie diversifiée.

QUELQUES EXEMPLES:

- Unité Régionale d'Hospitalisation pour Enfants et Adolescents,
- Maison des Adolescents
- Centre d'Entretien et de Thérapie Familiale
- Unité pour Malades Difficiles,
- Unité pour la prise en charge des Addictions
- Groupe PROFAMILLE
- Centre de Ressources pour l'Autisme de Haute-Normandie,
- Service de soins psychiatriques pour personnes âgées
- Département d'Information et de Recherche
- Unité d'hospitalisation pour les détenus
- Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
- Centre de Ressources pour les Auteurs de Violences Sexuelles

Certaines structures, dépendantes de l'établissement, sont implantées au CHU de Rouen – hôpitaux de Rouen telles que l'Unité Colonna ou la psychiatrie de liaison.

Pour plus d'informations www.associationscientifiquedurouvray.fr

VOTRE FORMATION

L'enseignement de la spécialité est donné au « lit du malade » et lors de séminaires qui sont majoritairement assurés par les médecins de l'établissement.

Les agréments accordés par l'ARS pour la validation du Diplôme d'Etudes Spécialisées de Psychiatrie et du Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaire de Pédopsychiatrie vous permettent, si vous le souhaitez de réaliser la majeure partie de votre internat au sein de l'établissement.

De plus, l'établissement s'est engagé dans la politique régionale relative au post-internat par l'accueil d'Assistants Spécialistes Régionaux (ASR).

Enfin, vous pourrez participer aux présentations de l'Association Scientifique du Rouvray, dont Monsieur le Docteur Mathieu FOLLET est le Président, et qui a pour but l'information, la formation et l'entretien des connaissances des psychiatres des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime sur les progrès et avancées scientifiques dans les différents domaines de la psychiatrie.



L'INTERNAT

Douze logements (communs ou individuels) peuvent être mis à la disposition des internes pour nécessité de service.

Vous trouverez les conditions d'obtention dans notre livret d'accueil via le lien http://www.ch-lerouvray.fr/Professionnel/Livret accueil.pdf.

Un bâtiment est réservé aux médecins et internes, vous pouvez y prendre vos repas le midi. L'établissement dispose également d'un self pour l'ensemble des personnels.

LES TRANSPORTS

Le site principal du Centre Hospitalier du Rouvray, dédié à l'hospitalisation à temps plein, s'étend sur 80 hectares et est situé sur les communes de Sotteville-lès-Rouen et Saint Etienne du Rouvray.

Il est à 15 minutes du centre ville de Rouen en voiture, est desservi par les transports en commun métro et bus, et dispose dans son enceinte de parkings gratuits.

L'ENVIRONNEMENT

La proximité du Centre Hospitalier avec le centre ville de Rouen, ville labellisée

« Villes et Pays d'Arts et d'Histoire », vous permettra de découvrir un patrimoine régional diversifié mis en valeur, notamment, par les impressionnistes. En 45 minutes, vous pourrez vous évader, au bord de la mer, à Dieppe et en 90 minutes, à Paris ou à Caen.

LA VIE SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les personnels ont à leur disposition :

- une crèche (familiale ou collective)
- une bibliothèque documentation spécialisée en Psychiatrie
- une Amicale du Personnel (APHR)
- une mutuelle propre à l'établissement

Téléchargez le livret d'accueil

Le CH du Rouvray en CHIFFRES (Au 31/12/2017)

- 180 personnels médicaux dont 64 internes et Faisant Fonction d'Internes
- 1 947 personnels non médicaux
- 553 lits
- 402 places
- 126 structures extérieures
- 29 900 patients pris en charge chaque année
- 6 870 passages à l'Unité d'accueil et d'orientation (UNACOR)
- 206 697 journées en hospitalisation temps plein
- 65 529 journées en hospitalisation temps partiel



	STRUCTURES DU POLE		
Pôles	Secteur	Autres structures	Chef
Psychiatrie Enfants et Adolescents	101 102 103	Unité Régionale d'Hospitalisation Enfants et Adolescents (10 lits) CHU: pédopsychiatrie d'urgence et de liaison Centre d'Entretien et de Thérapie Familiale Maison des ados site-ville Ecoutes Ado Unité Mobile pour Adolescents Hospitalisés Hôpital de jour Adosphère	Pr. GERARDIN
Psychiatrie Générale Rouen Sud Elbeuf	G 01 G 02 G 04 G 09	Accueil Familial Thérapeutique Hospitalisation à Domicile Unité pour Malades Difficiles Soins par hébergement Addictologie Profamille Chirurgie dentaire	Dr. DEFAY-GOETZ
Psychiatrie Générale Rouen rive droite	G 03 G 05 G 08	Départ. Info. Recherche Départ. Info. Médicale Psy non programmée (Unacor, CASP, Ch Nicolle) Psychose résistante Unité Mobile Soins Troubles Envahissants du Développement Hôpital de Jour (40 places) Centre Ressources Autisme Hte-Normandie Psy personnes âgées Unité Mobile d'Action Pour Personnes Précarisées Migrants Médiations thérapeutiques Maternologie Pré-Maison d'Accueil Spécialisée Neurologie – EEG Médecine générale O.R.L Ophtalmologie Pneumologie Unité START	Dr. FOULDRIN
Psychiatrie Générale Vallée de Seine, Caux et Bray	G 06 G 07 G 10 P 12	Hôpital de jour pour Psychoses Infantiles Vieillies Unité de préparation à la sortie Auteurs Violences Sexuelles Personnes détenues Cellule d'Urgence Médico-Psychologique Centre de Ressources pour les Auteurs Violences Sexuelles Pharmacie	Dr. PASQUIER



1 rue de Germont 76 O31 ROUEN Cedex 1

Tel: 02 32 88 89 90 Fax: 02 32 88 87 86 www.chu-rouen.fr

Retrouvez le CHU de Rouen sur :









Personnes référentes

Direction de l'établissement

Président du conseil de surveillance : Emmanuèle JEANDET-MENGUAL

Directrice générale: Véronique DESJARDINS

Président de la CMF: Pr Loïc MARPFAU

Direction des Affaires Médicales

Cour d'honneur – porte 6 Hôpital Charles-Nicolle

du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h

Personnes référentes pour les internes

 Vincent MANGOT, directeur des affaires médicales

Tél: 02 32 88 13 03

vincent.mangot@chu-rouen.fr

 Aude MARTINEAU, directrice adjointe des affaires médicales

Tél: 02 32 88 84 60

aude.martineau@chu-rouen.fr

Mohamed DJOUBRI, responsable carrière et paie

Tel: 02 32 88 02 14

mohamed.djoubri@chu-rouen.fr

Carole LEGER, responsable de la gestion prévisionnelle des compétences médicales et du contrôle de gestion RH

Tél: 02 32 88 84 86 carole.leger@chu-rouen.fr

Secrétariat : Isabelle CLATOT isabelle.clatot@chu-rouen.fr Tel: 02 32 88 03 98

> Françoise WENDLING francoise.wendling@chu-rouen.fr

Tel: 02 32 88 80 06

Gestion de la paie (répartition des dossiers par ordre alphabétique du nom):

Zina AIT OUSLIMANE (de A à COO) Tel: 02 32 88 02 16 zina.ait-ouslimane@chu-rouen.fr

Carla DESSEAUX (de COR à HO) carla.desseaux@chu-rouen.fr

Tel: 02 32 88 02 15

Aline DUVAL (de HP à OB) aline.duval@chu-rouen.fr Tel: 02 32 88 02 18

 Thomas LEGRIX (de OC à Z) thomas.legrix@chu-rouen.fr Tel: 02 32 88 02 17

Gestion des gardes et astreintes d'internes

Thomas LEGRIX Tel: 02 32 88 02 17

7ina AIT OUSLIMANE Tel: 02 32 88 02 16

Présentation de l'établissement

Le CHU de Rouen se situe parmi les 10 premiers de France en nombre de lits de court séjour. 1er employeur régional, il accueille, au titre de ses missions de formation, 694 internes et 829 étudiants en médecine.

Le CHU de Rouen est un lieu d'excellence au service de ses 3 missions essentielles recouvrant les soins, la formation et la recherche. Il intervient également dans le domaine du médico-social et de la prévention.

Les 5 sites du CHU de Rouen (hôpital Charles-Nicolle, de Bois-Guillaume et de Oissel, hôpital Saint-Julien à Petit-Quevilly et hôpital de Boucicaut à Mont-Saint-Aignan), offrent qualité et sécurité des soins à l'ensemble de la population. Ils remplissent également une mission de proximité, notamment pour l'accueil des urgences à Charles-Nicolle et Saint-Julien, ; pour les soins courants tout en assurant un rôle de recours, d'expertise et de prise en charge médico-sociale des personnes âgées.

Le CHU de Rouen est également Etablissement de santé de référence de la zone de défence Ouest. Tout interne doit connaître son rôle et ses missions en cas de Plan blanc.

L'ORGANISATION DES SOINS

Le CHU de Rouen est organisé en 13 pôles. Cette configuration, qui permet d'associer médecins, soignants et gestionnaires, a pour but de favoriser une meilleure organisation interne de l'hôpital, une prise en charge mieux coordonnées des patients, une efficience dans la gestion des ressources humaines et matérielles et un partage des moyens techniques.

LA FORMATION

L'Espace Régional de Formation des Professions de Santé du CHU de Rouen, construit à proximité immédiate de l'UFR Santé, regroupe 13 écoles et instituts de formation, soit près de 1 762 étudiants. Cette proximité renforce les liens entre les professions de santé médicales et paramédicales dont les diplômes relèvent du cursus LMD. La formation médicale se fait par convention avec l'UFR Santé.

LE MEDICAL TRAINING & TESTING CENTER

Situé au sein du campus hospitalo-universitaire de Rouen et du technopole «Rouen Innovation Santé», le MTC est une structure à rayonnement international dont l'activité s'organise en 2 grands volets:

- La formation initiale et continue avec un plateau de simulation permettant de proposer des formations multi-disciplinaires, interactives et collaboratives pour les étudiants et les professionnels de santé
- L'innovation et la recherche, grâce à un plateau technique exceptionnel équipé de simulateurs haute et basse fidélité, ainsi que de blocs opératoires complets.

Le MTC est une réalisation du CHU de Rouen, en partenariat avec l'Université de Rouen et le soutien de la Région Normandie.

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

La recherche et l'innovation font partie des missions principales du CHU de Rouen. Elles sont essentielles pour assurer aux patients de l'établissement une médecine de qualité intégrant les connaissances les plus récentes.

La reconnaissance de 3 Fédérations hospitalières universitaires en 2015, d'un programme de Recherche hospitalo-universitaire (RHU) en cardiologie dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA) en 2016 et l'implication dans 3 projets européens illustrent la force des équipes de recherche du CHU. Ces dernières travaillent en lien avec les équipes labellisées INSERM regroupées au sein de l'Institut de recherche et d'innovation biomédicale (IRIB), et participent à de nombreux appels à projets de la DGOS, de la Région, de l'ANR, et de l'INCa.

Début 2018, la Maison de la recherche clinique a été créée, elle facilite le parcours du jeune chercheur et elle regroupe toutes les compétences permettant de mener à bien un projet de recherche (méthodologistes, biostatisticiens, datamanageurs, chefs de projets, attachés de recherche clinique, chargé de valorisation entre autre).

Vos contacts à la Maison de la recherche clinique

Direction de la recherche clinique et de l'innovation Lionel Da Cruz, directeur : lionel.dacruz@chu-rouen. fr-02 32 88 82 65

Nathalie Turbet-Delof, adjointe au directeur : nathalie.turbet-delof@chu-rouen.fr – 02 32 88 86 05 Contact pour toute demande d'aide

Julien Blot: julien.blot@chu-rouen.fr – 02 32 88 82 65 Ali Bounacer: ali.bounacer@chu-rouen.fr – 02 32 88 57 62

Nathalie Clément Havard (secrétariat) nathalie.clement@chu-rouen.fr – 02 32 88 82 65 fr) – 02 32 88 88 62

Unité de Biostatistique

Professeur Jacques Bénichou, chef de service : jacques.benichou@chu-rouen.fr - 02 32 88 83 84 Sandrine Vouriot (secrétariat) : sandrine.vouriot@chu-rouen.fr - 02 32 88 57 27

CIC-CRB

Professeur Anne-Marie Leroi, chef de service : anne-marie.leroi@chu-rouen.fr - 02 32 88 88 62 Maud Nicolai (secrétariat) : maud.nicolai@chu-rouen.fr - 02 32 88 88 62

Le CHU de Rouen joue également un rôle majeur dans l'animation du réseau régional de soins hospitaliers et dispose d'un plateau technique de haut niveau:

- -deux robots chirurgicaux de dernière génération
- 10 blocs opératoires (37 salles adultes et 4 pédiatriques)
- 5 scanners (dont 1 partagé avec le privé)
- 4 IRM (dont 1 IRM 3T et 1 en coopération avec le CLCC Becquerel)
- 15 laboratoires

Le CHU de Rouen est un lieu d'innovations médicales et d'innovations thérapeutiques qui contribuent à en faire une référence régionale, nationale et internationale en matière de soins, de formation et de recherche.

> Pour en savoir plus : www.chu-rouen.fr

L'INTERNAT

L'association Orphéon a son siège à l'internat de l'hôpital Charles-Nicolle dans le pavillon le Colombier.

Les fondations de ce monument à colombages font partie des remparts du vieux Rouen, classés aux Monuments Historiques.

Le bureau des internes assure la gestion des chambres de l'internat du CHU de Rouen. 21 chambres sont mises à la disposition des internes qui en font la demande avant le début de chaque semestre.

Le bureau de l'association est élu chaque semestre.

L'internat assure la représentation des internes auprès de différentes instances administratives (CME, ISNIH, commission des postes). Il entretient aussi la longue tradition folklorique carabine, propose chaque semaine un déjeuner «amélioré» convivial et gastronomique et organise les soirées et autres événements festifs qui font la vie de l'internat.

Nathalie Di Marco assure une permanence de secrétariat les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 16h30 au 1er étage de l'internat de Charles-Nicolle pour aider les internes à propos de questions diverses.

Numéro de poste : 63467 Téléphone : 02 35 15 15 09

e-mail: internatderouen@gmail.com site internet: www.internes-rouen.com

LES TRANSPORTS

Le CHU de Rouen mène une politique favorisant l'utilisation de modes de transport doux.

HÔPITAL CHARLES-NICOLLE

→ Accès bus/Téor

 Téor: T1 – T2 – T3 – arrêt «CHU Charles Nicolle »



- Bus 5, 11, 13, 20 arrêts «Becquerel» ou «Martainville»
- → Accès métro
 «Arrêt «Théâtre des Arts» et prendre ensuite T1,
 T2 ou T3
- → Accès Vélos Stations «CHU Gambetta» et «CHU Germont»

HÔPITAL DE BOIS-GUILLAUME

→ Accès bus Lignes F1 et 40 – arrêts «Prévotière» ou «clinique du Cèdre»

HÔPITAL SAINT-JULIEN

→Accès métro
Arrêt Saint-Julien, direction Georges Braque

> Pour les autres sites : www.chu-rouen.fr

L'ENVIRONNEMENT

Rouen n'est pas seulement la « Ville aux cents clochers ». Si son patrimoine est important, son histoire est aussi riche et passionnante. Une vie à découvrir lors d'une promenade dans les jardins et les parcs, lors d'une visite dans les musées rouennais ou au rythme des animations festives et commerciales.



LE CHU EN CHIFFRES

Le CHU, 1^{er} employeur de la région :

10 345 personnes (9 581 ETP): 2 514
 personnels médicaux dont 906 praticiens
 (618 ETP) et 694 internes

Lits et places

 2420 lits et places dont 216 places d'hospitalisation de jour (hors prestations à domicile et dialyses)

Répartition par discipline

- 1 023 lits et places de médecine
- 529 lits et places de chirurgie
- 334 lits et places de SSR
- 305 lits et places de USLD
- 149 lits et places d'EHPAD
- 91 lits et places de gynécologie obstétrique
- 10 lits de psychiatrie (pédopsychiatrie)

Activité médecine chirurgie obstétrique (MCO)

- 163 939 hospitalisations dont 88 636 séjours ambulatoires (séances incluses)
- durée moyenne de séjour : 3.3 jours

Principales activités

- 34 797 interventions chirurgicales
- 512 000 consultations externes
 - 14 019 dialyses chroniques
 - 298 greffes de cornées
- 99 transplantations rénales
- 2 905 naissances
- 452 fécondations in vitro
- 160 893 passages aux urgences
- 9 598 chimiothérapies liées à une tumeur



CLINIQUE SAINT-HILAIRE

2 place Saint-Hilaire 76 044 ROUEN Cedex

Tel: 02 35 08 66 00 Fax: 02 35 08 66 97

www.clinique-sainthilaire.fr

Personnes référentes

- Dr Jacques BERLAND Maître de stage
- M. Mathias MARTIN
 Président Directeur général
- Dr Samir AOUIDIDI
 Président de la C M F

Présentation de l'établissement

La clinique Saint-Hilaire regroupe sur son site une activité de chirurgie et de médecine pour un total de 193 lits et places, et une activité de soins de suite et de réadaptation à orientation cardiologique (20 lits et 10 places).

L'établissement poursuit une politique de modernisation de développement qui se traduit par l'ouverture récente d'un bâtiment de consultations en accès direct avec les secteurs d'hospitalisation.

Les activités sont regroupées autour de 3 Pôles :

- 1 Pôle médico chirurgical en lien avec les 6 anesthésistes
 - Chirurgie digestive
 - Chirurgie gynécologique et mammaire

dont la cancérologie avec chirurgie reconstructive.

- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie de l'obésité avec prise en charge multidisciplinaire en pré et post opératoire, groupes de parole
- Vasculaire
- ORL et chirurgie thyroïdienne
- Ophtalmologie y compris chirurgie de la rétine et chirurgie réfractive
- Chirurgie plastique esthétique et reconstructrice
- Maxillo faciale
- L'urologie

2 – Pôle cardio-vasculaire comporte

5 Praticiens Temps Plein et 5 Praticiens à Temps partiel

La clinique Saint-Hilaire est Centre de recours en cardiologie avec le CHU pour le territoire de santé Rouen / Elbeuf et accueille les urgences cardiologiques 24h/24 et 7 jours/7 (12 lits de soins intensifs). Elle est autorisée pour les activités interventionnelles sous imagerie médicale par voie endovasculaire en cardiologie (2000 angioplasties par an). La pose de défibrillateurs implantables a débuté en 2010.

Une convention a été signée entre la clinique et le CHU pour la pose de bioprothèses valvulaires aortiques par voie artérielle transcutanée ou par voie transapicale.

Une collaboration étroite entre le service de chirurgie cardiaque et le service de réadaptation cardiaque permet une fluidité particulièrement utile avec une prise en charge très rapide des patients dans la clinique après intervention.

3 – Pôle cancérologique

La Clinique Saint-Hilaire est autorisée par l'ARS pour l'activité chirurgicale de traitement des cancers:

- Digestif
- ORL
- Gynécologique et mammaire

Elle adhère au réseau de Cancérologie et 3C du Territoire Rouen/Elbeuf.

Les conditions transversales de qualité (en liaison avec l'INCA) constituent les piliers de la prise en charge personnalisée de chaque patient.

Le service de chimiothérapie collabore étroitement avec le Centre Frédéric Joliot, mais aussi d'autres établissements associés.

20 lits de médecine cancérologique dont 5 lits de soins palliatifs accueillent les patients qui le nécessitent. 2 lits d'accueil des urgences (hospitalisation non programmée) sont prévus dans le programme de restructuration.

4 - Le plateau technique comporte

13 salles d'interventions dont 2 salles de cardiologie interventionnelle

1 service de radiologie avec scanner de dernière génération et 1 IRM doté d'un logiciel pour la cardiologie.

La qualité et la sécurité des soins sont au centre de nos préoccupations.

La clinique a été certifiée (V2014) par la Haute Autorité de Santé de niveau A (sans réserve ni recommandation).

ACTIVITÉS EN DÉVELOPPEMENT

La pose de défibrillateurs cardiaques implantables,

La prévention des maladies cardio-vasculaires chez l'adulte obèse.

Une coopération avec le CHU de Rouen pour les cathétérismes rétrogrades des voies biliaires et pancréatiques en urgence est en cours.

ENVIRONNEMENT

La Clinique Saint-Hilaire bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de Rouen et à proximité immédiate du CHU. Elle est accessible par les transports en commun (3 lignes TEOR), à 10 mn de la gare.

L'ACCUEIL DE L'INTERNE

Il se fait par convention avec le CHU par conséquent, du même niveau de rémunération.



GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE

BP 24 76 083 LE HAVRE Cedex

Tel: 02 32 73 32 32 Fax: 02 32 73 38 90

www.ch-havre.fr

Personnes référentes

Jérôme RIFFLET
Directeur par intérim des Affaires
Médicales, Médico-techniques et de la
Recherche Clinique
02 32 73 38 80
ierome.rifflet@ch-hayre.fr

Dr Guillaume SCHNELL Référent médical guillaume.schnell@ch-havre.fr

Isabelle DUBOIS
Gestionnaire
Direction des Affaires Médicales
02 32 73 30 72
isabelle dubois@ch-hayre.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Un important établissement de santé, Hôpital support du Groupement Hospitalier de Territoire de l'Estuaire de la Seine.

Il rassemble 7 sites répartis en centre ville et en

périphérie havraise.

L'établissement intègre l'ensemble des disciplines dans le champ de la médecine - chirurgie - obstétrique (à l'exception de la chirurgie cardiaque, de la neurochirurgie et de la radiothérapie). Il comprend également de la psychiatrie (enfants et adultes) et de la gériatrie.

Inscrit dans une démarche d'universitarisation, deux de ses services sont universitaires : la pneumologie et la pédopsychiatrie suite à l'arrivée de professeurs d'université, en partenariat avec le CHU de Rouen, l'UFR Santé de Rouen et la CODAH (Communauté d'agglomération havraise).

Il dispose d'un plateau technique de pointe comprenant :

- Un laboratoire de biologie avec plusieurs pôles d'expertise offrant un potentiel d'analyses très complet : biochimie, hématologie, microbiologie, anatomie et cytologie pathologiques, pharmacotoxicologie, hygiène hospitalière, auto-immunité et biologie de la reproduction.
- Un panorama très large de techniques proposées en matière d'imagerie médicale: 37 appareils d'échographie, 2 IRM, 3 scanners multi-coupes, 1 salle d'angiographie numérisée, 1 salle de coronarographie, 1 salle de radiologie interventionnelle, 8 installations de radiologie conventionnelle, en scintigraphie: 1 gamma-caméra, 1 TEP-SCANNER exploité dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire avec le Centre Henri Becquerel.



Un parc complet d'équipements dont : une plateforme de blocs pluridisciplinaires opératoires composée de 12 salles d'intervention (adultes et enfants). Des services de réanimation et de soins intensifs : réanimation médicochirurgicale, réanimation néonatale, soins intensifs néonatalogie, soins continus pédiatriques, services de soins intensifs de cardiologie, neurologie et gastroentérologie. Des unités d'explorations fonctionnelles pour toutes les spécialités médicales : fibroscopie, épreuve électroencéphalogramme, audiométrie, holter, analyse du sommeil et écho-endoscopie. Des équipements et unités de suppléance fonctionnelle : un centre lourd de dialyse, une activité d'implantation de pacemakers et une dialyse médicalisée. Un plateau polyvalent de rééducation fonctionnelle.

Il dispose également:

- D'une aide médicale urgente (SAMU-SMUR) et de quatre services d'urgences spécialisés : urgences adultes, urgences enfants, urgences psychiatriques, urgences gynécologiques et obstétricales.
- D'un Pavillon Femme Mère Enfant avec une maternité de niveau 3, un Centre d'Assistance Médicale à la Procréation, une unité de génétique médicale

- ainsi que toutes les composantes de la pédiatrie médico-chirurgicale.
- D'une Unité Territoriale d'Éducation des Patients avec des programmes et des actions d'éducation thérapeutique dans diverses unités.
- D'une filière complète de prise en charge de la maladie d'Alzheimer.
- D'une prise en charge des soins aux détenus et d'une coordination médicolégale.
- D'un centre d'enseignement et de soins dentaires géré dans le cadre d'une convention avec l'université d'Odontologie de Lille.

En 2017, Le Groupe Hospitalier du Havre a obtenu la certification niveau B par la Haute Autorité de Santé. Il est inscrit dans une recherche de qualité constante avec plusieurs services certifiés aux normes internationales ISO 9001 dont le secteur Bloc opératoire - Anesthésie, le centre d'Assistance Médicale à la Procréation, la Coordination des prélèvements d'organes et de tissus, le service Stérilisation, le service de l'Ingénierie Biomédicale, la Direction des Travaux et du Patrimoine et la cellule « Marchés Publics ».

Le GHH est classé, en 2017, parmi les 50 meilleurs hôpitaux français pour la chirurgie du canal carpien, la pédiatrie, la rhumatologie, la pneumologie, la diabétologie et la chirurgie dentaire.

Source : Le palmarès des hôpitaux et cliniques du journal « Le Point » - août 2017.

51

Le GHH est en direction commune avec le Centre Hospitalier de la Risle à Pont-Audemer et l'EHPAD de Beuzeville depuis le 1er janvier 2015.

À travers la création du Groupement Hospitalier de Territoire de l'Estuaire de la Seine, il mène plusieurs projets en lien avec ses partenaires : les Centres Hospitaliers de Pont-Audemer, de Fécamp, de Bolbec-Lillebonne et de Saint-Romain-de-Colbosc ainsi que l'EHPAD de Beuzeville.

Un projet médico-soignant partagé sur le territoire est à ce titre en cours de mise en ceuvre concernant les parcours de soins des patients afin que ceux-ci puissent bénéficier d'une offre de proximité mais également d'une offre de référence et de recours.

Le GHH entretient également des partenariats forts avec le CHU de Rouen, à travers des actions de coopération sur les filières de soins, la recherche, la démographie médicale...

Il mène une politique d'accueil en faveur des étudiants hospitaliers, des internes de médecine générale et de spécialités, et également en faveur du post-internat.

Il est structuré en 10 pôles apportant une grande visibilité à l'organisation médicale et au parcours des patients au sein de l'établissement.

Une offre complète de soins en 10 pôles

Pôle médico - technique 1

Imagerie, Laboratoires, Pharmacie – Stérilisation.

Pôle médico - technique 2

Anesthésie, Bloc opératoire, Réanimation polyvalente, Hémovigilance, Coordination de prélèvements d'organes, Unité de chirurgie ambulatoire.

Pôle de Médecine aiguë et ouverture sur la ville

SAMU-SMUR, Urgences adultes, centrale de prélèvements, Médecine aigue et posturgences, Gériatrie aiguë- Court séjour gériatrique,...

Pôle médicochirurgical adulte à orientation cancérologique

Chirurgie digestive et générale, urologie, Chirurgie thoracique, ORL, Stomatologie – Chirurgie maxillo-faciale, Gastroentérologie, Pneumologie, Médecine palliative, Centre d'enseignement et de soins dentaires,...

Pôle médicochirurgical adulte à orientation vasculaire

Cardiologie, Diabétologie – Endocrinologie, Médecine interne, Néphrologie – Dialyse, Neurologie, Ophtalmologie,....

Pôle médicochirurgical adulte à orientation locomotrice

Chirurgie orthopédique et traumatologique, Rhumatologie, Dermatologie, Médecine



physique et de réadaptation,...

Pôle médicochirurgical pédiatrique

Urgences pédiatriques, Chirurgie pédiatrique, Médecine néonatale, Pédiatrie médicale, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce,...

Pôle de gynécologie-obstétrique

Urgences gynécologiques, Maternité, Chirurgie gynécologique, Assistance Médicale à la Procréation, Diagnostic anténatal,...

Pôle de psychiatrie

Urgences Psychiatriques, Psychiatrie adulte, Psychiatrie enfant et adolescents, Addictologie, Equipes mobiles, Unité de consultations et de soins ambulatoires aux détenus...

Pôle de gériatrie

Unité de Soins Longue Durée, Consultation mémoire, Hôpital de jour psycho-gériatrique, Soins de suite et de réadaptation gériatriques.

L'INTERNAT

Le Groupe Hospitalier du Havre dispose de 2 internats :

- Internat de l'Hôpital Flaubert: 18 chambres et 16 studios, laverie, 2 séjours, 2 coins cuisine, ainsi qu'une discothèque « Le Macumba ».
- Internat de l'Hôpital Pierre Janet : 3 chambres et 7 studios. Les places disponibles sont prioritairement attribuées aux internes en psychiatrie.

Les locaux bénéficient de la Wifi.

Chacun des principaux sites offre des possibilités de restauration à midi, et un self dédié au personnel médical est ouvert à l'hôpital J. Monod.

Le GHH dispose d'une bibliothèque médicale sur le site de l'hôpital Jacques Monod. Des accès Internet sont possibles à la bibliothèque et dans les services.

À chaque session, des journées de formation complémentaires sur des thèmes transversaux sont assurées par les médecins du GHH en accord avec le Doyen de l'UFR Santé de Rouen.

LES TRANSPORTS

Le Havre se situe à une heure de Rouen par le train.

Un réseau de bus, funiculaire et tramway fonctionne toute journée.

Le site de Jacques Monod à Montivilliers est desservi par bus mais aussi directement par le train, avec une station du LER (Lézarde express régional, ticket au prix du bus, toutes les 30 minutes) au pied de l'Hôpital.

En voiture, l'hôpital J. Monod est accessible directement depuis la voie rapide. Les différents sites comprennent des parkings gratuits réservés au personnel.

L'ENVIRONNEMENT

À deux heures de Paris et classée au patrimoine de l'UNESCO, la ville du Havre, station balnéaire et ville maritime par excellence, offre tous les services et animations d'une grande ville au cadre urbain aéré. Sa qualité de vie est à découvrir : facilité sur les logements, les loisirs, les équipements (scolaires, sportifs, culturels) ; liaison quotidienne avec l'Angleterre.

LE GHH EN CHIFFRES

- 4 066 ETP* personnels hospitaliers non médicaux
- 298 ETP personnels médicaux e pharmaceutiques
- 95 internes et faisant fonction d'internes
- 1534 lits et places répartis sur 10 sites
- 67 700 séjours hospitaliers
- 222 000 consultations externes.
- 3 080 naissances
- 90 000 passages aux urgences

505, rue Irène Joliot Curie BP 90011 76 620 LE HAVRE

Tel: 0 825 74 75 76 Fax: 02 76 89 96 04

http://hopital-prive-de-l-estuaire-le-havre.ramsaygds.fr/

Personne référente

Directeur général

Aymeric MATHIAS
 Tel: 02 76 89 96 00

Présentation de l'établissement

Les cliniques François 1er et Petit Colmoulins ont fusionné le 31 décembre 2001 en une entité nommée SCCF. Celle-ci appartient au groupe Ramsay Générale de Santé depuis le mois d'avril 1993.

En 2010, les 2 établissements se sont regroupés sur un seul site et ont pris la dénomination de l'Hôpital Privé de l'Estuaire.

Ce dernier a ouvert ses portes en août 2010. Il assure une prise en charge pluridisciplinaire dans les domaines de la chirurgie, de la médecine et de l'obstétrique.

L'ancien site de la Clinique du Petit Colmoulins a été transformé en établissement SSR et a ouvert le 31 décembre 2014.. Il assure une prise en charge pluridisciplinaire dans les domaines du SSR polyvalent, du SSR neurologique et EVC (état végétatif chronique).

Une unité d'addictologie a ouvert en mars 2015.



CAPACITÉ

HPE est un établissement de 430 lits. Il occupe une Surface de plancher de 24.000m²

PCM est un SSR de 110 lits et places dans un bâtiment d'une Surface de plancher de 6.500 m² Une maison médicale avec 52 cabinets médicaux, un laboratoire d'analyse externe et un centre d'imagerie externe (Radiologie, Scanner, IRM) se trouve à proximité immédiate de l'HPE. Elle occupe une Surface de plancher de 4400 m²



FICHE D'IDENTITÉ

CAPACITÉS ET AUTORISATIONS

>Médecine

122 lits de médecine

20 places de chimiothérapie ambulatoire

30 postes de dialyse

25 places en HAD

25 places de gériatrie

>Chirurgie

51 places de chirurgie ambulatoire 135 lits de chirurgie

>Soins Aigus

8 lits d'USIC

12 lits d'USC

>Obstétrique

28 lits d'obstétrique (niv 1)

>Urgences

6 lits en UHCD

2 box de déchocage

>Bloc opératoire

16 salles réparties en secteurs :

- 10 salles chirurgicales
- 4 salles d'endoscopie
- 1 salle de radiologie interventionnelle
- 1 plateau de c externe (2 salles)
- 26 places de SSPI
- 1 sté centrale

>Bloc obstétrical

4 salles de naissance

4 salles de pré-travail

1 bloc césarienne dédié

>SSR Cardio

30 places en RCV

>SSR Petit Colmoulins

30 lits de polyvalent

20 lits d'addictologie

38 lits de neurologie HC

10 places de neurologie HdJ

8 lits d'EVC

En plus de l'activité de médecine et de chirurgie, l'établissement dispose de :

- Un service d'Urgences 24h/24
- Un Institut du Sein
- Un SSR Cardio Vasculaire en Hôpital de Jour

Au total, le pôle du Havre représente une équipe médicale, paramédicale, technique et administrative concourant à la prise en charge des patients de

- => 125 médecins libéraux
- => environ 600 salariés dont 500 soignants

L'INTERNAT

L'HPE offre la possibilité de se restaurer au self du personnel.

LES TRANSPORTS

Accès bus : Ligne Bus 6, 16 et 17 arrêt « Grand Hameau ».

Accès tramway: Ligne A station « Grand Hameau », direct de la gare SNCF.

L'ENVIRONNEMENT

Le Havre est une ville attachante avec une ambiance entre mer et terre. De nombreux parcs et espaces verts ponctuent son architecture classée à l'UNESCO. La ville est riche de nombreux sites culturels (MuMa, Le Volcan). C'est aussi une station nautique dynamique et animée qui séduira les sportifs. Le Havre est idéalement situé non loin de Paris, de Deauville ou Honfleur.

L'HÔPITAL PRIVÉ DE L'ESTUAIRE EN CHIFFRE

En 2015-2016:

Séjours HOSPI: 12 568

Séjours AMBU: 13 206

Séances Chimiothérapie : 5 136

Séances Dialyse: 23 078

ATU Urgences: 27 640



HOPITAL-HAD CROIX-ROUGE FRANCAISE

Chemin de la Bretèque 76 230 BOIS-GUILLAUME

Tel: 02 35 59 40 40 Fax: 02 35 59 40 30

he.boisguillaume@croix-rouge.fr

www.ifsi-boisguillaume.croix-rouge.fr

Personne référente

 Dr Pascal SERIS, Président CME Tel: 02 35 59 40 65



Présentation de l'établissement

L'établissement de Bois-Guillaume appartient

à la filière sanitaire de la Croix-Rouge française, association loi 1901 privée à but non lucratif, employeur de plus de 17 000 salariés sur le territoire.

Les 3 activités de soins développées au sein de l'établissement :

- un service d'Hospitalisation à Domicile (HAD)
- un service de Néphrologie-Dialyse
- des services de Soins de Suite et Réadaptation (secteur hospitalisation complète et hôpital de jour)

L'établissement s'intègre dans le réseau des structures de soins du territoire de santé et a tissé de nombreux partenariats et coopérations : CHU de Rouen, CRLCC Henri Becquerel, cliniques privées. Il travaille en lien avec les E.H.P.A.D. et S.S.I.A.D. de l'agglomération rouennaise.

L'ORGANISATION DES PÔLES

L'établissement est reconnu comme site de référence pour les prises en charge spécialisées SSR en pathologies respiratoires, systèmes digestif, métabolique et endocrinien et oncologie. 8 lits soins palliatifs sont identifiés et 20 places d'hospitalisation de jour destinées à la prise en charge en nutrition complètent l'offre de soins. Une collaboration étroite et conventionnée avec le CHU de Rouen et les services spécialisés référents permet d'assurer la continuité des soins. Les stages des internes se déroulent actuellement dans les secteurs d'hospitalisation complète SSR. A la prise de fonction, chaque interne est reçu par le service des ressources humaines pour remplir un dossier administratif. Il reçoit des informations par le mé-

decin DIM sur le recueil des informations médicales en SSR et également par les pharmaciens sur le livret thérapeutique et des consignes pour la qualité des prescriptions. La taille de l'établissement facilite les contacts et les échanges entre les personnels médicaux des différentes spécialités.

L'INTERNAT

L'établissement ne dispose pas d'internat. Les repas peuvent être pris sur place au self, moyennant l'achat d'un ticket à un prix modique.

LES TRANSPORTS

L'Hôpital-HAD est situé à Bois-Guillaume, à 10 mn du centre de Rouen et de la gare SNCF, à 25 mn du CHU de Rouen.

En voiture

En provenance de l'Ouest (Le Havre) : nationale 15, puis voie rapide Maromme/Bois-Guillaume. En provenance du Nord (Amiens, Neufchâtel en Bray) : nationale 31, Darnétal, rocade Nord, sortie Bihorel/Bois-Guillaume

Par les transports en commun

La ligne d'autobus n°11 dessert Bois-Guillaume. Les stations d'arrivée et de départ se situent Chemin de la Bretèque, à proximité immédiate de l'établissement (www.tcar.fr ou Allo Métrobus 02 35 52 52 52)

Par le train

Gare SNCF de Rouen puis bus n°11 (station devant la gare).

L'ENVIRONNEMENT

Bois-Guillaume est une commune résidentielle, au nord de l'agglomération rouennaise. L'établissement est situé dans un environnement préservé et calme. Il dispose d'un parking gratuit. Sur le même site est implanté l'Institut Régional de Formation Sanitaire et

Sociale (IRFSS).

LES CHIFFRES CLÉS

- 53 lits de SSR dont 8 lits identifiés soins palliatifs; 20 places d'HDJ nutrition; 6 lits médecine néphrologie; 14 postes de dialyse; 60 places d'HAD
- capacité d'accueil SSR: environ 19 400 j./an
- capacité d'accueil médecine : environ 2200 j./an
- capacité d'accueil hémodialyse
 environ 10 000 j./an
- 1 pharmacie à usage intérieur
- Personnels médicaux CRf: 3 néphrologues, 2 médecins co. HAD, 1 DIM, 1 nutritionniste, 2 pharmaciens; en convention avec le CHU de Rouen pour le SSR: nutritionnistes, psychiatre, gastro-entérologues, pneumologues.





LA RENAISSANCE SANITAIRE HÔPITAL LA MUSSE

Allée Louis Martin – CS 20119 27 180 SAINT SÉBASTIEN DE MORSENT

Tel: 02 32 29 30 31 Fax: 02 32 29 30 39

lamusse@hlrs-lamusse.net

www.larenaissancesanitaire.fr

Personnes référentes

- Catherine PALLADITCHEFF Directeur de l'établissement Tel: 02 32 29 30 01
- Rabih NAKHAL
 Président de la Commission
 Médicale d'Etablissement
 Tel : 02 32 29 31 58

Présentation de l'établissement

Établissement de Soins de Suite et de Réadaptation de référence sur le territoire avec ses 376 lits et 30 places, l'Hôpital La Musse est un Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ex-PSPH).

SES POINTS FORTS

La prise en charge des patients est assurée par une équipe multidisciplinaire

- médecins spécialistes,
- médecins généralistes,
- médecins vacataires (ORL, ophtalmo,
- écho-doppleriste,
- radiologue,
- neurologue,
- rhumatologue,
- psychiatre, ...),
- cadres infirmiers,
- infirmiers,
- aides-soignants,
- kinésithérapeutes,
- ergothérapeutes,
- orthophoniste,
- psychologues,
- neuro-psychologues,
- assistantes sociales,
- diététiciennes.
- ortho-prothésiste,
- enseignants APA (Activités physiques adaptées),
- Psychomotriciens.

SON PLATEAU TECHNIQUE DIVERSIFIÉ

- Laboratoire d'explorations neuromusculaires
- Laboratoire d'explorations fonctionnelles respiratoires
- Laboratoire d'explorations cardiovasculaire
- Atelier de fabrication d'orthèses et de prothèses



- Plateau de marche
- Cryothérapie
- Kinésithérapie Balnéothérapie Isocinétisme
- Analyse urodynamique
- Électromyographie
- Ergothérapie Orthophonie
- Atelier d'appareillage
- Rééducation à l'effort
- Endoscopie cardiologique, pneumologique et digestive
- Cuisine éducative et diététique
- Appartement thérapeutique
- Simulateur de reprise à la conduite automobile
- Laboratoire d'analyses de biologie médicale
- Jardin thématique
- Parcours de marche, plateau d'obstacles

L'ORGANISATION DES PÔLES

Hospitalisation complète : 376 lits de SSR répartis en 3 pavillons :

Pôle médecine physique et réadaptation (128 lits)

- Rééducation et réadaptation fonctionnelles
- Neurologie
- Traitement des brûlés
- Amputés
- Lombalgies chroniques

- Traumatologie
- Orthopédie
- Eveil de coma
- Troubles de l'apprentissage et troubles du spectre autisitque
- Prise en charge des sportifs

Pôle soins de suite spécialisés (160 lits)

- Cardiologie
- Angiologie
- Vasculaire
- Diabétologie
- Nutrition
- Endocrinologie
- Alcoologie
- Pneumologie
- Soins de suite polyvalents

Pôle soins de suite d'oncologie, gériatriques et soins palliatifs (1027lits)

- Oncologie
- Gériatrie
- Soins palliatifs
- Consultation mémoire
- Unité cognitivo-comportementale

Hospitalisation à temps partiel

30 places (3 places d'angiologie, 20 places de rééducation fonctionnelle motrice, 1 place de pneumologie, 2 places de cardiologie, 2 places de nutrition, 2 places de gériatrie)

Les établissements La Musse, c'est aussi :

- une activité médico-sociale avec un SAMSAH de 12 places, une MAS de 12 places pour traumatisés crâniens et une offre de répit pour les aidants de personnes autistes,
- une activité de formation avec un institut de formation en ergothérapie et un institut de formation en masso-kinésithérapie (ouverture en septembre 2019 d'un institut de formation d'audioprothésiste),
- une activité de soins de ville avec un centre de santé.

LES AUTRES SERVICES

- Radiologie Pharmacie
- Service diététique
- Service social
- Psychologue
- Espace éthique
- Maison des usagers

L'hôpital La Musse dispose de 2 spécialités validantes : l'une en SSP et l'autre en MPR.

L'INTERNAT

CONDITIONS MATÉRIELLES

L'Hôpital La Musse dispose de studios et

appartements équipés d'un coin cuisine, de salle de bain et de toilettes permettant aux internes d'y être logés et d'y prendre leur repas. L'établissement dispose également d'un self du personnel.

Afin de faciliter vie professionnelle - étudiante/ vie privée, La Musse dispose d'une Maison des Assistantes Maternelles permettant la garde des enfants jusqu'à 3-4 ans, propose des séances d'activités physiques (sport en salle, marche, balnéothérapie).

L'ENVIRONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS LA MUSSE

L'hôpital La Muse est situé dans un parc arboré de 55 hectares avec un parcours sportif, un terrain de tennis, un mini golf, des vélos mis à disposition, des tables de pique nique, une cafétéria, un service de conciergerie d'entreprise.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les internes peuvent participer aux gardes de service et de l'établissement.

Accès documentaire

L'hôpital dispose d'un accès en WI-FI et propose l'accès à de nombreux périodiques médicaux consultables dans les services.



LES TRANSPORTS

L'hôpital La Musse est situé à : 1 heure de Paris (ligne ferroviaire de Saint Lazare), 5 km d'Evreux (accès ligne n°10 du Trans Urbain) et à 50 min de Rouen.

L'ENVIRONNEMENT

Evreux est la 3^{ème} ville des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. À mi-chemin entre Paris et la côte normande, Evreux compte 52 467 habitants (plus de 115 000 avec son agglomération).

Constituée de 550 hectares boisés, de 70 hectares d'espace détente (dont deux importants parcs, un hippodrome, un golf 18 trous), d'une « Ligne verte » (chemin piétonnier arboré de près de 3 km contournant une partie de la ville), 50 ha de terrains de sports ; 24 ha d'espaces verts divers, Evreux organise de nombreux rendez-vous festifs tout au long de l'année : de la fête de la Fraternité à la Foire Saint Nicolas, en passant par la fête de la musique, et le Rock dans Tous ses Etats.

Dotée d'un cinéma (Pathé Gaumont), d'un Musée, d'un théâtre, d'une médiathèque et d'un palais des congrès, elle possède également des zones commerciales étendues. Une faculté de droit, un IUT ainsi que plusieurs collèges et lycées complètent aussi l'offre d'enseignement.

LE CH DE LA MUSSE EN CHIFFRES

- Nombre de journées en hospitalisation complète: 124 110
- Nombre de séances en hospitaisation temps plein: 12 197
- Nombre d'entrées : 2816
- DMS:39.51
- Nombre de salariés : 556 ETP dont 22 médecins



CRMPR LES HERBIERS

CENTRE RÉGIONAL DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION - LES HERBIERS

111 rue herbeuse 76230 Bois Guillaume

Tel : 02 35 59 52 00 Fax : 02 35 59 52 47

her biers.ug-normandie @uge cam.

assurance-maladie.fr

www.ugecam-normandie.fr/etablissements/crmpr-les-herbiers

Personnes référentes

- Juliette Mautret, Directrice -Tél 02 35 59 52 01
- Pascaline Davoust, directrice adjointe
 Tél 02 35 12 37 88
- Pr Eric Vérin, Président CME -Unité d'éveil de coma Tél: 02 35 12 37 98
- Dr Yohann Delarue, Médecin coordonnateur
 Tél : 02 35 59 37 41

Présentation de l'établissement

Créé en 1969, le CRMPR "Les Herbiers " est un établissement sanitaire, géré par l'UGECAM de Normandie.

Établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) de référence régionale, il est conventionné avec le CHU. Sa spécialité est la médecine physique et de réadaptation.

Service hospitalo-universitaire, le CRMPR " Les Herbiers " prend en charge des patients présentant des séquelles physiques et/ou cognitives des maladies ou de traumatismes (neurologiques, ortho-traumatologiques, vasculaires, rhumatologiques, respiratoires ou cardiaques). Sa mission est de coordonner et de mettre en œuvre toutes les mesures de rééducation et de réadaptation personnelle, sociale et professionnelle.

LES ACTIVITÉS

- Hospitalisation complète
 152 lits dont une unité d'éveil de coma (12 lits)
- Hospitalisation de jour
 50 places
- Consultations
 1 800
- UMESH
 Unité mobile d'évaluation et de suivi du handicap (File active = 320)

- COMETE
 Démarche précoce d'insertion socioprofessionnelle (File active = 190)
- SAMSAH, en partenariat avec l'APF France Handicap
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés = 12 places
- Handiconsult', en partenariat avec le CHU de Rouen

L'établissement dispose d'un plateau technique important (isocinétisme, balnéothérapie, appareillage, cheval mécanique, appartement thérapeutique....) et d'une équipe paramédicale pluri-disciplinaire (infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, psychologues et neuropsychologues, monitrices d'éducation physique spécialisée, assistantes sociales, diététicienne, orthoprothésistes).

LES TRANSPORTS

En transport en commun : Ligne 40 : arrêt « centre de rééducation »

En voiture autoroute : A28 sortie D43 Bihorel

L'ENVIRONNEMENT

D'une superficie de 13 500 m2, l'établissement est situé dans un parc de 5 hectares.

LE CRMPR "LES HERBIERS " EN CHIFFRES

- 152 lits d'hospitalisation complète
- 40 places d'hospitalisation de jour.



NOUVEL HÔPITAL DE NAVARRE

62 route de conches CS 32204 27022 EVREUX CEDEX

02 32 31 76 76 02 32 31 76 86

www.nh-navarre.fr

Personnes référentes pour les internes

Docteur Sophie LE MONNIER Docteur en pharmacie Tél: 02.32.31.77.50.

courriel: sophie.lemonnier@nh-navarre.fr

Richard GURZ
Directeur de l'établissement

Tél: 02.32.31.76.00

courriel: Direction@nh-navarre.fr

Diandra TIJJINI

Chargée des affaires médicales Tél : 02.32.31.77.50.

courriel: dtijjini@nh-navarre.fr

Présentation de l'établissement

Situé dans le quartier de Navarre à Evreux, le Nouvel Hôpital de Navarre est l'hôpital psychiatrique de référence du département de l'Eure. Sa vocation est de prendre en charge des pathologies en santé mentale nécessitant une technicité et une prise en charge multidisciplinaire.

Le Nouvel Hôpital de Navarre propose une prise en charge globale avec un accompagnement personnalisé, avant, pendant et après l'hospitalisation.

Le Nouvel Hôpital de Navarre est un établissement Public de Santé spécialisé en psychiatrie adultes et infanto-juvénile. Dans ce cadre, il participe aux missions de service public de santé et au maillage sanitaire du territoire.

Il est habilité par le préfet à recevoir les personnes nécessitant une admission en soins psychiatriques sans consentement.

L'hospitalisation complète est organisée sur trois sites :

- au Nouvel Hôpital de Navarre à Évreux (279 lits sanitaires autorisés et 25 lits de Maison d'Accueil Spécialisé);
- à l'Unité d'Hospitalisation Psychiatrique de Courte Durée (UHPCD) de Calmette située au sein de l'hôpital de Vernon (15 lits),
- au Centre d'Accueil et de Crise (9 lits) jouxtant les urgences de l'hôpital général d'Evreux.

Les unités de soins sont réparties selon les spécialités suivantes : 4 unités d'admissions ; 1 unité pour Anxio-Dépressifs et troubles du comportement alimentaire ; 1 unité fermée sécurisée ; 1 plateforme d'appui et d'évaluation départementale pour adolescents ; 3 unités long cours ; 2 unités de préparation à la sortie et

de Remédiation cognitive ; 1 Maison d'Accueil Spécialisée; 1 unité d'hospitalisation psychiatrique de Courte Durée et un Centre d'Accueil et de Crise.

D'autre part, les soins somatiques et de réadaptation ainsi que les activités thérapeutiques (gymnase, animation centralisée, poterie, cafétéria) sont installés au centre de l'hôpital dans les bâtiments neufs afin de rassembler sur une même zone l'ensemble des prestations à destination des patients pris en charge.

L'ORGANISATION DES PÔLES

Le Nouvel Hôpital de Navarre a fait le choix, de revoir son organisation médicale, soignante, logistique et administrative.

Ainsi, il s'est organisé en 6 pôles cliniques et un pôle médicotechnique, en privilégiant le parcours de soins du patient et la prise en charge spécialisée : le pôle « Accueil et Spécialités Santé Mentale», le pôle « Admissions », le pôle « Long cours», le pôle de « Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent », le pôle « Extrahospitalier », le pôle de « psychiatrie et addictologie de Vernon », le pôle « Transversal Pluridisciplinaire ».



L'INTERNAT

Le Nouvel Hôpital de Navarre accueille en moyenne 6 internes par semestre.

Un Centre de documentation professionnel, comprenant des revues psychiatriques et des ouvrages généraux, est à votre disposition.

Les réunions d'équipe hebdomadaires permettent les échanges et les présentations de dossiers. Ces réunions complètent l'enseignement universitaire dispensé. Les internes sont sous la responsabilité du Chef de pôle et, dans ce cadre, participent à la prise en charge des patients.

Depuis 2011, le Nouvel Hôpital de Navarre s'est engagé dans une démarche d'information et d'échanges dans les différents domaines de la psychiatrie. Ainsi, il organise, par année, 2 à 3 conférences médicales sur la psychiatrie auxquelles vous pouvez participer.

Le Nouvel Hôpital de Navarre dispose d'une résidence pour les internes située à proximité de l'établissement. Cette maison comprend 6 chambres individuelles et des salles communes (cuisine, séjour...). Cette résidence est équipée d'une télévision et d'un accès internet.

Un internat médical, au sein de l'hôpital, est composé de 8 chambres individuelles et de 2 studios refaits à neuf lors de la reconstruction de l'hôpital et disposant de tout le confort nécessaire à l'accueil des médecins. Cet espace dispose également de deux chambres de garde.

LES TRANSPORTS

Situation géographique

Ville universitaire à 100 kms à l'ouest de PARIS et à 55 kms de ROUEN

Par le train

Gare d'Evreux sur la ligne Paris–Caen–Cherbourg (Gare St Lazare à Evreux 1h),

Gare de Rouen à Evreux : prendre le train via la Gare de Vernon ou celle de Paris,

Pour toute arrivée par le train à Evreux : bus n°10 jusqu'à l'arrêt de l'hôpital de Navarre direction Saint Sébastien de Morsent,

Par le car

Inter-urbain (ROUEN—EVREUX): train régional avec terminus au pôle d'échange et bus n°3 ou 4 direction Saint Sébastien de Morsent.

Par la route

Direction Lisieux –Caen puis Saint Sébastien de Morsent – Conches en ouche - D830,

Evreux — Rouen: 50 minutes
Evreux — Paris: 1 heure 20 minutes

L'ENVIRONNEMENT

Le département de l'Eure est connu pour ses richesses touristiques : jardin de Monet à Giverny, Forêt de Lyons, Ruines du Château Gaillard, pays d'Ouche, Abbaye de Mortemer, le château d'Harcourt, le Gisacum au vieil Evreux...



LE NOUVEL HÔPITAL DE NAVARRE EN CHIFFRES

Le Nouvel Hôpital de Navarre compte 1.029 agents 979.53 équivalents temps plein au 31 décembre 2016 dont 81 médecins répartis sur 60 structures ambulatoires et 3 sites d'hospitalisation installés sur l'ensemble du département de l'Eure soit.

Le Nouvel Hôpital de Navarre dessert un bassin de population d'environ 596.574 habitants (adultes et enfants) sur le département. Cela correspond à 675 communes.

Les chiffres clefs 2016 du NHN (au 31 décembre 2016)

- La File Active (nombre de personnes vues au moins une fois) de l'établissement se monte à 15.402;
- Le nombre de journée à temps complet est de 102.809;
- Le nombre de journées temps complet pour le médico-social est de 8.933 journées ;
- L'hôpital a enregistré 3.533 entrées (nombre d'hospitalisation sur l'année);
- Le nombre total d'actes ambulatoires est de 198.375 actes.



CENTRE HOSPITALIER DE EU

2 rue de Clèves BP 109 76260 EU

Tél.: 02 27 28 22 22 Fax: 02 27 28 23 33

Personne référente

Ressources Humaines

Carole PAULY
 Tél: 02 27 28 23 21

Présentation de l'établissement

Situé dans le territoire de santé de DIEPPE et fonctionnant en direction commune avec le Centre Hospitalier de DIEPPE, le Centre Hospitalier de EU dispose actuellement de :

- 28 lits de Médecine et 2 lits d'UHCD
- 17 lits de Soins de Suite et de Réadaptation
- 136 lits d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- 52 places de Soins Infirmiers à Domicile (46 places pour personnes âgées et 6 places pour personnes handicapées)
- 10 places en Accueil de Jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées
- un service d'Urgences (une antenne SMUR du CH de DIEPPE est également basée au CH de EU)

L'ORGANISATION DES PÔLES

Considérant la taille de l'établissement, les activités ne sont pas organisées autour de pôles mais de services, répartis comme suit :

- Médecine / UHCD
- SSR
- EHPAD
- SSIAD / AJA
- Urgences / Consultations

L'INTERNAT

L'internat offre 6 chambres équipées d'un cabinet de toilette avec douche. Une salle de détente commune, équipée d'une cuisine aménagée, permet de partager le repas en commun. Cette salle de détente est dotée d'un téléviseur et lecteur de DVD.

LES TRANSPORTS

Le Centre Hospitalier de EU est accessible par la route et par le train :

- Par la route, suivre EU LE TREPORT puis EU centre ville par la D925 (30 min de DIEPPE et 30 min d'ABBEVILLE);
- Par le train: arrivée à EU de la Gare du Nord par BEAUVAIS ou ABBEVILLE ou arrivée à ROUEN de la Gare Saint Lazare.



L'ENVIRONNEMENT

La ville d'EU, Chef-lieu de canton de l'arrondissement de DIEPPE, est une petite ville historique provinciale (8 100 habitants). Elle se situe à la jonction de la Normandie et de la Picardie, dans la Vallée de la Bresle (à 3 Km du TREPORT et 24 Km de la Baie de Somme). Les sites touristiques sont nombreux et variés et reflètent 2 000 ans d'histoire.

Le Centre Hospitalier de Eu en chiffres

Activité du service de Médecine pour l'année 2015 :

- Les 3 premiers motifs d'hospitalisation sont : éthylisme, pneumonies et pleurésies banales, soins palliatifs
- Taux d'occupation: 77,81 %
- Nombre de séjours : 825
- Nombre de séjours de soins palliatifs : 22

II - LE PARCOURS DE l'INTERNE

1 - Les interlocuteurs

1.1. UFR SANTÉ DE

L'interne relève de la faculté pour :

- son inscription universitaire
- la formation théorique
- le suivi des maquettes
- -le suivi du cursus (en lien avec l'Agence Régionale de Santé)
- les stages
- la validation des stages
- le mémoire de fin de DES
- la thèse d'exercice
- la délivrance du diplôme.

L'interne doit procéder impérativement à son inscription administrative avant la mi-novembre de chaque année auprès du service de scolarité. Pour les internes de médecine générale, l'inscription peut se faire par Internet. Quand cela est nécessaire, l'interne devra s'assurer qu'il est inscrit parallèlement en DES et en Thèse doctorale.

Pour en savoir plus : http://www.univ-rouen.fr Rubrique : UFR Santé

Contacts

. Service de la scolarité de la Faculté de Médecine et de Pharmacie 02 35 14 85 55

. Scolarité 3° cycle Rez-de-chaussée du bâtiment administratif Mme Amélie HECQUET: 02 35 14 84 10 amelie.hecquet@univ-rouen.fr Mme Alexandra KLEIN: 02 35 14 84 15 alexandra.klein@univ-rouen.fr . Secrétariat du département de Médecine Générale Muriel PANNIER: 02 35 14 84 46

secretariat.medecine-generale@univ-rouen.fr

1.2. L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Mises en place le 1er avril 2010, les Agences Régionales de Santé (ARS) sont des établissements publics régionaux chargés de la mise en œuvre de la politique de santé dans la région.

La loi HPST de juillet 2009 a confié deux grandes missions aux ARS: d'une part, améliorer l'état de santé et l'accès aux soins, d'autre part, améliorer l'efficacité de notre système de soins et la prise en charge médico-sociale.

Contacts

Pôle gestion et formation des professionnels de santé

Stéphanie Lozier: 02.32.18.32.00 stephanie.lozier@ars.sante.fr

Pour en savoir plus:

https://www.normandie.ars.sante.fr/internat-de-medecine

La plate-forme d'appui aux professionnels de santé (PAPS) a pour objectifs d'informer et de faciliter l'orientation des étudiants et des professionnels de santé (en exercice ou en formation), quant aux services proposés par les différents acteurs en région et de les accompagner aux différents moments clés de leur carrière.

Reposant sur un partenariat entre les différents acteurs des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime : Agence Régionale de Santé, caisses d'assurance maladie, ordres professionnels, unions régionales des professionnels de santé, facultés et écoles de formations, collectivités territoriales... La PAPS vise à rendre lisible et

cohérente l'offre de services mise en place sur le territoire. La liste de ces partenaires, ainsi qu'un descriptif de leurs missions figure, sur le site internet dans l'onglet «informations pratiques».

1.3. LE CHU DE ROUEN

Quelle que soit l'affectation, l'interne est rattaché administrativement au :

CHU de Rouen

1, rue de Germont - 76031 Rouen cedex Le CHU procède aux nominations de tous les internes de la subdivision et gère les mises en disponibilité et le suivi des dossiers.

Contact

Direction des Affaires Médicales et de la Recherche Directeur : Vincent Mangot

Tel: 02 32 88 80 06

1.4. LE CENTRE HOSPITALIER D'AFFECTATION

Il assure tous les actes de gestion: paye, gardes, demandes de congés... L'interne doit prendre contact avec son établissement d'affectation le plus rapidement possible après la commission de répartition des postes. Il doit rencontrer, d'une part le futur responsable de stage et, d'autre part l'administration de cet établissement pour constituer son dossier. (voir fiches établissements page 10).

1.5. LES REPRÉSENTANTS DES INTERNES

Ils participent aux commissions d'agrément, de répartition et d'évaluation des besoins de formation ainsi qu'à leurs travaux préparatoires.

Des référents de spécialités sont cooptés dans chaque spécialité et participent aux travaux préparatoires des commissions de répartition.

1.6. LES PROFESSEURS ACCOMPAGNATEURS DES INTERNES

En lien étroit avec les coordonnateurs, Messieurs les Professeurs Thierry LEQUERRE et Manuel ETIENNE (spécialités médicales) et Messieurs les Professeurs Didier PLISSONNIER et Fabien DOGUET (spécialités chirurgicales) s'assurent de la cohérence des vœux des internes de ces grandes disciplines avec les possibilités d'accueil dans les terrains de stage.

2 - Le choix de la spécialité

Pendant son internat, l'interne reçoit une formation théorique et pratique permettant d'obtenir un DES. Cette inscription est organisée dans le cadre de la filiarisation mise en place par le décret n° 2010-700 du 27 juillet 2010.

2.1. LE DIPLÔME D'ETUDES SPÉCIALISÉES (DES)

L'ORGANISATION

Le DES comprend:

 Une formation pratique qui s'effectue dans des services agréés.

Les stages sont semestriels. Les internes de spécialités exercent leurs fonctions durant au moins deux semestres dans les services agréés d'un établissement autre qu'un CHU. Les internes de médecine générale exercent leurs fonctions durant au moins un semestre dans un service du CHU agréé pour la médecine générale.

· Une formation théorique assurée par la faculté.

La durée, le contenu des enseignements théoriques et la nature des stages pratiques de chaque DES constituent la maquette. Celle-ci est fixée par arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale. Son respect est obligatoire et conditionne l'obtention du DES. Chaque DES est placé dans l'inter-région sous la responsabilité d'un coordonnateur chargé d'organiser les enseignements théorique et pratique. Le coordonnateur inter régional est relayé dans chaque subdivision par un coordonnateur régional. Voir en annexe le lien avec les maquettes et la liste des coordonnateurs.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

Suite aux épreuves Classantes Nationales (ECN), l'interne choisit, via l'Application CELINE, une subdivision d'affectation et une discipline d'affectation en fonction de quotas déterminés chaque année par arrêté.

Le troisième cycle des études médecines est structuré en 3 phases. Les étudiants peuvent demander au plus tard durant le deuxième semestre en cours d'accomplissement de la phase 2 à changer de spécialité.

Avant la fin du 4e semestre, il doit choisir une spécialité en fonction des mêmes quotas que ceux annoncés au moment du choix CELINE. L'interne devra alors avoir accompli au moins un semestre dans la spécialité. Le but est de permettre aux internes de changer et ne pas les « figer », dans la spécialité ou discipline choisie. à l'issue de l'ECN.

LE CHANGEMENT DE DISCIPLINE OU DROIT AU REMORDS (GÉRÉ PAR L'ARS)

Un interne peut demander au plus tard durant le deuxième semestre en cours d'accomplissement de la phase 2 à changer de spécialité. Ce changement ne peut être effectué qu'une fois vers une spécialité dans laquelle des postes ont été ouverts à l'issue des ECN. Il doit avoir été classé à un rang au moins égal à celui du dernier candidat issu des mêmes épreuves, non signataire d'un contrat d'engagement de service public, et affecté dans la même subdivision.

Pour en savoir plus : Stéphanie Lozier Pôle Gestion et Formation des professionnels de Santé – ARS. Tel : 02 32 18 32 00 stephanie.lozier@ars.sante.fr

LE CHANGEMENT DE PRÉ-CHOIX

(demande à adresser au doyen de la faculté avec l'accord du coordonnateur doyen.medecine @ univ-rouen.fr)

Un interne peut choisir, au sein de sa subdivision, de s'inscrire au diplôme d'une spécialité (faisant partie d'une discipline comportant plusieurs spécialités) dont il n'avait pas fait le pré-choix au moment de la procédure de choix des ECN. Cette possibilité n'est offerte qu'une seule fois et doit répondre à l'une de ces deux conditions :

Soit le rang de classement de l'interne aux ECN est meilleur (mieux classé) que celui du dernier étudiant de sa subdivision ayant pré-choisi cette spécialité; dans ce cas, l'interne intègre la spécialité en surnombre et n'oblige pas le dernier étudiant à changer de spécialité.

Soit il existe une place vacante dans une spécialité (due au changement de spécialité ou de discipline d'un autre interne). S'il y a plusieurs candidats sur un même poste, c'est l'interne le mieux classé qui est prioritaire.

LA VALIDATION DE LA SPÉCIALITÉ

La thèse conduit à la délivrance du Diplôme d'Etat de docteur en médecine. Elle est soutenue avant la fin de la phase 2 (sauf pour le DES de médecine générale, pour lequel la thèse est soutenue dans les 3 ans après la fin de la seconde et dernière phase). La soutenance de la thèse conditionne, en sus de la validation des stages et de l'accord de la commission de coordination, le passage en phase 3.

La commission régionale de coordination de la spécialité propose au terme de la phase 3 la délivrance du DES en se fondant sur :

- la validation de l'ensemble de la formation horsstage, et du mémoire, le cas échéant

- la validation de tous les stages prévus dans la maguette
- la validation des trois phases de formation
- un document de synthèse portant sur les travaux scientifiques qu'il a réalisés, sur sa participation à des congrès ou colloques, ses stages à l'étranger ou toute autre formation ou expérience complémentaire
- toutes appréciations réalisées par les personnes chargées de son encadrement
- l'avis du directeur de l'unité de formation et de recherche, qui contrôle la conformité de son cursus avec la maquette du DES.

2.2. LE CONTRAT D'ENGAGEMENT DE SERVICE PUBLIC

L'article 46 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires a modifié le code de l'éducation en créant à l'article L.632 un contrat d'engagement de service public à destination des étudiants et internes en médecine.

La signature de ce contrat durant les études de médecine ouvre droit au versement d'une allocation mensuelle versée par le Centre National de Gestion (CNG). En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à exercer leurs fonctions dans les lieux où l'offre médicale fait défaut pour une durée égale à celle du versement de l'allocation.

CNG: http://www.cng.sante.fr/-Etudiants-et-internes-.html

Responsable Administrative de l'UFR Santé Mme Delafontaine : 02 35 14 84 04 Veronique.Delafontaine@univ-rouen.fr

M. Aurélien BAZIRE, gestionnaire: 02.35.14.84.05 aurelien.bazire@univ-rouen.fr

Référente à l'ARS : Béatrice MADELAINE - Pôle Gestion et Formation des professionnels de Santé. Tel : 02.31.70.96.40 beatrice.madelaine@ars.sante.fr

3 - Les stapes pratiques

3.1. L'AGRÉMENT DES SERVICES

La Directrice générale de l'ARS délivre l'agrément à un service sur proposition de la Commission de Subdivision présidée par le Doyen et composée de représentants de l'ARS, des établissements hospitaliers, de la Faculté et de deux internes (dont un de médecine générale).

La commission délivre :

- soit un avis sans réserve pour une période de 5 ans.
- soit un agrément conditionnel d'un an maximum assorti de recommandations.
- soit un refus d'agrément motivé.

Le questionnaire d'évaluation rempli par l'interne à la fin de chaque stage est un élément important de cette procédure d'agrément.

L'agrément doit être réexaminé lors d'un changement de structure ou du responsable de celle-ci.

Il peut être mis en cause:

- sur demande motivée des représentants des internes.
- sur demande des coordonnateurs locaux.
- sur demande du Doyen ou de l'ARS.

3.2. L'ADÉQUATION DES STAGES

La Directrice générale de l'ARS ouvre les stages au choix des internes, sur proposition de la Commission de Subdivision, qu'il préside. Des travaux préparatoires sont menés dans le cadre du pré-choix organisé pour connaître les vœux des internes.

La Commission de Subdivision tient compte :

- du pré-choix des internes,
- du nombre et de la spécialisation des internes participant à la répartition,
- des besoins de formation (respect des maquettes et du nombre de stages à effectuer

hors CHU),

- des besoins de fonctionnement du CHU et des Centres Hospitaliers,
- du type d'agrément des terrains de stage.

3.3. LE CHOIX DES STAGES

Le calendrier des répartitions est mis en ligne sur le site Internet de l'ARS, au moins deux mois avant le choix. Le choix a lieu entre la mi-septembre et la mi-octobre pour le semestre d'hiver, entre la mi-mars et la mi-avril pour le semestre d'été. Il a lieu par ancienneté de fonctions validées pour un nombre entier de semestres. A ancienneté égale, le choix s'effectue selon le rang de classement dans la discipline.

3.4. LA VALIDATION DES STAGES

Le stage est validé par le Doyen de la faculté. La validation est subordonnée à l'avis du responsable médical ou praticien-maître de stage du lieu de stage agréé dans lequel l'interne a été affecté et à l'avis du coordonnateur de la spécialité.

4 - Situations particulières4.1. Stages Hors SUBDIVISION (DITS « INTER-CHU »)

Il s'agit de tous les stages à l'extérieur de la région : G4*, autres régions, DOM TOM, étranger. Il est possible de demander à effectuer, au maximum 3 stages en dehors de la région, dont 1 au moins au sein du G4.

La demande de stage, avec constitution d'un dossier spécifique, doit être déposée avant le premier mercredi de septembre pour le semestre de mai et avant le premier mercredi de mars pour le semestre de novembre (personne à contacter : Aurélien Bazire, UFR de santé, tel 02.35.14.84.05 aurelien.bazire@univ-rouen.fr.

Toutes les candidatures sont examinées par la Commission Inter-CHU, présidée par le Professeur Benoit VEBER, et présentées en Conseil de faculté et en CME. C'est le Doyen qui prend la décision sur les candidats à retenir et en informe l'ARS.

Les critères de classement : qualité et intérêt du projet, titres et travaux (notamment les masters), devenir dans la région, responsabilités collectives.

Pendant ces stages, l'interne reste affecté au CHU d'origine qui continue de le rémunérer à l'exception des indemnités de logement et de nourriture qui sont payées par l'établissement d'accueil.

Ces stages sont financés par le CHU et l'ARS qui attendent en retour que l'interne fasse bénéficier votre région d'origine de ses acquisitions.

4.2. LE CONCOURS DE LA « MÉDAILLE D'OR »

Il donne la possibilité de prolonger son internat d'un an afin de mener à bien un projet novateur dans un laboratoire ou un service clinique en France ou à l'étranger. La bourse est attribuée par le CHU de Rouen: 3 lauréats par an.

Le concours est ouvert aux internes de dernière année. La demande (une simple lettre) doit être faite à la Direction des affaires médicales du CHU, avant le 31 décembre de chaque année pour une prise de fonction en mai ou novembre de l'année N+1

Les candidats présentent un mémoire lors d'un entretien devant un jury tiré au sort parmi les personnels enseignants et hospitaliers. Le concours est organisé avant la fin du 1er semestre universitaire. Les candidats doivent déposer leur mémoire 3 semaines avant la date du concours.

Contact: Françoise WENDLING, secrétariat de la Direction des affaires médicales du CHU Tel: 02 32 88 80 06 francoise.wendling@chu-rouen.fr

4.3. STAGES SPÉCIAUX

Sont considérés comme stages spéciaux :

- stage hors filière

ex:interne d'ophtalmologie (spécialités chirurgicales) souhaitant un stage en endocrinologie (spécialités médicales) pour formation diabète

- au sein d'un même groupe de disciplines ex : interne de rhumatologie (spécialités médicales) souhaitant un stage en imagerie médicale (spécialités médicales) pour formation échographie, scanner et IRM ostéoarticulaires
- DESC non qualifiant (type II)

ex : interne de gastroentérologie (spécialités médicales) souhaitant un stage en nutrition (DESC II).

Le dossier est téléchargeable sur le site de l'ARS : https://www.normandie.ars.sante.fr/internat-de-medecine

5 - La Recherche

5.1. La formation à la Recherche et le Master

Le Master comporte un Master 1 (M1) et un Master 2 (M2). L'obtention du Master donne accès à l'inscription à une Ecole doctorale et à la préparation d'une thèse de sciences de 3° cycle.

> Le Master 1 peut être réalisé entre la 2° et la 5e année des études médicales ou pendant l'internat. Il comporte 15 Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE comporte un certain nombre de Crédits Européens (CE). Pour acquérir le M1, il faut obtenir 60 CE dont 36 sont acquis par la validation du DCEM2. Les 24 autres CE doivent être acquis par les UE.

- > Le Master 2 se réalise en un an et comporte :
- un enseignement théorique,
- un stage pratique de 6 à 9 mois dans un laboratoire de recherche.
- un mémoire.

Il impose une mise en disponibilité d'1 an.

La validation du M2 se fait au terme d'une soutenance orale des travaux devant un jury. L'Université de Rouen prépare au Master Sciences, Technologie, Santé mention Sciences Biomédicales ou mention Biosciences. Voir en annexe la liste des UE du M1 et des laboratoires d'accueil

Les inscriptions en DU et DIU sont à l'initiative des internes. De nombreux diplômes existent à Rouen :

> se rapprocher du service de scolarité 3ème cycle de la faculté ou de l'Unité mixte de formation continue -Marie-Laure Caudron au 02 35 14 60 87 ou Betty Jarry au 02 35 14 60 77

5.2. LA DISPONIBILITÉ POUR RECHERCHE

La disponibilité permet de mener un projet d'études et de recherche pendant une durée d'un an renouvelable une fois.

Le financement de cette année de disponibilité est, soit obtenu auprès de fonds privés, soit accordé dans le cadre de l'Année Recherche.

L'Année Recherche peut concerner tous les internes à l'exception de ceux qui sont en dernier semestre. Seuls la qualité et l'intérêt du projet de recherche sont examinés. Un interne peut présenter le même projet plusieurs années consécutives s'il n'est pas sélectionné. Le nombre d'Années Recherche est fixé par arrêté ministériel (5 pour Rouen en 2012) et est attribué par subdivision. Le classement est effectué localement par la commission «Année Recherche» actuellement présidée par le Professeur Pascal Joly.

Les internes sont informés de la date de dépôt de dossiers aux environs du mois de mars, par la Direction des Affaires Médicales et sur les sites Internet de la faculté et de la Délégation à la Recherche de la faculté où le dossier peut être retiré. Il est recommandé de préparer le dossier dès le mois de janvier (3 exemplaires papier et 1 version électronique sont nécessaires).

Quel que soit le mode de financement, la période de disponibilité n'est pas prise en compte pour la validation du DES.

Renseignements : secrétariat de la Délégation à la Recherche, bâtiment Recherche à la faculté de Médecine et de Pharmacie.

Pour en savoir plus: www.ars.nordpasdecalais.sante.fr http://ars.sante.fr/Aides-et-bourses-d-etudedispo.113697.0.html https://www.normandie.fr/formationssanitaires-et-sociales

6 - Les remplacements en ville

Vous pouvez contacter le conseil de l'ordre sur le lien suivant www.cdom76.com (utilisation 33 - mot de passe 76)

Pour effectuer un remplacement en ville pendant ses congés hospitaliers, l'interne doit obtenir:

- une licence de remplacement auprès du Conseil Départemental de l'Ordre du lieu de sa Faculté.
 Pour cela il devra remplir les conditions de niveau d'études requises, notamment en produisant une attestation des semestres validés.
- une autorisation de remplacement délivrée par le Conseil départemental dont relève le médecin que l'étudiant remplace. Cette autorisation est délivrée à la demande du médecin de ville concerné.

La licence de remplacement est seulement une attestation prouvant que l'intéressé se trouve dans les conditions légales requises pour faire un remplacement. Elle ne permet pas le recrutement en établissement hospitalier.

Attention: les honoraires sont soumis à des prélèvements (impôts, charges sociales...) correspondant à 50-60 % du montant total perçu; certains de ces prélèvements peuvent être effectués près d'une année après la perception des honoraires. L'interne doit se renseigner à ce sujet auprès du médecin qu'il remplace ou des organismes concernés.

Pour en savoir plus : www.conseil-national.medecin.fr

III - LES FONCTIONS HOSPITALIÈRES DE L'INTERNE

L'interne est un praticien en formation spécialisée. C'est un agent public.

Il assure des fonctions de prévention, de diagnostic et de soins par délégation et sous la responsabilité du praticien dont il relève. Les textes lui reconnaissent un droit de prescription limité (pas de prescription de stupéfiants). Aucun certificat à valeur médico-légale ne peut être établi par un interne.

1 - Les oblipations

Les obligations de service en stage sont de 8 $\frac{1}{2}$ journées par semaine en moyenne, calcul fait par trimestre.

Les obligations de service hors stage sont de 2 ½ journées en moyenne, calcul fait par trimestre, dont 1 ½ journée de temps de formation sous la responsabilité du coordonnateur de la spécialité, décomptée comme du temps de travail effectif et dont 1 ½ journée de temps personnel de consolidation de ses connaissances et compétences, utilisée de manière autonome, mais pas décomptée comme du temps de travail effectif.

Temps de travail: 48 heures maximum par période de 7 jours calculés en moyenne sur le trimestre, non compris la ½ journée de temps personnel. L'interne est soumis au règlement intérieur des établissements dans lesquels il exerce son activité.

1.1. LE SERVICE DE GARDES ET ASTREINTES

L'interne participe obligatoirement au service de gardes et astreintes. Le service de garde normal est constitué d'une garde de nuit par semaine et d'un dimanche ou jour férié par mois. Il peut assurer une participation supérieure au service de garde. L'indemnité des gardes effectuées au-delà du service normal est majorée. Le travail effectué le week-end au titre de la continuité des soins est rémunéré. Les gardes (une garde = 2 ½ journées) sont intégrées aux 8½ journées hebdomadaires de service.

A l'issue de chaque garde de nuit, l'interne est en position de repos de sécurité, constitué par une interruption totale de l'activité hospitalière et universitaire pendant au moins 11 heures.

Les missions de l'interne en garde sont l'examen clinique des patients, les premières décisions diagnostiques et thérapeutiques et l'établissement du dossier médical; ces missions s'effectuent sous la supervision, les conseils et la responsabilité du médecin de permanence qui reste joignable pendant toute la durée de la garde.

1.2. LE REPOS DE SÉCURITÉ

La mise en place d'une garde n'est possible que si 5 internes au moins figurent au tableau ; à défaut un tableau mixte internes-médecins peut être mis en place.

Toute proposition de création d'une nouvelle garde est présentée à la Commission Médicale d'Etablissement par la Commission de l'Organisation et de la Permanence des Soins (à laquelle participent des représentants des internes). Elle doit ensuite être validée par la direction de l'établissement.

Les internes peuvent participer aux tableaux de garde d'un autre établissement que celui d'affectation, sous réserve d'avoir obtenu l'accord des deux établissements, concrétisé par une convention visée par l'interne, et l'avis favorable des chefs de service concernés.

1.3. ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

L'exercice d'une profession soignante, et singulièrement de la médecine, ne peut se concevoir sans un comportement et une réflexion éthiques (morale), personnels et collectifs. La pratique quotidienne de l'interne sera questionnée par le «bon», le «juste», la «bonne décision», la «bonne voie».

Vos aînés seront à vos côtés pour vous aider à bien répondre, mais surtout, interrogent le «code de déontologie médicale».

Intégralement repris dans le «code de la Santé Publique», le code de déontologie s'impose ; il est «la loi».

Ce guide de la pratique médicale quotidienne acte, parmi ses dispositions essentielles, que le médecin est «au service de l'individu et de la Santé Publique».

Il dit aussi que le respect de la personne et de sa dignité, le secret médical, la confraternité, le respect des autres les professionnels de santé seront, pour vous, autant de «devoirs», pour mériter les «droits» qui seront accordés à l'interne.

Articles et «commentaires» détaillés et indispensables sur le site : www.conseilnational.medecin.fr

2 - Les droits

2.1. Congés

Ils sont gérés par l'établissement d'affectation. Les internes ne peuvent s'absenter sous peine de sanctions disciplinaires de leur lieu de stage qu'au titre des congés réglementaires et des obligations liées à leur formation.

Congés annuels : 30 jours ouvrables, le samedi étant décompté comme jour ouvrable. Chaque congé annuel doit faire l'objet d'une demande d'autorisation signée par le chef de service et transmise à la Direction de l'établissement. Pris en une seule fois, le congé ne peut excéder 24 jours ouvrables consécutifs. Les jours de congés annuels doivent être pris par année universitaire. Les congés annuels sont accordés par l'établissement d'affectation, après avis du chef de service. Pour les internes affectés en dehors d'un établissement hospitalier (stages chez le praticien, stages extra hospitaliers, Inter-CHU...) les demandes de congés signées par le responsable, doivent être transmises à la Direction des affaires médicales du CHU.

Congé de maternité et d'adoption : d'une durée égale à celle prévue par la législation de la sécurité sociale.

Congé de paternité : 11 jours consécutifs et non fractionnables

Congés maladie : le maintien de la rémunération est de droit pendant une partie des congés maladie.

Type de congé maladie	Nombre de mois à plein traitement	Nombre de mois à 2/3 de traitement	Nombre demoisà 1/2 traite- ment
Maladie ordinaire	3		6
Maladie de longue durée		18	18
Longue maladie		12	24

Pour en savoir plus sur ces 3 types de congés : www.ameli.fr

2.2. Position DE « SURNOMBRE »

L'interne enceinte peut demander à être affectée en surnombre. Pour en bénéficier, un justificatif médical et un vœu d'affectation doivent être transmis à l'ARS avant le 15 août (semestre d'hiver) et le 15 février (semestre d'été).

L'interne peut opter pour un <u>surnombre validant</u>:

- -elle choisit en fonction de son rang de classement (le poste doit donc être disponible au moment de son choix)
- elle doit effectuer au moins quatre mois dans le service, ou pour un surnombre non validant :
- elle peut choisir son service d'affectation sans critère d'ancienneté ni de classement; son stage ne sera pas validé quelle qu'en soit la durée.

2.3. AUTORISATIONS D'ABSENCE SUR JUSTIFICATIF

- mariage ou conclusion d'un PACS : 5 jours ouvrables,
- naissance ou adoption: 3 jours ouvrables,
- décès ou maladie grave du conjoint, partenaire, père, mère ou enfant : 3 jours ouvrables.

2.4. DISPONIBILITÉ

La disponibilité peut être accordée pour une durée d'un an renouvelable une fois, dans les conditions suivantes:

Les fonctions exercées par un interne en disponibilité ne peuvent donner lieu à validation de stage. Le CHU de rattachement gère les demandes de disponibilité. Pour être recevable, la demande doit être impérativement transmise à la Direction des Affaires Médicales du CHU de Rouen avant le 15 août (semestre d'hiver) et le 15 février (semestre d'été) et être précisée au moment du recueil des vœux.

2.5. Droit syndical et droit de grève

Le droit syndical est reconnu aux internes. Des autorisations spéciales d'absence sont accordées aux représentants syndicaux élus des internes, à l'occasion de la participation de ceux-ci à des réunions syndicales. Le droit de grève est un droit constitutionnel. Les internes sont tenus de déposer, localement, un préavis de grève 5 jours francs avant le début de la grève. Un préavis national dispense du dépôt d'un préavis local.

3 - La responsabilité

Le principe est, dans le cadre de la responsabilité hospitalière, que l'agent quel qu'il soit, est couvert par l'hôpital dans la mesure où la faute ne se détache pas du service. Le juge compétent pour connaître les litiges entre les usagers et les hôpitaux publics, est le juge du tribunal administratif. Les fautes intentionnelles ou de négligence sont dites « détachables » du service et relèvent de la juridiction judiciaire.

3.1. LA RESPONSABILITÉ CIVILE

L'établissement prend à sa charge, par l'intermédiaire

de son assurance, les conséquences financières des actes qui ont été réalisés à l'encontre de patients, hormis les cas rarissimes où la faute est commise volontairement (vol, coups et blessures...) ou bien lorsque la faute est considérée comme inexcusable, aberrante au regard de l'exercice normal de la profession (ex : décès d'un patient suite au non déplacement d'un médecin en astreinte, malgré de nombreux appels). La faute médicale « civile » peut aussi être une faute d'humanisme : absence de consentement du patient à l'acte médical, prise de risques disproportionnée en l'absence de nécessité médicale, défaut d'information sur les risques de l'intervention ou les résultats de l'intervention.

3.2. LA RESPONSABILITÉ PÉNALE

Elle est strictement personnelle. Les types d'infractions pouvant mettre en cause un médecin sont l'homicide involontaire, l'atteinte involontaire à l'intégrité d'autrui (causée par imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement), la mise en danger d'autrui, la non assistance à personne en péril, la violation du secret professionnel...

Dans les actions contentieuses, le rôle du dossier médical est considérable : il peut certes représenter pour le plaignant le moyen d'obtenir réparation lorsque ses droits ne sont pas respectés ; mais c'est aussi, pour le professionnel, un moyen de prouver l'absence de faute et de préserver la qualité de la communication avec le patient.

L'interne doit prendre soin de souscrire une assurance professionnelle personnelle.

4 - La rémunération

L'établissement d'affectation assure la rémunération, à l'exception des stages effectués au Centre Henri-Becquerel, à la Croix Rouge, au CMPR Les Herbiers, à la Musse, des stages extra hospitaliers, chez le praticien, en Inter-CHU dont la paie est gérée par le CHU. La rémunération mensuelle est composée du salaire dont le montant varie suivant l'ancienneté et selon le cas:

- des indemnités de logement et nourriture,
- du supplément familial,
- des indemnités liées au service de gardes, d'astreintes et des visites du samedi après-midi et du dimanche.

Année	Traitement de base	Indemnité de sujétion	Prime de responsabilité	BRUT
lère année	1 375,51	371,23		1 746,74
2ème année	1 522,82	371,23		1 894,05
3ème année	2 112,37			2 112,37
4ème année	2 112,37		168,84	2 281,21
5ème année	2 112,37		335	2 447,37
Année de recherche	2 003,21			2 003,21

Les IMG en stage en autonomie perçoivent une prime de responsabilité de 125 € par mois

Garde sur place de nuit ou de journée dimanche ou jour férié : 119,02 euros

Garde supplémentaire au delà d'une nuit par semaine et un dimanche ou jour férié par mois : 130,02 euros

½ garde le samedi après midi: 59,51 euros ½ garde supplémentaire au delà d'une nuit par semaine et un dimanche ou jour férié par mois : 65.01 euros

Le statut des internes prévoit qu'ils peuvent être

logés et/ou nourris par l'établissement. S'ils sont logés et/ou nourris, il s'agit d'avantages en nature dont les bases sont fixées par la sécurité sociale selon le nombre de repas et le logement. Les montants apparaissent sur le bulletin de salaire en + pour le calcul des cotisations sociales et pour augmenter le revenu imposable et en – parce qu'il ne s'agit pas d'un supplément de salaire.

Lorsque les internes ne bénéficient pas de l'intégralité de ces avantages, ils perçoivent les majorations brutes mensuelles suivantes :

Libellé	Majoration logement	Majoration nourriture	
Interne Non Logé et Non Nourri	27,69	55,52	
Interne Logé et Non Nourri		55,52	
Interne Nourri et Non Logé	27,69		

IV - LA FIN DU PARCOURS

1 - La thèse d'exercice

La durée de l'internat est de 6 semestres validés pour le DES de Médecine Générale et de 8 à 10 semestres validés pour les autres DES.

Le diplôme d'Etat de docteur en médecine est délivré aux internes ayant soutenu avec succès une thèse d'exercice. Cette soutenance peut intervenir au plus tôt dès la validation du 3e semestre d'internat mais la délivrance du diplôme ne peut intervenir qu'au terme de la validation complète du 3e cycle.

Le diplôme d'Etat de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après la validation du DES (Art. 21 du décret 2004-67 du 16 janvier 2004). A partir de ce moment, il est possible de s'inscrire à l'Ordre des Médecins et d'obtenir un numéro RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de santé) pour faire valoir le droit à l'exercice de la médecine en France. Le Conseil de l'Ordre conseille de préparer le dossier d'inscription.

2 - Le post-internat

Les conditions générales d'accès au post internat sont la soutenance de la thèse, la validation du 3e cycle et l'inscription au Conseil de l'Ordre.

Trois types de fonctions peuvent être assurés durant la période de « post-internat » :

2.1. Les fonctions hospitalouniversitaires

Elles correspondent aux statuts de Chef de Clinique Assistant (CCA) ou d'Assistant Hospitalouniversitaire (AHU) : les CCA et les AHU assurent des fonctions d'enseignement pour la formation initiale et continue, des fonctions de recherche et des fonctions hospitalières.

- Les CCA doivent être titulaires d'un DES obtenu depuis moins de 3 ans.
- Les AHU peuvent être :
 - soit des pharmaciens ayant validé leur internat depuis moins de 3 ans,
- Les AHU peuvent être :
 - soit des pharmaciens ayant validé leur internat depuis moins de 3 ans,
 - soit être titulaires d'un diplôme d'études et de recherche en biologie humaine ou d'un diplôme reconnu en équivalence,

 soit être titulaires d'un Doctorat en médecine et d'un Master.

Les CCA et AHU sont recrutés par décision conjointe du Doyen et du Directeur Général du CHU, après avis du Conseil de Faculté et de la CME. Ils sont nommés pour deux ans avec possibilité de 2 renouvellements d'une année. Ils peuvent ensuite passer le concours de Praticien Hospitalier de type 1 (épreuve orale sur titres et travaux) et accéder, en ville, au secteur Il dit à honoraires libres. Rémunération : salaire universitaire + salaire hospitalier + selon le cas prime d'engagement de service public ou exercice d'une activité libérale en secteur public. Pour justifier du titre d'ancien CCA ou AHU, il est nécessaire de justifier de 2 ans de fonctions effectives en cette qualité.

2.2. LES FONCTIONS D'ASSISTANT SPÉCIALISTE

Les assistants spécialistes sont recrutés par contrat

passé avec le Directeur de l'Etablissement sur proposition du Chef de pôle ou du Chef de service, après avis du Président de la CME et du Directeur de l'ARS. Ils sont nommés par période de deux ans, renouvelable dans la limite maximale de 6 ans. Rémunération : salaire hospitalier + éventuellement prime d'engagement. Comme les CCA-AHU, les assistants peuvent ensuite passer le concours de Praticien Hospitalier de type 1 (épreuve orale sur titres et travaux) et accéder.

en ville, au secteur II dit à honoraires libres.

2.3. LES FONCTIONS PARTAGÉES ENTRE CHU ET CH: ASSISTANTS SPÉCIALISTES RÉGIONAUX (ASR) ET ASSISTANTS SPÉCIALISTES CHU (ASCHU)

Il s'agit de permettre à des candidats sélectionnés sur dossier d'accéder à un poste d'assistant spécialiste régional à temps partagé entre le CHU et un établissement de la région. Le statut des ASR est celui d'assistant spécialiste (voir ci-dessus) mais la fonction permet de compléter sa formation au CHU. Le dispositif des ASCHU vient compléter celui des ASR et vise notamment à assurer aux internes qui en ont besoin la réalisation de leur DESC.

Enfin, la création des Assistants Régionaux Recherche (ASRR), vient compléter ce dispositif. Le statut est celui d'assistant spécialiste mais ces postes comportent une valence obligatoire « recherche » (50%) dans un laboratoire. Ces postes sont cofinancés par le CHU, l'ARS et le Conseil Régional. Ce dispositif propre à la région n'est pas pérenne.

Une commission régionale du post-internat se réunit chaque année afin d'examiner les candidatures et de les prioriser.

Pour tous renseignements:

À 'ARS: Sandrine BEAULIEU - Pôle Gestion et Formation des professionnels de Santé Tel: 02 32 18 32 50 sandrine.beaulieu@ars.sante.fr ainsi que les Directions des Affaires Médicales des établissements de santé concernés.

2.4. LES STATUTS ET CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS

Le post-internat ne se limite pas au seul clinicat. Il recouvre un ensemble hétérogène et répond, en règle, à plusieurs besoins : • de l'interne

Les conditions requises pour un post internat sont :

- la validation du troisième cycle (DES)
- la soutenance d'une thèse de médecine
- l'inscription au Conseil de l'Ordre des Médecins

En ce qui concerne les modalités de rémunération et de couverture sociale, prendre contact avec la DAM – CHU de Rouen.

3 - L'installation en ville

Le pôle soins de ville de l'ARS de Normandie se tient à votre disposition

Contact:

ars-normandie-dos-soins-ville@ars.sante.fr

Guide des services de l'ARS de Normandie

https://www.normandie.ars.sante.fr /nous-contacter-0

pour plus d'informations :

https://www.normandie.ars.sante.fr/professionnels-se-former-sinstaller-exercer-1

4 - Les carrières hospitalière et hospitalo-universitaire

Le recrutement en qualité de Praticien Hospitalier est possible après réussite au concours national de praticien hospitalier des établissements publics de

Pour en savoir plus sur les conditions d'inscription : consulter le site du centre national de gestion des praticiens hospitaliers, des directeurs d'hôpitaux et des concours et examens (www.cng.sante.fr) et à l'ARS:

Sandrine Beaulieu - Pôle Gestion et Formation des professionnels de Santé - ARS

Tel: 02 32 18 32 50

sandrine.beaulieu@ars.sante.fr

Le recrutement en qualité de PHU, MCU-PH, PU-PH

Pour en savoir plus : contacter la Faculté de médecine : 02 35 14 84 05

Nadège VINCENT: 02 35 14 83 81 nadege.vincent@univ-rouen.fr

V - LA VIE PRATIQUE ET ASSOCIATIVE

1 - Le logement

Il est possible d'être logé:

- soit dans une résidence universitaire, les logements étant attribués sur la base de critères universitaires et sociaux, pour en savoir plus : http://www.crous-rouen.fr/
- soit en ville: parc public (HLM), parc privé (consulter agences immobilières, petites annonces), résidences étudiantes privées...

Pour en savoir plus sur le logement à Rouen : Guide de l'étudiant de l'université de Rouen

- soit dans les internats des établissements d'affectation.

À Rouen, le bureau des internes assure la gestion des chambres de l'internat du CHU de Rouen. 22 chambres sont mises à la disposition des internes qui en font la demande avant le début de chaque semestre. Une permanence est assurée le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 16h30 au premier étage de l'internat de l'hôpital Charles-Nicolle pour aider les internes.

Tel: 02 35 15 15 09 E-mail: internatderouen@gmail.com www.internes-rouen.fr

Des aides sont susceptibles d'être accordées par la Caisse d'Allocations Familiales pour accéder à la location, sous conditions de ressources.

2 - La santé

En tant que futur médecin, il est nécessaire de prendre conscience du fait que l'exercice de la médecine génère de nombreuses satisfactions (utilité sociale, satisfactions professionnelles, bon niveau socio-économique...), mais qu'il expose également, comme tout métier, à des risques professionnels. Outre les risques infectieux (hépatites, VIH...), il ne faut pas oublier les risques physiques (radiations, lasers...), chimiques (cytostatiques, gaz anesthésiques...) et organisationnels (violence, fatique, stress...).

Les risques professionnels sont multiples et les moyens de protection, souvent simples (vaccination, port de gants et de masques, respect des mesures de prudence lors des manipulations de produits chimiques et de médicaments), sont trop souvent négligés.

Le service de santé au travail du CHU de Rouen est à la disposition de tous pour aider à l'évaluation des risques et à la gestion des situations à risques ou des cas individuels. Il peut être joint au 02.32.88.80.41.

2.1. LA COUVERTURE SOCIALE

L'interne est affilié au Régime Général de la Sécurité Sociale et au Régime Complémentaire géré par l'IRCANTEC. Les cotisations payées par l'interne, « part ouvrière » ou par l'employeur, « part patronale » sont prélevées directement sur le salaire.

- 2.2. L'adhésion à une mutuelle complémentaire est recommandée pour un meilleur remboursement en cas de soins médicaux
- 2.3. En tant que salarié, l'interne relève de la médecine du Travail de son établissement d'affectation. En cas d'Accident du Travail, il doit prendre contact rapidement avec ce service et faire une déclaration d'accident dans les 48 heures auprès des Affaires Médicales de son établissement. Ceci est particulièrement important en cas d'accident avec exposition au sang où un traitement prophylactique est parfois nécessaire, et ceci dans les 4 heures suivant l'accident.

3 - L'accès à l'information

Le CHU dispose d'une bibliothèque électronique très complète qui permet notamment:

- -de consulter les rubriques « Conseils aux auteurs », « Journaux électroniques et mots de passe » ; « Catalogue collectif et localisation des périodiques papiers de la Bibliothèque Universitaire, du Centre Henri-Becquerel et du CHU de Rouen »,
- d'accéder à plusieurs bases de données : Medline,
 Vidal, BCB (Base médicamenteuse Claude-Bernard) et CISMeF (sites et documents médicaux francophones)
- de commander des documents non disponibles en texte intégral.

Pour en savoir plus, site Intranet du CHU : http://intranet/ovid/

Pour demandes d'information et de formation : benoit.thirion@chu-rouen.fr

4 - La vie associative

De nombreuses associations participent à l'animation de la vie quotidienne de l'interne. Pour cela, votre interlocuteur naturel est la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Parmi celles-ci:

- le SIREHN, syndicat représentant les internes de médecine générale de Haute Normandie, tél:06 07 98 92 94, mail:sirehn.img@gmail.com
- ORPHEON, association de l'internat de Rouen, mail : internatderouen@wanadoo.fr
- la FAIR: Fédération des Associations des Internes Rouennais, créée dans le but de représenter l'ensemble des internes de Haute-Normandie, mail: association@la-fair.org

ET POUR FINIR...

L'interne est un médecin en formation. Il appartient à un corps professionnel reconnu et bénéficiant d'une forte identité. Ce moment de la vie professionnelle voué à l'acquisition des connaissances renforce son image de compétence. L'interne est aussi un médecin formateur, dont l'étudiant observe les comportements envers les patients et l'équipe soignante. Il faut qu'il prenne conscience de ses responsabilités de maître d'apprentissage. Accueillir l'étudiant, l'aider à comprendre son rôle, répondre à ses questions et être attentif à ses difficultés donneront un autre sens à sa fonction d'interne.

ANNEXES

La réforme du troisième cycle des études médicales a été introduite pour la rentrée 2017/2018 afin de mieux répondre aux besoins de santé, aux évolutions de la médecine, aux exigences de lisibilité et de qualité de la formation, et au souci d'un accompagnement et d'un suivi plus attentifs des étudiants. Un seul diplôme (Diplôme d'Etudes Spécialisées) est désormais nécessaire et suffisant pour la qualification et l'exercice de la spécialité. Le post-internat n'est plus nécessaire à la qualification. Les anciens DESC deviennent des DES (leur maquette est remaniée) ou des options (spécifiques à la spécialité) ou des formations spécialisées transversales (inter-spécialités). Options et Formations spécialisées transversales conduisent à une sur-spécialisation.

Annexe 1

Diplôme d'Etudes Spécialisées page 86

Annexe 2

U.F.R de Médecine et de Pharmacie Diplôme d'Etudes Spécialisées (NOUVEAUX DES) Liste des Enseignants Coordonnateurs

Régionaux et Interrégionaux page 86

Annexe 3

Maquettes des DES page 88

Annexe 4

M1 Unités d'enseignement page 88

Annexe 5

Unité d'enseignement page 89

Annexe 6

Unités de recherche page 94

Annexe 7

Adresses utiles page 96

Annexe 1 : Diplômes d'Etudes Spécialisées

Médecine d'urgence

Allergologie Médecine et santé au travail

Anatomie et cytologie pathologiques Médecine générale

Anesthésie - réanimation Médecine intensive - réanimation
Biologie médicale Médecine interne et immunologie clinique

Chirurgie maxillo-faciale Médecine légale et expertises médicales

Médecine cardiovasculaire

Chirurgie orale Médecine nucléaire

Chirurgie orthopédique et traumatologique Médecine physique et de réadaptation

Chirurgie pédiatrique Néphrologie
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique Neurochirurgie
Chirurgie thoracique et cardiovasculaire Neurologie

Chirurgie thoracique et cardiovasculaire Neurologie
Chirurgie vasculaire Oncologie

Chirurgie viscérale et digestive Ophtalmologie

Dermatologie et vénéréologie Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-

Endocrinologie-diabétologie-nutrition faciale
Génétique médicale Pédiatrie
Gériatrie Pneumologie
Gynécologie médicale Psychiatrie

Gynécologie obstétrique Radiologie et imagerie médicale

HématologieRhumatologieHépato-gastro-entérologieSanté publiqueMaladies infectieuses et tropicalesUrologie

Annexe 2 : UFR Santé Diplôme d'Études Spécialisées (NOUVEAUXDES)ListedesEnseignantsCoordonnateurs Régionaux et Interrégionaux

Spécialités	Coordonnateurs régionaux	Coordonnateurs interrégionaux
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	Pr TROST Olivier	Pr DEVAUCHELLE Bernard
CHIRURGIE ORALE	Pr TROST Olivier	Pr FERRI Joël
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATO- LOGIQUE	Pr DUJARDIN Franck	Pr DUJARDIN Franck (Rouen)
CHIRURGIE PEDIATRIQUE	Pr LECHEVALLIER Joël	Pr BESSON Rémi
CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONDUCTRICE ET ESTHETIQUE	Pr AUQUIT-AUCKBUR Isabelle	Pr MARTINOT-DUQUENNOT
CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIOVAS- CULAIRE	Pr DOGUET François	

CHIRURGIE VASCULAIRE	Pr PLISSONNIER Didier	Pr REIX Thierry	
CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	Pr TUECH Jean-Jacques	Pr REGIMBEAU J.M. (Amiens)	
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	Pr MARPEAU Loïc	Pr MARPEAU Loïc (Rouen)	
NEUROCHIRURGIE	Pr DERREY Stéphane	Pr EMERY Evelyne (Caen)	
OPHTALMOLOGIE	Pr MURAINE Marc	Pr ROULAUD JF (CHU Lille)	
OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE	Pr MARIE Jean-Paul	Pr MARIE Jean-Paul (Rouen)	
UROLOGIE	Pr PFISTER Christian	Pr SAINT Fabien	
ALLERGOLOGIE	Pr MARGUET Christophe	Pr Olivier COTTENCIN- LILLE 2	
MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	Pr CARON François	Pr VERDON Renaud (Caen)	
MEDECINE INTERNE ET IMMUNOLOGIE CLINIQUE	Pr BENHAMOU Ygal	Pr HATRON Pierre Yves (Lille)	
ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	Pr SABOURIN Jean-Christophe	Pr LETEURTRE Emmanuelle (Lille)	
ANESTHESIE - REANIMATION	Pr COMPERE Vincent	Pr HANOUZ J.Luc (Lille)	
MEDECINE INTENSIVE - REANIMATION	Pr MISSET Benoît	Pr SAULNIER Fabienne (Lille)	
DERMATOLOGIE ET VENEREOLOGIE	Pr JOLY Pascal	Pr DELAPORTE Emmanuel (Lille)	
ENDOCRINO - DIABETOLOGIE - NUTRITION	Pr LEFEVRE Hervé / Pr DECHELOTTE Pierre	Pr WEMEAU Jean-Louis	
GENETIQUE MEDICALE	Pr FREBOURG Thierry	Pr FREBOURG Thierry (Rouen)	
GERIATRIE	Pr WEBER Jacques	Pr PUISIEUX Francois (Lille)	
GYNECOLOGIE MEDICALE	Pr LEFEBVRE Hervé	Pr DEWAILLY Didier (CHRU Lille)	
HEMATOLOGIE	Pr JARDIN Fabrice	Pr FACON (CHU Lille)	
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	Pr MICHEL Pierre	Pr MICHEL Pierre (Rouen)	
MEDECINE CARDIOVASCULAIRE	Pr ELTCHANINOFF Hélène	Pr LACROIX Dominique (CH Lille)	
MEDECINE VASCULAIRE	Pr BENHAMOU Ygal	Pr SEVESTRE PIETRI M.A. (Amiens)	
MEDECINE D'URGENCE	Pr JOLY Luc-Marie	Pr VEBER Benoît (Rouen)	
MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL	Pr GEHANNO Jean-François	Pr FRIMAT P. (Lille)	
MEDECINE GENERALE	Pr HERMIL Jean-Loup	Pr BOULNOIS Catherine (Amiens)	
MEDECINE LEGALE ET EXPERTISES MEDICALES	Pr TOURNEL Gilles	Pr HEDOUIN Valéry (Lille)	
MEDECINE NUCLEAIRE	Pr VERA Pierre	Pr MEYER Marc Etienne (Amiens)	
MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION	Pr VERIN Eric	Pr DOUTROLLOT Pierre Louis	
NEPHROLOGIE	Pr GUERROT Dominique	Pr HAZZAN Marc (CHU Lille)	
NEUROLOGIE	Pr MALTETE David	Pr MARCELLI Christian- (Caen)	
ONCOLOGIE	Pr DUBRAY Bernard	Pr KZRISCH Claude (CHU Amiens Sud)	
PEDIATRIE	Pr MARGUET Christophe	Pr BERQUIN Patrick (CHU Amiens Nord)	
PNEUMOLOGIE	Pr THIBERVILLE Luc	Pr THIBERVILLE Luc	
PSYCHIATRIE	Pr GERARDIN Priscille	Pr VAIVA Guillaume (Lille)	
RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	Pr GERARDIN Emmanuel	Pr ERNST Olivier (CHU Lille)	
RHUMATOLOGIE	Pr VITTECOQ Olivier	Pr MARCELLI Christian- (Caen)	
SANTE PUBLIQUE	Pr BENICHOU Jacques	Pr SALOMEZ Jean-Louis (CHU Lille)	
BIOLOGIE MEDICALE	Pr FAVENNEC Loïc	Pr DUVERLIE (UFR Pharmacie Amiens)	

Retrouvez la version électronique de toutes les maquettes !

Annexe 3 : Maquette des DES

http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr/jsp/liste_resultats.jsp?objet=formation&TYPE_DIPLOME=35700&RH=1378460559198

Annexe 4 : Maquette des DES

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034502881

Annexe 5 : Unités d'enseignement





UFR SANTÉ 22, boulevard Gambetta 76183 Rouen cedex UE D'INITIATION ET DE FORMATION A LA RECHERCHE 2018-2019

Objectifs

Ce parcours permet aux étudiants des études médicales ou pharmaceutiques qui le souhaitent, dès le DFGSM2 ou DFGSP2, de valider des UE d'Initiation et de Formation à la Recherche en vue d'une poursuite d'études en Master 2 Recherche ou Master 2 Professionnel selon le choix des Unités d'Enseignements (UE). L'enseignement se déroule parallèlement à leur cursus principal (parcours organisé sur plusieurs années - cours le jeudi-après-midi pour la majorité des unités d'enseignement UE).

La formation à la recherche (M2 Recherche – Doctorat – Habilitation à Diriger des Recherche) ouvre la voie, pour les étudiants en médecine et pharmacie, aux carrières de chercheurs, aux carrières universitaires et hospitalo-universitaires (Maître de Conférences et Maître de Conférence d'Université-Praticien Hospitalier, Professeur d'Université, Professeur d'Université,

Admission et inscription

- Se munir d'un dossier de pré-inscription (en double exemplaire) téléchargeable sur le site web de l'UFR Santé: www.univ-rouen.fr – UFR Santé – Recherche – Formation à la recherche – UE d'Initiation et de Formation à la Recherche
- 2) Contacter le responsable de l'UE (cf. fiche des contacts) pour obtenir l'autorisation d'inscription.
- 3) Inscription définitive au service scolarité de l'UFR Santé avant le 26 octobre 2018 (1 et 2^e cycles), le 23 novembre 2018 (3^e cycle) (L'inscription est définitive, vous ne pouvez pas vous désinscrire en cours d'année).

Informations et dossiers de pré-inscription : Scolarité de l'UFR Santé

Organisation des enseignements

Les UE 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 permettent l'accès à un M2 Recherche ; les UE 4, 5, 6 et 13 à des M2 professionnels orientés vers l'industrie pharmaceutique.

Les étudiants de DFGSM2 et DFGSM3 ou DFGSP2 et DFGSP3 prendront une inscription pédagogique auprès de la scolarité après avoir obtenu l'autorisation du responsable des UE choisies. A partir de la 4e année de Pharmacie ou de Médecine, les étudiants intéressés pour suivre des UE d'Initiation et de Formation à la Recherche prendront une inscription administrative parallèle à leur inscription principale.

Validation des UE Recherche pour les étudiants de Médecine :

La validation de la quatrième année d'études médicales (DCEM2) donne l'équivalence de 36 CE. Chaque étudiant doit valider en plus 24 CE sous forme d'Unités d'Enseignement (UE), ce qui équivaut à une UE librement choisie.

Validation des UE Recherche pour les étudiants de Pharmacie :

La validation de la quatrième année des études pharmaceutiques donne l'équivalence de 40 CE Chaque étudiant doit valider en plus :

8 CE sous forme d'Unités d'Enseignement (UE)

12 CE sous forme de stage

Validation des UE Recherche pour les étudiants de l'école de Sage-Femme :

La validation de deuxième année des études de sage-femme (DFGSMa3) donne l'équivalence de 40 CE Chaque étudiant doit valider en plus :

12 CE sous forme d'Unités d'Enseignement (UE)

8 CE sous forme de stage

Liste des Unités d'Enseignement et contacts 2018-2019

n°	Intitulé	Crédits	Responsable(s)	Demande Autorisation d	'inscription
UE1	Alimentation et nutrition	6 CE	M. Moïse Coëffier	02 35 14 82 40	UFR - Unité Inserm UMR 1073
UE2	Anatomie générale, imagerie et morphogenèse	12 CE	M. Fabrice Duparc Mme A-Claire Tobenas-Dujardin	A déposer à la scolarité 02 35 14 84 11	Bât. Rech 4e étage Sylvie Martins UFR – Bât. Administration
UE3	Biochimie métabolique et régulation	12 CE	Mme Soumeya Bekri	A déposer à la scolarité 02 35 14 84 11	UFR – Bât. Administration
UE4	Biostatistique appliquée à la médecine	6 CE (3 CE max pour pharma)	M. Jacques Bénichou Mme Camille Le Clézio	A déposer à la scolarité 02 35 14 84 11	UFR – Bât. Administration
UE5	Développement galénique, production, bioproduction et ingénierie pharmaceutique	4 CE	M. Mohamed Skiba	02 35 14 85 96	UFR Bât. TP 2e étage Labo de Pharmacie Galénique- DC2N U982
UE6	Etude physico-chimiques des molécules d'intérêt biologique ou thérapeutique et de leurs produits de dégradation	4 CE	M. Philippe Vérité	02 35 14 84 07	UFR Bât. TP 2e étage
UE7	Immunologie : immunologie fondamentale humaine	6 CE		02 32 88 80 71	UFR - Unité Inserm UMR 1234 Bât. Recherche 2e étage Lettre de motivation exposant vos motifs pour choisir l'Immunologie. Indiquer les champs de la discipline qui vous intéressent particulièrement et les problèmes dans la résolution desquels vous aimeriez vous impliquer personnellement
UE7bis	Immunologie : immunopathologie	6 CE	M. Serge Jacquot		
UE8	Méthodes en pharmacologie clinique et formation aux essais thérapeutiques	12 CE	Mme Anne-Marie Leroi Mme Marie-Pierre Tavolacci	Mme Anne-Marie Leroi Centre d'Investigation Clinique	CHU Anneau Central RC CIC – Maud Nicolai Secretariat.CIC@chu-rouen.fr 02 32 88 88 62
UE9	Méthodes moléculaires en génétique médicale : applications au cancer	12 CE	M. J-C. Sabourin M. Thierry Frébourg	Sec. Inserm U1245 Nathalie Porchet 02 35 14 82 80	UFR - Unité Inserm UMR 1245 Bât. Recherche 1er étage (CV, photo, lettre de motivation, classement PACES)
UE10	Outils d'évaluation clinique des processus physiologiques	12 CE	M. Guillaume Gourcerol	Secrétariat 02 35 14 82 40	UFR – Unité Inserm UMR 1073 Bât. Recherche – 4e étage (Sylvie Martins) + CV
UE11	Pathogénie moléculaire des micro- organismes.	6 CE	Mme M. Pestel-Caron	02 35 14 82 99 ou 02 32 88 80 52	UFR Equipe GRAM 2.0 Bâti. Recherche 1er étage martine.pestel-caron@univ-rouen.fr
UE12	Pharmacologie fondamentale : pharmacologie cellulaire et moléculaire	4 CE (3 CE max pour pharma)	M. Vincent Richard Mme. Nathalie Dourmap	Vincent Richard 02 35 14 83 68 Nathalie Dourmap 02 35 14 83 31	UFR Unité Inserm UMR 1096 Båt. Recherche 4ème étage Vincent. Richard@univ-rouen.fr UFR – Neovasc Båt. Recherche 3ème étage nathalie.dourmap@univ-rouen.fr
UE12bis	Pharmacologie cardiovasculaire	4 CE (3 CE max UE12 bis & ter combinées pour pharma)	M. Paul Mulder M. Vincent Richard	Orientation cardio- vasc. 0235148368	UFR Unité Inserm UMR 1096 Bât. Recherche 4ème étage Vincent.Richard@univ-rouen.fr
UE12ter	Neuro-psycho-pharmacologie	4 CE (3 CE max UE12 bis et ter combinées pour pharma)	M. Olivier Guillin Mme. Dominique Duterte-Boucher	Orientation neuro- psychopharmaco 02 35 14 86 02	UFR – Bât. Recherche 3ème étage dominique.duterte-boucher@univ- rouen.fr
UE13	Stage et Mémoire. • industrie de 2 mois • recherche pharmacie de 1 ou 2 mois ou équivalent • recherche médecine de 1 ou 2 mois ou équivalent)	12 CE 6/12 CE 8 CE 6/12 CE	M. Philippe Vérité M. G. Savoye	02 35 14 84 07 02 35 14 83 73	UFR -TP 2ème étage UFR -Délégation Recherche (bâtiment administration)
UE14	Traitement et analyse des images médicales : introduction au traitement de l'image médicale	4 CE			
UE14bis	Traitement et analyse des images médicales : instrumentation en imagerie biomédicale	4 CE	M. Pierre Véra Mme Su Ruan	Mme Guilbert 02.32.08.24.68	Centre H .Becquerel Secrétariat du Pr. Véra
UE14ter	Traitement et analyse des images médicales : exemple d'utilisation en imagerie médicale	4 CE		02.32.08.22.58	
UE 15	Pathologie de la reproduction humaine	6 CE	Mme Nathalie Rives Mme Christine Rondanino	nathalie.rives@univ- rouen.fr 0232888225	EA 4308 Laboratoire de Biologie de la Reproduction-CECOS Hópital Charles Nicolle 76031 Rouen Cedex

Contenu des enseignements 2018-2019

UE 1 Alimentation et nutrition (6 CE)

Matière 1 (4 CE) C 30 h TD 10h Bases d'un bon équilibre alimentaire.

Epidémiologie des troubles de la nutrition.

Prise en charge nutritionnelle de diverses pathologies (Cancer, Maladies Chroniques, Vieillissement).

Données Cliniques et expérimentales sur les troubles du comportement alimentaire.

Physiopathologie et prise en charge de l'obésité.

Bases expérimentales et cliniques de l'immunonutrition.

Matière 2 (2 CE) C 20h TP 4 h

Pharmacotechnie en nutrition clinique.

Offre industrielle en nutrition clinique.

Explorations Nutritionnelles (métabolisme énergétique - composition corporelle).

Marqueurs biologiques

UE 2 Anatomie générale, imagerie et morphogenèse (12 CE)

Etude du développement et de l'exploration anatomique du système nerveux, du système circulatoire, de l'appareil locomoteur (application à l'étude de la marche humaine), aux grands métabolismes (application à la fonction hépatique)

Matière 1: 40h (C 36 h TP 4 h); 4 CE

Neuro-anatomie fonctionnelle (Rouen),

Voies de la motricité : données morphologiques, embryologiques. Exploration par l'imagerie des voies motrices. Eléments de neurobiologie et neurophysiologie du mouvement. Applications cliniques. Audition (Caen).

Matière 2: 40h (C 34 h TP 6 h); 4 CE

Anatomie morphologique et fonctionnelle du système vasculaire (Rouen). Vascularisation encéphalique : morphologie et imagerie. Vascularisation thoraco-abdominale : morphologie et imagerie. Eléments d'histologie et de pharmacologie. Applications cliniques. Complexe hépatobiliaire (Caen).

Matière 3: 40h (C 28 h TP 12 h); 4 CE

Appareil locomoteur : Anatomie de la marche (Rouen),

- Morphologie rachidienne.
- Morphologie des membres inférieurs.
- Biomécanique de la marche. - Applications cliniques.

Introduction à la recherche et à la publication scientifique (Rouen).

UE 3 Biochimie métabolique et régulation (12 CE) Matière 1 (4 CE) C 34 h TD 6 h

Bases moléculaires de la signalisation intracellulaire : de la cellule normale à la cellule cancéreuse : mécanismes de reconnaissance protéine-protéine et protéine-membrane - grands exemples de transduction du signal - signalisation cellulaire et spécificité tissulaire

Matière 2 (8 CE) C 45 h TD 15h

Bases moléculaires de la régulation du métabolisme et des grands processus physiopathologiques (diabète, dyslipidémies, processus inflammatoires, maladies lysosomales, maladies mitochondriales).

UE 4 Biostatistique appliquée à la Médecine - Méthodes approfondies

Maîtrise de méthodes statistiques utiles dans le domaine biomédical et permettant de suivre un M2 dans le domaine de la médecine, de la santé publique ou de la biologie

Acquis requis : programme de biostatistique de PACES à valider obligatoirement lors de l'examen initial pour permettre l'inscription à ľUĒ

40 h, 6 ECTS (3 max pour les pharma), validation par un examen initial (vérification des acquis de PACES) et un examen terminal pouvant inclure l'analyse d'un jeu de données et la remise du rapport correspondant

Tests statistiques: Test paramétriques appariés pour la comparaison de proportions et de moyennes - Tests paramétriques pour la comparaison de variances - Tests non paramétriques et tests exacts. Notion de puissance statistique et éléments de calcul du nombre de sujets. Estimation et test de la corrélation. Régression linéaire simple. Analyse de variance : plans simples, croisés et emboîtés. Analyse multivariée : principes, application à la régression linéaire et à la régression logistique. Analyse de survie : estimation de Kaplan-Meier, test du logrank, modèle semi-paramétrique de Cox. Études de cas à l'aide de logiciels

UE 5 Développement galénique, production, bioproduction et ingénierie pharmaceutique (4 CE) C 30 h TD 10 h

Cet enseignement se propose de préparer l'étudiant à son intégration dans l'entreprise lors de son stage de 6 mois en industrie pharmaceutique ou la poursuite des études au Master 2 recherche ou professionnel: l'assurance de qualité (facteurs, coût, cercles de qualité), l'ingénierie pharmaceutique, (outils de production et de bioproduction, implantation des bâtiments, création de lignes), développement galénique (pré-formulation et formulation)

Cours magistraux

Développement galénique: Pré-formulation, formulation, utilisation de la dissolution in vitro comme outils de développement corrélation in vitro-in vivo. Conception des locaux et contraintes industrielles et bioindustrielles: principales règles de conception des locaux, adaptation à des contraintes particulières. Outils de production et de bioproduction industrielle et suivi de la Qualité : principaux types d'outils industriels, changement d'échelles, validation et qualification

Travaux dirigés

Étude de cas en rapport avec le cours, Travail sur documents, Travaux personnels sur des publications, recherche des facteurs clefs, lecture critique

UE 6 Etude physico-chimique des molécules d'intérêt biologique ou thérapeutique et de leurs produits de dégradation (4 CE) CM 21 TD 8 TP 21

Connaitre des procédures et techniques qui permettent d'analyser, d'identifier et de quantifier les molécules d'intérêt biologique Cours magistraux

Modification structurale des principes actifs au cours du métabolisme ; Résonance Magnétique Nucléaire (Principe et études de spectres). Intérêt de l'IR et de la spectrométrie de masse en analyse structurale. Les méthodes chromato-graphiques couplées à la spectrométrie de masse. La séparation chirale.

Travaux dirigés

Etude de spectre de Résonance Magnétique Nucléaire (RMN 1H et RMN 13C, RMN 2D (COSY, HMQC)

Travaux pratiques

Modélisation moléculaire ; Les méthodes chromatographiques appliquées à l'analyse de molécules d'intérêt biologique (CPG, CLHP, méthodes chromatographiques couplées à la spectrométrie de masse). La qualification d'appareillages

Contenu des enseignements 2018-2019

☐ UE 7 et 7bis Immunologie (12 CE)

Matière 1 : Immunologie Fondamentale Humaine (6 CE) C 30 h TD 10 h

Connaissance détaillée des mécanismes de la réponse immunitaire, notamment chez l'homme.

Cellules, organes, système immunitaire; circulation lymphocytaire; immunité innée; récepteurs pour l'antigène, répertoire T et B; complexe majeur d'histocompatibilité; régulation des cellules NK; activation lymphocytaire; cellules T régulatrices, sous-populations de lymphocytes T auxiliaires,

- complément ; analyse d'article.

Matière 2 : Immunopathologie (6 CE) C 30h TD 10h

Connaissance détaillée des mécànismés de la réponse immunitaire chez l'homme. Illustration à partir de modèles physiopathologiques. Déficits immunitaires ; autoimmunité, immunité anti-infectieuse ; alloréactivité, transplantation ; immunité anti-cancéreuse, immunothérapie du cancer ; hypersensibilité ; syndromes lymphoprolifératifs ; mécanismes génétiques et moléculaires des hémopathies malignes ; immunosuppression ; immunointervention ; analyse d'articles scientifiques.

□ UE 8 Méthodes en pharmacologie clinique et formation aux essais thérapeutiques (12 CE)

C séances de 14h à 18h tous les Jeudis après-midi de Décembre à Juin, Enseignement magistral : 58 H Enseignement en petits groupes : 8 H

Acquisition des bases de la Pharmacologie clinique, acquisition de la Méthodologie des essais thérapeutiques. Formation à la lecture critique d'articles sur ce sujet (petits groupes). Apprentissage de la méthodologie et des études statistiques des études de phase I, II, III et IV en thérapeutique. Rédaction de protocole de recherche clinique (petits groupes). Evaluation :1/3 note finale : Lecture critique d'article (note de groupe 4 à 5 personnes), 1/3 note finale : Rédaction d'un protocole de recherche thérapeutique (note de groupe 4 à 5 personnes), 1/3 examen théorique : 45 QCM (note individuelle).

☐ UE 9 Méthodes moléculaires en génétique médicale : applications au cancer (12 CE)

Acquérir la connaissance des méthodes moléculaires, des bases fondamentales de la cancérogenèse et des notions de la prise en charce médicale.

Classification des tumeurs et des hémopathies

Techniques de biologie moléculaire utilisées pour le diagnostic de routine dans les services de génétique moléculaire (PCR, RT-PCR, digestion, séquençage Sanger, SNPaShot, HRM, QMPSF, MLPA, etc...)

Applications diagnostiques de la CGH array

Séquençage à haut débit (NGS) : principe, applications diagnostiques et de recherche (+ visite de la plateforme)

Transfection cellulaire et applications. Techniques de traitement des tissus. Bases moléculaires du cancer

Organisation du génome humain : stabilité et variabilité Nomenclature des mutations selon les recommandations HGVS Altérations somatiques et constitutionnelles des voies de transduction du signal dans l'oncogenèse

Activation des proto-oncogènes dans les hémopathies

Altération des points de contrôle du cycle cellulaire dans les cancers et nouvelles thérapies ciblées

Maintien de l'intégrité du génome et prédispositions génétiques au cancer. Inactivation du gène *TP53* dans les cancers humains et syndrome de Li-Fraumeni

Inactivation biallélique des gènes *MMR* et *BRCA2* dans les tumeurs pédiatriques

Altérations des ARN non codants dans l'oncogenèse

Bases moléculaires des cancers du colon

Analyses somatiques d'intérêt nosologique, pronostique et théranostique. Nouvelles thérapies du cancer et marqueurs moléculaires prédictifs de la sensibilité et de la résistance à ces nouveaux traitements. Immunothérapies du cancer

Conseil génétique et prise en charge des formes héréditaires de cancers. Actualité scientifique : analyses bibliographiques TD de bioinformatique

□ UE 10 Outils d'évaluation clinique des processus physiologiques (12 CE)

Partie 1: Méthodes d'étude des processus physiologiques chez l'Homme C 60h TD 20h – 8 CE

Cibles viscérales : Etude de la fonction respiratoire (veille et sommeil) et de la déglutition - Etude de la viscérosensibilité - Etude de la fonction cardio-vasculaire - Etude des phénomènes d'absorption intestinale. Cibles neuromusculaires et articulaires : Evaluation de l'oculomotricité - Etude de l'équilibre - Etude du programme moteur - Etude du sommeil - Etude du travail musculaire - Etude de la biomécanique articulaire - Evaluation du langage Traceurs : Traceurs en médecine nucléaire - Imagerie fonctionnelle - Explorations fonctionnelles endocrinennes

Partie 2: Apport des modèles expérimentaux dans la compréhension des processus physiologiques humains C 30h TD 10h – 4 CF

Etude de la déglutition - Etude de la viscérosensibilité et de la motricité digestive - Etude de la fonction cardio-vasculaire - Etude des phénomènes d'absorption intestinale. Traceurs en médecine nucléaire et explorations fonctionnelles endocriniennes.

□ UE 11 Pathogénie moléculaire des micro-organismes (6 CE) C 40 h

À travers la présentation de plusieurs types de microorganismes (bactéries et virus), le programme explore plusieurs modèles physiopathologiques d'infections, en allant du domaine fondamental au domaine appliqué. Les bases moléculaires du pouvoir pathogène des agents infectieux bactériens et viraux, intra- et extra-cellulaires, seront exposées (génome des agents infectieux, relations hôtes-pathogènes -réponse inflammatoire et immune aux agents infectieux, cibles moléculaires des agents infectieux, variabilité génétique des agents infectieux et virulence, agents infectieux et oncogénése).

□ UE 12, 12bis et 12ter Pharmacologie fondamentale (12 CE)

Matière 1 : pharmacologie cellulaire et moléculaire 4 CE C 16h TD 16h

Acquérir les connaissances des bases cellulaires et moléculaires de la réponse aux médicaments.

Exemples de sujets abordés :

Récepteurs, transduction et propagation du signal intracellulaire; Récepteurs nucléaires, récepteurs couplés aux protéines G; Processus moléculaires de la régulation des récepteurs; Systèmes de transport des neuromédiateurs et de leurs précurseurs; Résistance aux traitements médicaments; Inhibiteurs des protéases; Transmission cholinergique, aminergique, peptidergique, dopaminergique nitroxidergique, ...; Immunité – protéines recombinantes

Pharmacogénétique ; Bases théorique et pratique de l'étude des relations concentration-effet ; Pharmacocinétique et principes du suivi thérapeutique pharmacologique.

Contenu des enseignements 2018-2019

Matière 2 : pharmacologie cardiovasculaire 4 CE C 16h TD 16h

Acquérir les connaissances de base sur la physiopathologie et le traitement des maladies cardiovasculaires

Exemples de sujets abordés

Physiologie et pharmacologie de la contraction cardiaque et vasculaire; Modulation pharmacologique du système sympathique et système cardiovasculaire : Interaction endothélium - cellules inflammatoires et athérogenèse ;

Physiopathologie et pharmacologie de la thrombose ;

Modèles transgéniques en pharmacologie cardiovasculaire ;

Modèles animaux de pathologies cardiovasculaires ;

Traitement de l'Hypertension artérielle : Traitement de l'Ischémie cardiaque ; Traitement de l'Insuffisance cardiaque

Physiologie et physiopathologie de l'angiogenèse et la vasculogenèse.

Analyse d'article scientifique et présentation par binôme Matière 3 : Neuro-psycho-pharmacologie 4 CE C 16h TD 16h

Acquérir les connaissances de base sur la physiopathologie et le traitement des maladies neuropsychiatriques

Exemples de sujets abordés :

Dépression ; Anxiété ; Schizophrénie ;

Epilepsies; Toxicomanies; Maladie d'Alzheimer; Maladie de Parkinson ; Troubles de l'appétit ; Douleur. Analyse d'article scientifique et présentation par binôme

UE 13 Stage 1 mois (6 CE) ou 2 mois (12 CE)

Stage en laboratoire de recherche : Initiation au travail de recherche: étude bibliographique, apprentissage de technique...-Rédaction d'un mémoire - Présentation orale Stage en entreprise : Participation à l'activité de l'entreprise -Rédaction d'un mémoire - Présentation orale

UE 14, 14bis et 14ter Traitement et analyse des images médicales (12 CE)

Matière 1 : Introduction au traitement de l'image médicale (4 CE) C 30 h TD 10 h

Fournir les bases du traitement des images, en présentant les méthodes fondamentales accompagnées d'un certain nombre d'applications pratiques.

- Opérations de base sur les images
- Filtrage et transformée de Fourier
- Reconstruction tomographique, base de l'IRM
- Phénomènes affectant la quantification des images et méthodes de
- Méthodes de segmentation d'images
- Analyse de texture et modélisation de formes (Radiomics)
- Grand principe du recalage d'image
- Système d'aide au diagnostic (Computer Assisted Decision)

Matière 2 : Instrumentation en imagerie biomédicale : Aspects théoriques (4 CE) C 40 h

Connaître les principaux imageurs utilisés en imagerie médicale et leur fonctionnement théorique.

Programme résumé : Bases de l'imagerie par résonance magnétique ; Bases de l'imagerie optique ; Bases de l'imagerie par ultrasons ; Bases de l'imagerie par rayons X et scanner ; Bases de l'imagerie d'émission (scintigraphie, tomographie par émission de positons)

Matière 3 : Imagerie Médicale (4 CE) C 30 h TD 10 h

Cadre théorique général : l'UE « imagerie en situation clinique » constitue un socle transversal qui permet d'aborder à la fois les problématiques propres et la finalité de l'utilisation des techniques d'imagerie en médecine.

Cours: imagerie cardiaque; imagerie oncologique; neuro-imagerie; imagerie préclinique ; les modalités suivantes seront abordées médecine nucléaire, tomographie par émissions de positons, imagerie par résonance magnétique, imagerie optique, imagerie par ultrasons, scanner à rayons X.

Travaux dirigés : analyse et présentation en langue anglaise d'articles

UE 15 Pathologie de la reproduction humaine (6 CE) CM 24 ED 16

Initier les étudiants aux différents aspects cliniques de la reproduction humaine. Explorer les diverses causes de dysfonctionnements : hormonaux, génétiques, cellulaires.

Cours magistraux

Génétique de l'infertilité masculine et féminine ; Préservation de la fertilité ; Maîtrise de la Reproduction ; Testicule en développement ; Dialogue préimplantatoire mère-embryon ; Atrésie folliculaire ; Avant l'AMP (mise au point des cultures cellulaires etc...) ; l'AMP aujourd'hui Mécanismes cellulaires et moléculaires de l'ovulation, de la lutéinisation et de la lutéolyse.

Enseignements dirigés

Mécanisme moléculaire de l'expression des gènes dans les cellules testiculaires ; Déclenchement de la parturition ; Génétique de l'infertilité masculine ; Génétique de l'infertilité masculine ; Facteurs ovocytaires et folliculogenèse ; Implantation ; Stimulation ovarienne chez la femme ; Atrésie folliculaire.

Annexe 6 : Unités de recherche

Unités INSFRM

UNITE MIXTE INSERM/UNIVERSITE UMR 1234 PANTHER (EX-U905)

Physiopathologie, Autoimmunité, maladies Neuromusculaires et THÉrapies Régénératrices Responsable: Pr Olivier Boyer

UNITE MIXTE INSERM/UNIVERSITE UMR 1073 ADEN

Nutrition, Inflammation et Dysfonction de l'Axe Intestin-Cerveau

Responsable: Pr Pierre Déchelotte

UNITE MIXTE INSERM/UNIVERSITE UMR 1245 (EX-U1079)

Genomic and Personalized Medicine in Cancer and Neurological disorders

Responsable: Pr Thierry Frébourg

UNITE MIXTE INSERM/UNIVERSITE UMR 1096 EnVI

Endothélium, Valvulopathies et Insuffisance Cardiague

Responsable: Pr Vincent Richard

Equipes d'accueil

EA 2656 GRAM 2.0

Groupe de Recherche sur l'Adaptation

Microbienne

Responsable: Pr François Caron

EA 3830 GRHV

Groupe de Recherche sur le Handicap Ventilatoire

veritilatorie

Responsable: Pr Jean-Paul Marie

EA 4308 GQG (LILLE - AMIENS)

Gamétogénèse et Qualité du Gamète Responsable : Pr Nathalie Rives

EA 3800 PROTAL (REIMS - ROUEN)

Protozooses transmises par l'alimentation (Cryptosporidiose, Giardiose et toxoplasmose) Responsable: Pr Loic Favennec

EA 4651 EQUIPE TOXEMAC-ABTE (CAEN - ROUEN)

Aliments Bioprocédés Toxicologie

Environnements

Responsable: Pr Christelle Monteil

Equipes de Médecine-Pharmacie intégrées dans des équipes labellisées d'autres UFR

EQUIPE 4 - Physiopathologie des tumeurs

PROSTATIQUES ET CORTICOSURRÉNALIENNES

Responsable: Hervé Lefebvre

U 982 DC2N - Responsable: Youssef Anouar

UNITE MIXTE INSERM/UNIVERSITE EN RESEAU UMR 657

Pharmacoépidémiologie et évaluation de l'impact des produits de santé sur la population. Responsables: Pr Jacques Bénichou et Pr Bernard Bégaud (Bordeaux)

EQUIPE «GESTION DE LA CONNAISSANCE ET SYSTEME D'INFORMATION EN SANTE»

Responsable: Stefan Darmoni

Intégrée dans l'équipe LITIS EA 4108 (Laboratoire d'Informatique, de traitement de l'information et des Systèmes) - Responsable : Thierry Paquet

EQUIPE «QUANTIFICATION EN IMAGERIE FONCTIONNELLE» - QUANT I F

Responsable: Pr Pierre Véra, Pr Su Ruan Intégrée dans l'équipe LITIS EA 4108 (Laboratoire d'Informatique, de traitement de l'information et des Systèmes) - Responsable: Thierry Paquet

EQUIPE DE CHIMIE PHARMACEUTIQUE:

EXTRACTION ET SYNTHÈSE.

Responsable: Thierry Besson

Intégrée dans l'Unité Mixte de Recherche CNRS 6014 COBRA - Chimie Organique et Bioorganique : Réactivité et Analyse-

Responsable: Xavier Pannecoucke

PPF ANIMALERIE DE LA FACULTE MIXTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

Responsable: Paul Mulder

L'IRIB : l'Institut de Recherche et d'Innovation Biomédicale

Coordonnateur: Pr Vincent RICHARD La majorité des groupes de recherche de l'UFR Médecine-Pharmacie sont fédérés au sein de l'IRIR Haute Normandie :

- U1234 U1245 U1073 U1079 U1096
- EA 2656 EA 3829 EA 3830 EA 4308 EA 4108 (LITIS OUANTIF-TIBS)

Consultez la page de présentation de l'IRIB

Autres équipes facultaires

- Laboratoire de Botanique
- Laboratoire de Législation pharmaceutique
- Laboratoire de Pharmacie Galénique et de **Biopharmacie**
- Laboratoire de Pharmacognosie
- SCAC: Service Commun d'Analyse Comportementale

Centre d'Investigation Clinique

CENTRE D'INVESTIGATION CLINIQUE DE ROUEN INSERM 1404- CIC ROUEN

INSERM - CHU de Rouen - Université de Rouen/ Faculté de Médecine et de Pharmacie Responsable: Pr Anne-Marie LEROI

Centres de référence

MALADIES BULLEUSES AUTOIMMUNES

CHU de Rouen - Université de Rouen/UFR

Médecine et Pharmacie Responsable: Pr Pascal Joly

MAI ADIE AL ZHEIMER JEUNE

CHU de Rouen - Université de Rouen/UFR

Médecine et Pharmacie

Responsable: Pr Didier Hannequin

Annexe 7 : Adresses utiles

UFR Sonté de Rouen

22, Boulevard Gambetta
76183 Rouen Cedex 1
Service scolarité Troisième cycle:
Madame Hecquet 02.35.14.84.10
Madame Klein 02.35.14.84.15
Site Internet:
http://medecine-pharmacie.univ-rouen.fr

Apence Répionale de Santé de Normandie

Espace Claude Monet
2 place Jean Nouzille - CS 55035
14050 CAEN Cedex 4
Téléphone : 02 31 70 96 96
courriel : ars-normandie-contact@ars.sante.fr

CHU de Rouen

1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex Direction des Affaires Médicales Secrétariat : 02.32.88.03.98 et 02.32.88.80.06 secretariat.dam@chu-rouen.fr

Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Seine-Maritime

44 rue Jeanne d'Arc - B.P. 135 76002 Rouen Cedex 2 Tél.: 02.35.71.02.18 www.conseil76.ordre.medecin.fr

Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de l'Eure

10 rue du Clos de la Noé - Melville 27930 Guichainville Tél.: 02.32.28.01.83

Rectorat

25, rue Fontenelle 76037 Rouen cedex 1 Tél.: 02.32 08 90 00

DIRECCTE Direction répionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

http://www.haute-normandie.direccte.gouv. fr/-accueil-30-.html 14 avenue Aristide Briand 76108 Rouen Cedex 1 Tél.: 02 32 76 16 20

URPS des médecins libéraux de Normandie

Dr Antoine LEVENEUR
7 rue du 11 novembre
14000 Caen
02 31 34 21 76
contact@urml-normandie.org

Agence régionale de santé de Normandie

Espace Claude Monet - 2 place Jean Nouzille - CS 55035 14050 CAEN Cedex 4

Téléphone : 02 31 70 96 96

courriel: ars-normandie-contact@ars.sante.fr



www.normandie.sante.fr @ars_normandie

